

2011.3209.10

Université de Montréal

Le contexte, les circonstances et les mobiles évoqués par les femmes violentes à l'égard
de leur conjoint.

par
Caroline Pelletier

École de service social
Faculté des arts et sciences

Mémoire présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en service social

Mai, 2004

© Caroline Pelletier, 2003



HV

13

U54

2004

V. 004

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Les circonstances, le contexte et les mobiles évoqués par les femmes violentes à l'égard
de leur conjoint.

présenté par
Caroline Pelletier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Dr. Sonia Gauthier

.....
président rapporteur

Dr. Gilles Rondeau

.....
directeur de recherche

Dr. Dominique Damant

.....
membre du jury

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire de maîtrise a été possible grâce au support et à la collaboration de plusieurs individus et organismes.

J'aimerais remercier le Dr Gilles Rondeau, professeur à l'Université de Montréal, qui a su me guider et me supporter à travers cette démarche académique.

Je souhaite également remercier les directeurs et intervenants des organismes *Option*, *Après-Coup* ainsi que la *Clinique de violence familiale de McGill* pour leur précieuse collaboration. Ils ont bien voulu participer à cette recherche en sollicitant la participation de femmes.

Merci aux neuf participantes dont j'ai reçu le récit, il constitue un apport essentiel à cette recherche.

Je me dois de souligner l'apport important de ma sœur Anne-Barbara et de mon cousin Serge qui m'ont si bien écoutée et soutenue. Enfin, un merci sincère à mes parents, amis et collègues qui m'ont encouragée au cours de cette période très occupée de ma vie.

RÉSUMÉ

La question de la violence des femmes exercée envers leur conjoint a fait l'objet de plusieurs études. Toutefois, dans la majorité des cas, les données recueillies permettent de quantifier le problème, mais les causes et les circonstances l'entourant demeurent imprécises. Ainsi, la présente recherche a pour objectif de recueillir auprès des femmes ayant posé des gestes violents à l'égard de leur partenaire des informations relatives aux contextes, aux circonstances et aux mobiles à l'origine de leur violence. Une méthodologie de nature qualitative a été adoptée. Les données furent recueillies à partir d'entrevues semi-structurées, réalisées avec neuf femmes qui ont avoué avoir commis des gestes violents à l'endroit de leur partenaire. Chacune d'elles était en thérapie pour cette même raison.

L'analyse des données nous a permis de faire un certain nombre de constats. Concernant le contexte général dans lequel survient la violence, huit des neuf femmes ont déclaré avoir subi de la violence par un ex-conjoint et quatre par un parent. La dépendance financière constitue également un élément du contexte identifié par les femmes. Un nombre important d'évènements stressants sont survenus au cours de la relation avec le partenaire que les femmes disent avoir violenté. Différentes circonstances semblent être propices à l'explosion de la violence. Celles les plus fréquemment mentionnées sont un état émotif précaire précédant le conflit ainsi qu'un sentiment d'insatisfaction ou de manque de collaboration du partenaire. Selon les femmes, des événements particulièrement stressants étaient survenus au cours de la journée. Enfin, la jalousie des conjoints ainsi que des disputes concernant l'éducation des enfants constituent des motifs attribués aux gestes violents. Des femmes ont mentionné que leur conjoint utilisait la violence psychologique au début de la relation. Plus de la majorité ont identifié des gestes de violence physique de la part de leur conjoint à la fin de la relation.

Mots-clés : « violence », « violence et famille », « violence envers le conjoint », « violence féminine », « homme battu ».

SUMMARY

The issue of violence against men by their female spouse has been the subject of many studies. However, in most cases, the data collected allow to quantify the problem, but the causes and circumstances surrounding this violence remain uncertain. As such, the objective of the present study was to collect, from women violent towards their partner, information pertaining to the situation, circumstances and motives behind their violence. A qualitative methodology was used here. The information was collected from interviews with nine women which have admitted that they committed violent acts towards their partner or spouse. Each of them was in therapy for this reason.

The analysis of the collected data led to certain conclusions. Eight of the nine women interviewed stated they had been victims of violence themselves, four of them from a former partner and eight from a relative. Financial dependence also constituted an element in their lives. As well, all of these women have stated that they had went through stressful periods during their relationship with their partner. Different circumstances or particular situations seem to have led to the commission of the violence. For instance, most of the women interviewed stated unstable emotions, a feeling of lack of cooperation from their spouse, jealousy from the spouse and a quarrel about the education of the children may have been reasons for these women's violence. Moreover, five of the women have mentioned that their spouse used psychological violence against them at the beginning of the relationship, and eight of them were also becoming psychologically violent at the end of the relationship. Finally, seven of the women identified physical violent acts from their partner towards the end of their relationship with them.

Key Words : « violence », «interspousal violence», «female aggression», «abused men», «husband battered».

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	XXX
RÉSUMÉ	IV
SUMMARY	V
TABLE DES MATIÈRES	VI
LISTE DES TABLEAUX.....	VII
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : Problématique.....	3
1. Objet d'étude	3
2. Précision sur le sujet d'étude.....	5
2.1 Croyances et socialisation	5
2.2 Repère historique	6
3. Pertinence du sujet d'étude	8
Chapitre 2 : Recension des écrits	9
1. Modèle psychosocial : Approche psychosociale.....	10
1.1 Données de recherche	10
2 Modèle socioculturel : Approche féministe	17
2.1 Données de recherche	17
3. Modèle intra-individuel : Approche psychologique	22
3.1 Données de recherche	22
4. Conception populaire de la violence	25
5. Bilan sur les approches présentées	27
6. État de la question	28
7. Recherche bibliographique.....	31
Chapitre 3 : Cadre conceptuel et théorique.....	32
1. Question de recherche	32
2. Objectif	32

2.1 Les zones de questionnements	33
3. Approche théorique retenue	34
4. Définition et conception.....	35
 Chapitre 4 : Méthodologie	 37
1. Devis de recherche	37
2. Procédures générales.....	37
3. Choix de l'instrument	39
4. Échantillon	40
5. Validité, fidélité et limites.....	42
 Chapitre 5 : Présentation des données et interprétation	 44
Présentation des participantes et distribution des tableaux	44
Présentation et analyse des données.....	45
Moment d'apparition et attribution des premiers gestes violents	47
Analyse des contextes, circonstances et mobiles	50
1. Contexte dans lequel la violence s'est exercée	50
1.1 Expériences antérieures liées à la violence	52
1.2 La dépendance financière et affective.....	53
1.3 Changements et événements stressants.....	56
1.4 Événements associés au début de la violence exercée	57
1.5 Autres points soulevés relatifs au contexte	59
2. Circonstances entourant la violence exercée.....	61
2.1 État émotif : colère, jalousie et frustration	61
2.2 Insatisfaction et manque de collaboration	63

3. Mobiles intrinsèques et extrinsèques	64
3.1 Mobiles intrinsèques	66
3.2 Mobiles extrinsèques	66
La violence des femmes : les types et les formes utilisées	67
1. Violence psychologique	68
2. Violence verbale.....	69
3. Violence physique.....	69
La violence du conjoint.....	73
1. Violence du conjoint au début de la relation.....	73
2. Violence du conjoint à la fin de la relation ou au moment de l’entrevue	74
3. Quelques parallèles avec la violence psychologique du conjoint	77
Facteurs comparatifs hommes et femmes	78
La violence envers les enfants.....	79
Lien avec l’état de la question.....	80
Points saillants.....	85
CONCLUSION.....	87
ANNEXE I.....	90
ANNEXE II.....	98
ANNEXE III	114
BIBLIOGRAPHIE	116

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Moment d'apparition des premiers gestes violents	49
Tableau 1.1 : Contexte dans lequel la violence s'est exercée	53
Tableau 2 : Circonstances dans lesquelles la violence est survenue	62
Tableau 3 : Mobile intrinsèque des femmes ayant exercée de la violence	65
Tableau 4 : Mobiles extrinsèques des femmes ayant exercé de la violence	66
Tableau 5 : Violence psychologique perpétrée par la conjointe	69
Tableau 6 : Violence verbale perpétrée par la conjointe.....	70
Tableau 7 : Violence physique perpétrée par la conjointe	70
Tableau 8 : Violence subie par les femmes dans la présente relation au début ou à la fin de celle-ci	74
Tableau 9 : Violence perpétrée envers les enfants.....	81

INTRODUCTION

De toutes les problématiques et interrogations qui touchent à la famille, peu ont animé autant de discussions et généré autant de recherches que celles portant sur la violence familiale. La famille représente, en effet, un milieu où toutes les formes d'agression et de violence sont susceptibles de jaillir.

Les chercheurs ont le plus souvent envisagé la violence conjugale en prenant comme point de mire la violence exercée par l'homme sur la femme et les enfants. Cependant, en 1978, la sociologue Suzanne Steinmetz publie un article qui traite de la violence faite par la femme. Cet écrit a constitué un fait marquant et a eu un impact sur les recherches subséquentes réalisées sur la violence conjugale. Depuis sa parution, différents chercheurs se sont consacrés à l'étude de ce problème.

L'avancement des connaissances et le nombre élevé de recherches produites depuis la parution de l'article de Steinmetz favorise une vision plus juste de la réalité familiale. Elle permet aussi de s'interroger sur les besoins des femmes qui exercent la violence et sur la pertinence de développer des ressources d'aide adaptées à leur réalité et à celle des conjoints victimes de cette violence.

Il y a maintenant lieu de se questionner sur le contexte dans lequel la violence des femmes prend place, entre autres parce qu'il s'agit d'un phénomène trop souvent occulté, étant situé à l'opposé des croyances populaires et conséquemment rarement abordé. Par ailleurs, différentes idées transmises aux hommes à travers leur processus de socialisation telles que « un homme doit être fort » ou encore « un homme, ça ne pleure pas » deviennent autant de règles qui font obstacle à une dénonciation. Ces règles sociales et ces croyances dissuadent les hommes victimes de violence de s'exprimer librement par rapport à la violence qu'ils subissent.

Donc, pour cet ensemble de raisons, il y a lieu d'étudier le phénomène et d'approfondir le sujet afin de mieux faire ressortir sa réalité et son importance s'il y a lieu.

Le premier chapitre de ce projet porte sur la présentation et la pertinence du sujet. Le deuxième chapitre contient une recension des écrits relatifs à la violence conjugale, particulièrement celle commise par des femmes. Le troisième est consacré au cadre conceptuel ainsi qu'à l'approche retenue. Le quatrième est consacré à la présentation de la méthodologie de recherche. Le cinquième expose les données recueillies et rend compte de l'analyse qui les accompagnent.

Chapitre 1 : Problématique

1. Objet d'étude

La pauvreté, l'industrialisation ainsi que l'avènement de la société moderne et du féminisme ont eu un impact profond sur l'organisation sociale et familiale. Autrefois, les structures sociales se faisaient l'écho des structures de la famille traditionnelle. En société comme à la maison, les hommes étaient les chefs incontestés et les femmes, leurs subordonnées. Avec les bouleversements sociaux des dernières décennies, les assises séculaires de l'autorité masculine ont été considérablement ébranlées. Un nouveau regard sur les rapports de couple et sur le phénomène de la violence conjugale se révèle conséquemment essentiel. Dans cette perspective il importe donc de considérer que l'homme peut être non seulement agresseur mais aussi victime potentielle de violence conjugale. Le présent travail porte sur la violence exercée par les femmes et jette donc un regard sur les hommes en tant que victimes de cette violence.

Malgré notre souci d'étudier le vécu des hommes dans une telle situation, nous devons garder en perspective le fait que la réalité des femmes s'inscrit dans un contexte social caractérisé, entre autres, par une hiérarchie construite et favorable à l'homme. De nombreux chercheurs américains et canadiens ont ainsi mené des études sur la violence vécue par les femmes parce que ce phénomène constitue un objet de préoccupation socialement important. Statistique Canada en 1993 (Cantin, 1995) estimait que près de 50 % des femmes avaient été victimes d'au moins un acte de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 16 ans. Une femme sur quatre avait déjà été violentée physiquement ou sexuellement par son conjoint actuel ou antérieur (Cantin, 1995). Par ailleurs, près de 50 % des femmes qui quittaient leur conjoint violent étaient poursuivies, harcelées ou attaquées par ce dernier (Laurin et collaborateurs, 1997). Au Canada, Lupri a réalisé un sondage national qui révèle que près d'un couple sur huit admet un acte de violence grave commis par la femme ou par l'homme (Lupri, 1989, cité dans Dekeseredy, 1993). Quant au phénomène de la violence exercée par les femmes sur leur conjoint, il a été étudié selon trois approches théoriques distinctes majeures.

Ainsi, l'approche psychosociale présentée par Gagnon (1995, dans Cliche 1998) considère que la violence entre les individus fait partie d'un ensemble d'interactions. Selon cette approche, l'exercice de la violence est somme toute assez semblable chez les hommes et chez les femmes. La violence exercée par les femmes y est étudiée en tenant compte de causes psychologiques et sociales multiples qui sont en interaction. En terme de production de recherche, les études les plus fréquemment rapportées sur la violence exercée par les femmes sont principalement effectuées avec une approche psychosociale. En effet, peu d'études féministes ont porté sur le sujet étant donné que celui-ci est défini comme une réalité de nature essentiellement défensive.

La deuxième, l'approche féministe, comme il est mentionné précédemment, nie pour l'essentiel l'existence d'une violence exercée par les femmes. Les gestes de violence posés par les femmes sont, dans cette perspective, consécutifs à la violence exercée par les hommes. Parmi les auteurs les plus connus de l'approche féministe, mentionnons Yllö, Kurz, Dobash et Dobash et Demaris.

La troisième approche est celle identifiée comme étant « psychologique ». Cette approche considère différemment la violence légère et la violence sévère. En effet, selon cette approche, les actes de violence à faible risque de blessure physique peuvent être attribués à des modes d'interactions déficients entre les personnes. Toutefois, les gestes de violence sévère sont, eux, définis comme des manifestations de traits ou de troubles de la personnalité (O'Leary, 1993). Il s'agit là d'une idée sur laquelle nous reviendrons.

Nous jugeons pertinent de traiter le thème de la violence à l'égard du conjoint selon différentes approches. Il sera alors plus aisé de développer une opinion critique sur le sujet et de nous situer dans les débats qui ont cours.

2. Précisions sur l'objet d'étude

Dans cette section, nous ferons état des différences sociales liées au genre et nous présenterons un bref retour historique sur la violence exercée par les femmes sur leur partenaire.

2.1 Croyances et socialisation

Les croyances sociales liées au mode de fonctionnement des hommes sont à l'opposé de celles liées à une position de victime. Des études ont d'ailleurs permis d'approfondir cette idée. Ainsi, dans son texte de 1981, Wilkinson souligne que les stéréotypes traditionnels placent inlassablement les femmes en position de victime. Pour cette raison, l'homme, habituellement perçu comme un agresseur, devient plus susceptible de se voir ridiculisé s'il se présente lui-même comme une victime (Wilkinson, 1981; Farrell, 1993 dans George, 1994). Une étude faite par William & Best (1982; citée dans White & al. 1994) analyse les stéréotypes recensés parmi trente nations différentes. Les cinq termes les plus fréquemment mentionnés pour caractériser les hommes sont: agression, dominance, autonomie, réalisation de soi («achievement») et endurance. Ainsi, ces termes qui qualifient les hommes sont à l'opposé de ceux qui pourraient être liés à la victimisation.

Aussi, les différences entre les modes de socialisation des garçons et des filles créent des différences dans la manière de percevoir la violence. Ouellet, Lindsay, Clément et Beaudoin (1996) soulignent au terme de leur recherche qu'un passé violent constitue un déterminant important de reproduction de la violence tant chez les hommes que chez les femmes. Par ailleurs, les deux genres ne partagent généralement pas la même vision des actes survenus. Les femmes considèrent généralement les actes violents comme étant associés à des caractéristiques internes de l'agresseur. Pour leur part, les hommes les imputent majoritairement aux circonstances de la vie. Selon eux, les causes de la violence ne sont pas intrinsèques à l'individu.

L'objectif de l'étude de Ouellet *et al.* (1996) est d'identifier la représentation que les hommes et les femmes se font de la violence psychologique. L'indifférence, la bouderie, la surresponsabilisation ou son contraire, la déresponsabilisation, de même que la simulation et le harcèlement sont les éléments qui font le plus consensus entre les hommes et les femmes. Plusieurs comportements, tels le contrôle, la menace et la négation d'un état ou d'une condition, sont également perçus comme des comportements attribuables à la violence psychologique par les hommes et les femmes. On constate toutefois que certaines réponses varient selon le sexe des répondants. La manipulation et l'agression des enfants, par exemple, sont des comportements identifiés uniquement par les femmes comme étant des comportements violents (Ouellet *et al.* 1996).

Un texte de White et Kowalski (1994) propose enfin quelques facteurs susceptibles d'expliquer le mythe de la femme « non agressive ». Il propose dans un premier temps la structure patriarcale traditionnelle. Cette structure accorde à la femme un rôle social non-agressif du au fait qu'elle porte les enfants. En contrepartie, l'homme, a été appelé à jouer un rôle de guerrier et d'agent protecteur. Dans un deuxième temps, toujours selon l'auteur, les statistiques concernant les actes criminels jouent un rôle non négligeable sur l'opinion publique relativement à la notion de violence des femmes. La proportion d'actes criminels commis par les hommes est d'abord plus élevée. De plus, il suggère que ces statistiques puissent être sous-représentatives de la violence des femmes si les hommes ne rapportent pas les actes commis. Enfin, il suggère que, d'un point de vue méthodologique, certains biais peuvent contribuer au mythe de la femme « non agressive ». Ces biais peuvent être attribuables au choix des participants, à l'opérationnalisation des variables et au manque d'études portant sur le contexte entourant les actes violents.

2.2 Repères historiques

Dans un article publié dans le *Journal of Men's Studies*, George (1994) a tracé un historique de la violence subie par les hommes. La perspective développée par cet auteur s'inscrit ici dans un objectif d'élargissement des connaissances portant sur la violence exercée par les femmes.

Selon George (1994), en France, durant la post-Renaissance, un homme qui était violenté ou contrôlé par sa femme était puni en étant humilié en public. Assis sur un âne, le dos tourné vers la tête de l'animal et la queue entre les mains, l'homme était promené à travers le village. En Angleterre, à la même époque, le traitement infligé aux mêmes hommes n'était guère mieux : l'homme qui avait fait l'objet de mauvais traitements ou de domination par son épouse était attaché à une charrette et promené à travers le centre de son village (George, 1994).

Le droit de châtier et de contrôler était une prérogative réservée aux hommes. L'inverse n'était pas toléré. Le patriarcat, système de croyances octroyant le pouvoir décisionnel aux hommes, s'est poursuivi et s'est étendu au vingtième siècle. Toutefois au cours de la dernière moitié de ce siècle, on a assisté à une sensibilisation de la population quant à l'importance de la violence domestique, un phénomène jusque là caché et vécu en silence par les femmes. Les actions qui s'ensuivirent ont eu des effets sur les lois. Elles ont permis aux femmes d'obtenir dans la plupart des pays du monde occidental une réelle égalité au plan légal et ainsi cesser d'être des « objets » pour devenir enfin des « sujets » de loi.

Cela étant, peu de recherches ont fait uniquement état de la violence exercée par les femmes dans ce contexte. En effet, l'histoire sociale ne s'est pas montrée favorable à de telles entreprises puisque, historiquement, c'était plutôt la femme qui était vue comme subissant la violence de son conjoint.

Néanmoins, certains chercheurs se sont penchés sur la question pour tenter de découvrir ce côté plus caché de la violence domestique.

Depuis l'étude de Suzanne Steinmetz, à la fin des années 1970, des scientifiques ont soulevé des questions sur la violence subie par les hommes et perpétrée par les conjointes. De nombreuses interrogations ont surgi après ce premier dévoilement.

3. Pertinence du sujet d'étude

Depuis l'apparition du mouvement féministe, la condition de la femme s'est sensiblement améliorée aux plans légal, familial et social. Ces modifications ont entraîné des changements dans les rapports sociaux entre les hommes et les femmes de même que dans les comportements à l'intérieur de la famille. On peut dire qu'au cours des derniers trente ans, les rôles et les attentes des personnes de chaque sexe ont été soumis à d'incessantes transformations. Par conséquent, il est devenu indispensable de reconsidérer les positions traditionnelles dans les rapports de couple, d'où vient l'importance de porter un regard neuf sur la violence conjugale.

En ce qui a trait plus spécifiquement à la violence exercée par les femmes, il faut, en premier lieu, mieux connaître le phénomène. En effet, les connaissances populaires concernant les femmes qui posent des gestes violents font état d'un portrait plutôt imprécis. Même si on observe un intérêt récent pour la condition masculine, les gestes de violence posés par les femmes constituent un phénomène peu documenté et peu étudié en soi. Les études réalisées sont principalement populationnelles ; c'est donc dire qu'elles portent sur la violence des hommes et des femmes en concomitance. Elles sont généralement quantitatives, on dispose donc de peu de données explicatives et les concepts qui balisent les champs sont souvent encore imprécis et susceptibles d'être interprétés de différentes façons. Il faut pousser les connaissances plus loin. Ainsi, il n'y a pas de consensus sur la définition et l'étendue de la violence exercée par des femmes. Il est essentiel d'étudier d'abord les formes d'expression et les causes de leur violence et de situer celle-ci dans le contexte où elle survient. Une meilleure compréhension de ces aspects permettra une vision plus holistique de la violence conjugale.

Nous avons donc dirigé nos recherches autour de la violence exercée par les femmes envers leur partenaire en souhaitant amener à une meilleure compréhension de la violence et des facteurs qui sont à son origine.

Chapitre 2 : Recension des écrits

Les différentes perceptions de la réalité relativement au nombre d'actes violents perpétrés par des femmes amènent les chercheurs à évaluer le phénomène de la violence de manière très différente.

Il est possible de relever différentes explications de la violence, chacune se rattache à une approche ou une perspective théorique. Ces différentes approches sont avancées pour permettre de mieux comprendre le phénomène de la violence familiale. Steinmetz a regroupé les nombreuses théories et approches sous trois larges modèles explicatifs: 1) le modèle psychosocial qui inclut entre autres l'approche psychosociale et systémique; 2) le modèle socioculturel qui inclut la perspective anthropologique, sociologique et l'approche féministe; et 3) le modèle intra-individuel qui inclut l'approche psychiatrique, psychanalytique, psychologique et psychopathologique (Brinkerhoff et Lupri, 1988).

Comme mentionné précédemment, les modèles théoriques retenus constituent trois grandes catégories. Ces catégories regroupent des approches dont celles présentées dans la recension des écrits : l'approche psychosociale, féministe et psychologique. D'autres approches ont fait l'étude du sujet; toutefois, dans le cadre du travail actuel, toutes n'ont pu être abordées. Trois sont donc élaborées dans la présente recherche.

Les tenants de l'approche psychosociale et de l'approche psychologique soutiennent que la violence exercée par les femmes existe en tant que phénomène en soi. Toutefois, ces deux approches l'étudient selon différents facteurs. Pour leur part, les chercheurs adhérant à l'approche féministe croient plutôt que la violence exercée par les femmes est essentiellement un comportement défensif ou en réaction à une offense du partenaire. C'est à travers ces trois visions, plus complémentaires qu'opposées, que le concept de violence sera analysé. La conception populaire de la violence sera aussi abordée. Suivra enfin une courte présentation des débats actuels sur le sujet.

1. Modèle psychosocial : approche psychosociale

Le premier modèle explicatif, le modèle psychosocial, comprend l'approche psychosociale, l'approche systémique et la perspective de l'apprentissage social. Celle retenue et élaborée dans le présent travail est l'approche psychosociale. À partir de cette approche, les recherches sur la violence exercée par les femmes sont réalisées par des chercheurs dont les études portent sur la violence familiale. Les plus connus sont Murray A. Strauss, Gary Hotaling, Richard Gelles et Suzanne Steinmetz. Ceux-ci examinent de manière pointue l'interaction des variables psychologiques, sociales et culturelles en tant que causes de la violence (Brinkerhoff et Lupri, 1988). Ceux qui adhèrent à cette vision maintiennent que la violence faite aux femmes procède de structures sociales et familiales sexistes. Leur point de vue ressemble à celui des féministes à cet égard.

Les chercheurs partisans de l'approche psychosociale soutiennent que différents facteurs amènent un individu à en agresser un autre de sexe opposé. Ils estiment que la motivation des hommes dans l'exercice de la violence s'appuie sur le désir de maintenir une culture où l'homme domine au sein de la famille (Morse, 1995). L'origine de la violence est attribuée à la conjugaison de plusieurs facteurs dont la transmission intergénérationnelle des attitudes et des comportements pro-violents (Kalmuss, 1984).

Ces chercheurs croient cependant que les femmes aussi peuvent être violentes. Selon eux, la violence comporte divers échelons dans la gravité des actes, ceux-ci augmentant selon le risque de blessures physiques encouru. Elle constitue un phénomène réel, mais ses effets sont différents et de moindre ampleur que ceux qui proviennent de gestes exercés par les hommes. Par exemple, les risques de blessures physiques sont moins élevés. La solution du problème de la violence réside dans l'emploi de méthodes de résolution de conflits.

Données de recherche

Les chercheurs partisans de l'approche psychosociale se déclarent neutres quant à l'importance accordée au genre dans les origines de la violence (Morse, 1995). Nous sommes, disent-ils, «gender neutral».

Comme les auteurs identifiés à l'approche féministe, ils estiment que la motivation des hommes dans l'exercice de la violence traduit le maintien d'une culture où l'homme occupe une position dominante au sein de la famille.

Les chercheurs qui adoptent l'approche psychosociale considèrent qu'une combinaison de facteurs sociaux et individuels sont à l'origine de la violence et acceptent l'hypothèse que la femme puisse être violente (Brinkerhoff et Lupri, 1988). Leurs adhérents proposent comme variables d'étude l'âge, le sexe, les structures socio-économiques, la race et l'ethnicité (Gelles, 1993). Cette approche réfère enfin à la famille en tant qu'institution et tient compte de différentes théories, telles la théorie des systèmes, la théorie des ressources, la théorie de l'échange social, la théorie de la sous-culture de la violence, etc (Gelles 1993).

Ces chercheurs croient de plus que la violence est attribuable à un manque d'équilibre entre les ressources des partenaires, tant financières que sociales (Allen et Straus, 1980), à des événements stressants (Straus, 1980), de même qu'à la perception que le mariage ou les relations quasi maritales accordent un « permis pour frapper » (Cate, Henton, Koval, Christopher & Lloyd, 1982; Strauss, 1980).

Divers éléments à l'origine de la violence des femmes sont recueillis dans leurs études. Notons que la jalousie et la violence du conjoint sont les principaux.

Dans leur étude réalisée en 1992, Bookwala, Frieze, Smith et Ryan suggèrent entre autres variables la jalousie qui mérite une attention toute particulière. Ils citent une étude de Makepeace menée en 1983, où les répondants perçoivent la jalousie comme l'une des causes les plus courantes de la violence au sein du couple. Par ailleurs, il apparaît que la violence exercée par le conjoint est un élément déclencheur important des actes violents commis par les femmes. La présence de ces deux variables est observée chez la femme faisant usage de violence à l'intérieur de son couple. D'abord, elle est plus souvent dans une relation intime où la jalousie est présente. De plus, elle est verbalement violente avec des tiers c'est-à-dire à l'extérieur de son couple.

Il semble possible de dégager trois constats: les femmes qui sont violentes verbalement avec des tiers, qui sont dans une relation où la jalousie est présente et celles qui ont vécu de la violence antérieurement sont plus susceptibles d'en exercer dans leur couple (Henton, Cale, Koval, Lloyd & Christophe, 1983 dans Bookwala *et al.*, 1992).

Quant à l'attitude face à la violence au sein du couple, des recherches tendent à démontrer qu'elle découle souvent d'expériences vécues. Une étude de Henton, Cale, Koval, Lloyd & Christophe montre, en effet, qu'une personne qui a vécu l'expérience d'une relation où régnait la violence adopte une attitude moins négative envers la violence dans les relations intimes. Elles soutiennent que les hommes ayant commis des gestes violents à l'intérieur d'une relation intime endossent davantage la violence dans les relations que les femmes en ayant commis (Henton, Cale, Koval, Lloyd & Christophe, 1983).

Selon Makepeace (1983), les hommes qui atteignent un niveau de violence significativement élevé de même qu'une plus grande tolérance envers celle-ci arborent une attitude plus conventionnelle dans l'attribution des rôles sexuels et connaissent davantage d'expériences de violence dans leur vie d'adulte. Les résultats de recherche de Bookwala *et al.* (1992) vont dans ce même sens quant aux femmes et montrent les croyances plus traditionnelles des rôles de chaque sexe comme indice prédicteur de violence de leur part.

Brinkerhoff et Lupri (1988) ont étudié la fréquence des gestes de violence posés par les conjoints des deux sexes. Ils ont relevé qu'au cours de l'année qui a précédé leur étude, près d'une personne sur cinq a frappé ou lancé un objet vers son partenaire, environ une personne sur sept a poussé ou agrippé son partenaire et près de 2 % des individus de chaque sexe ont avoué avoir giflé leur conjoint. Sauf pour la catégorie «poussé et agrippé», le nombre d'actes violents rapportés par les femmes est plus important que celui rapportés par les hommes. Cette différence est toutefois minime. Le contexte dans lequel les comportements violents ont eu lieu n'ayant cependant pas été étudié, il devient difficile d'interpréter ces résultats.

Selon Brinkerhoff et Lupri (1988), près d'un tiers des couples canadiens disent qu'un des partenaires a été violent d'une façon ou d'une autre envers l'autre et 21,5% soulignent qu'un des partenaires a posé au moins un acte violent sévère et dangereux au cours de l'année précédente.

Selon Straus, Gelles et Steinmetz (1980, cités dans Lupri et Brinkerhoff, 1988), les familles dans lesquelles le pouvoir est réparti de manière inégale connaissent un taux de violence près de vingt fois supérieur à celui des familles où le pouvoir est partagé également. Ces mêmes chercheurs concluent par ailleurs que le système familial est l'institution où le citoyen typique court le plus de risque d'être témoin ou de subir la violence physique.

En 1989, Arias et Johnson ont mené une étude auprès d'un groupe d'adultes âgés de 20 ans en moyenne. D'une part, on constate, ici aussi, que la violence est perçue de façon moins négative lorsqu'un épisode de violence a déjà été vécu dans des relations intimes précédentes. Près de 25% des répondants considèrent, d'autre part, qu'il est acceptable de donner une gifle. Cela est perçu comme légitime, surtout par les hommes, lorsque la partenaire a été sexuellement infidèle.

En 1998, Simonelli et Ingram ont étudié un groupe d'adultes âgés en moyenne de 21,4 ans. Au sein de ce groupe, 90 % des hommes ont dit subir des agressions verbales ou d'autres formes d'abus émotionnels de la part de leur partenaire féminine. Approximativement 40 % de ces hommes rapportent avoir été victimes de violence physique. Dans la plupart des cas, la violence a été identifiée comme étant mutuelle. Selon Barbara J. Morse (1995), les comportements violents des femmes ne sont pas des actes isolés et apparaissent fréquemment en réponse à des abus perpétrés par l'homme. Selon des statistiques recueillies auprès de 61 corps policiers, le nombre de femmes battues aurait chuté de 9 % entre 1993 et 1996 alors que le nombre d'hommes violentés aurait augmenté de 6 % pendant cette même période (Morse, 1995). Ces données recueillies ne font toutefois pas état du contexte dans lequel la violence a pris place.

Par ailleurs, dans leur étude menée en 1986 à Vancouver, Browning et Dutton ont démontré que, si l'homme percevait une relation comme étant mutuellement violente, souvent la femme, elle, la qualifiait plutôt comme une relation de violence exercée par le conjoint. Ces auteurs soutiennent que le nombre d'actes violents rapportés par les deux conjoints augmente selon la gravité des actes violents posés, les gestes de violence sévère pouvant être de mordre, frapper ou donner un coup de pied. Ils l'expliquent en soutenant que les événements les plus chargés émotionnellement sont davantage gardés en mémoire. Les hommes des 30 couples étudiés avaient été référés à une thérapie pour conjoints victimes de violence.

Brinkerhoff et Lupri (1993) avancent les mêmes arguments proposés par Straus, Gelles et Steinmetz en 1980 pour expliquer la sous-représentation statistique des actes de violence conjugale lorsqu'on interroge les conjoints.

Ces arguments sont au nombre de trois:

- a) Pour certains couples, donner une gifle ou une poussée constitue un acte estimé suffisamment banal pour être omis dans les réponses.
- b) On peut vouloir cacher l'existence de la violence, soit par honte d'en être la victime, soit par culpabilité d'en être l'agresseur. La violence la plus dangereuse pour la sécurité même de la victime est d'ailleurs souvent rapportée à la baisse.
- c) Les individus questionnés sont généralement des personnes vivant en couple. Les personnes divorcées ou séparées ne sont que peu ou pas représentées, alors que la violence peut être la cause d'une rupture ou survenir conséquemment à celle-ci.

Makepeace (1983) note une tendance générale à percevoir l'autre membre du couple comme l'instigateur de la violence. Malgré cela, 27,7 % des hommes et 22,9 % des femmes reconnaissent avoir utilisé la violence en premier. Cependant, un peu plus du tiers des femmes, soit 35,6 %, font allusion à l'autodéfense.

Plusieurs études, dont celles de Strauss (1993) et Gelles et Loseke (1993), présentent des pourcentages plus élevés d'actes violents chez les femmes. Toutefois, les hommes rapportent moins de gestes violents que leurs conjointes pour une même situation (Szinovacz et Egley, 1995). Ce phénomène peut être attribué partiellement à des différences liées à la perception des actes violents. Enfin, on observe que, lorsque surviennent des situations où les conjointes disent avoir posé des gestes violents, leurs partenaires se perçoivent moins victimes que les femmes, elles, ne les perçoivent. Szinovacz (1995) note aussi que les femmes rapportent davantage d'actes violents que les partenaires eux-mêmes n'en mentionnent. C'est également ce que Browning et Dutton (1988) démontrent dans leur étude.

L'étude réalisée en 1995 par Morse rapporte des données intéressantes sur la violence commise par les femmes. Près de 10% des répondants avaient rapporté des blessures consécutives à la violence d'un partenaire et près de 1% avaient mentionné que ces blessures avaient nécessité des

soins médicaux. Dans cette même étude, il fut relevé que plus de femmes que d'hommes avaient commis des assauts envers leur conjoint. Dans les couples violents, les femmes commettent une plus grande variété d'actes violents, particulièrement dans la catégorie des actes moins sévères. Bien que les données recueillies montrent quelles sont sur-rapportées ou sous-rapportées par les hommes comme par les femmes, dans la majorité des cas la violence exercée est bidirectionnelle. Toutefois, dans les cas de violence unidirectionnelle, les deux sexes décrivent la femme comme le principal agresseur dans le couple (Morse, 1995). Toujours selon cette auteure, les hommes tendent davantage à battre, à tabasser (« beat up ») et à le faire de manière plus répétitive que les femmes. Celles-ci disent se sentir physiquement en danger plus souvent que les hommes et les deux disent que les femmes sont plus souvent blessées par suite de violence. On relève dans cette recherche que dans 50 à 60 % des cas, les femmes et les hommes ont rapporté avoir été agresseur et victime au cours de l'année d'étude. La chercheuse souligne toutefois comme limite à son étude que les hommes et les femmes ne définissent pas la violence de la même façon. Elle rapporte également que, puisqu'on attend des femmes des attitudes davantage pro-sociales, il devient plus facile de caractériser leurs comportements comme étant violents.

Si le taux de violence exercée par les femmes est important et ne peut être ignoré, il demeure que la violence masculine est cependant plus dangereuse et susceptible d'entraîner davantage d'implications au plan médical, légal et social.

Straus et Sweet (1992) ont étudié l'agression verbale envers le partenaire et concluent que la forme et la fréquence de ce type d'agression étaient très similaires chez les hommes et chez les femmes. Ces données sont, selon ces auteurs, en contradiction avec la croyance populaire qui veut que les femmes utilisent davantage l'agression verbale que les hommes. Il faut prendre en considération qu'un partenaire peut répondre de manière violente, verbalement, à la suite d'une première insulte et que la réponse peut prendre la même forme que l'agression.

Comparativement à ce que les hommes rapportent, les femmes mentionnent davantage de violence verbale, tant de leur part que de celle de leur partenaire, et ce, autant comme victimes que comme agresseurs (Morse, 1995 et Scinovacz, 1993).

Pearson (1997) renvoie à une enquête sur l'alcoolisme réalisée par une spécialiste des sciences sociales de l'Université du Manitoba, Reena Sommer (1989). Y sont consignées des données sur les femmes violentes. Il est noté que 39,1 % des femmes reconnaissent s'être déjà livrées à des actes de violence sur leur compagnon durant leur relation et que 16,2 % de ces agressions sont définies comme graves (Pearson, 1997, cité dans Cliche, 1998). Reprenant la liste de départ, un total de 737 personnes préalablement interrogées le furent à nouveau par Sommer. Les résultats indiquent que 90 % des femmes interrogées qui avaient admis frapper leur partenaire ne l'ont pas fait en état de légitime défense. Les femmes reconnaissaient plutôt les motifs suivants : la colère, la jalousie, la frustration et l'effet d'une drogue (Cliche, 1998).

Dans l'ensemble des études, on utilise les mêmes outils de mesure pour quantifier la violence des hommes et des femmes. Il est toutefois délicat d'employer des outils identiques à cause des différences observées entre les deux sexes quant à leur capacité physique, leur socialisation, leur conception de la violence et des actes s'y rapportant.

2. Modèle socioculturel : approche féministe

Le deuxième modèle explicatif, soit celui dit socioculturel, dirige ces études vers les tendances culturelles et sociales comme agent d'influence de la violence. Ce modèle comprend entre autres l'approche féministe et la théorie des normes sociales. La violence est présentée comme étant causée par des facteurs sociaux reliés à la culture. L'explication avancée par les féministes ramène à l'ordre social de type patriarcal qui légitimise une imposition de la violence à l'endroit des femmes en acceptant l'inégalité et la domination qui leur est faite par les hommes. Ceux-ci adoptent le modèle dominant et reproduisent la violence. Les hommes sont dans ce cadre dans une position d'abuseurs envers les femmes. Les chercheurs se basent principalement sur leur analyse sociale de même que sur différents faits contenus dans des comptes rendus de police et des dossiers des hôpitaux, des palais de justice, des cliniques et des centres d'hébergement pour justifier leur position (Morse, 1995). Le principe d'asymétrie sexuelle auquel les femmes sont assujetties explique comment la violence sévère qui cause des blessures est le propre des hommes et que la violence est exercée par les hommes sur les femmes.

Données de recherche

Les tenants de l'approche féministe considèrent que les menaces à l'équilibre et à l'intégrité psychologique sont autant de gestes violents que les actes susceptibles de compromettre l'intégrité physique du partenaire. Tous les gestes posés sont autant de moyens différents utilisés pour atteindre une même fin : le contrôle de la partenaire féminine. Ainsi, l'usage de la force physique constitue un outil de domination dont la manifestation est porteuse de la même intention que les menaces, soit celle de dominer. Qu'il s'agisse d'abus psychologiques ou de coups pouvant causer des blessures corporelles, les effets destructeurs sont de même importance. Selon cette approche, une forme de violence peut conduire à une autre. De même, plusieurs formes peuvent aussi être exercées en concomitance (Cantin, 1995).

Les causes et les motifs de la violence domestique sont présumés inhérents à la discrimination existant entre les genres et au pouvoir qui leur est imparti. Ces deux facteurs sont examinés par les chercheurs féministes.

Pour eux, c'est en retraçant l'histoire des genres qu'on peut le mieux comprendre l'origine de la violence. Les études menées dans cette perspective démontrent que les structures sociales sont inégales et que celles-ci reflètent les politiques sociales et économiques (Morse, 1995). Conséquemment la violence conjugale exercée par les hommes persiste à cause du pouvoir qui leur est octroyé par le patriarcat. Grâce à leur suprématie sanctionnée socialement, les hommes peuvent astreindre les femmes à une position inférieure et les maintenir dans la dépendance tant au niveau familial que social. Dobash et Dobash (1983) décrivent ainsi la violence comme une tentative d'établir ou de maintenir un ordre patriarcal. L'autorité et la suprématie légale des hommes leur confèrent une place importante au cœur des différentes institutions, ce qui confine les femmes dans une position de subordonnées (Brinkerhoff et Lupri, 1988). Il s'ensuit donc que la violence est considérée comme un problème politique et social plutôt qu'individuel (Yllö, 1993).

Les chercheurs féministes et pro-féministes affirment que la suprématie mâle se transmet à travers les héritages sociaux et affecte les rôles dans les sphères économique, politique, légale et religieuse. Ils notent qu'historiquement les hommes ont toujours contrôlé les femmes et que, dès lors, cela justifie le fait que les femmes soient davantage susceptibles d'être exposées à la violence (Morse, 1995).

Trois facteurs constituent des éléments prédominants qui expliquent la violence faite aux femmes : soit la différence de pouvoir entre les hommes et les femmes, la dépendance économique et psychologique des femmes et enfin leur isolement social.

L'étude complexe de la constitution des genres permet de développer une meilleure connaissance théorique, empirique, politique et personnelle de la violence. Comme le souligne Yllö (1993), une telle approche exige d'analyser la nature des genres, ce qui implique la psychologie de l'agresseur et de la victime, leurs interactions de même que les attentes induites dans la famille au niveau des relations et des dynamiques toujours selon le genre des personnes. Les études sont réalisées selon l'idéologie patriarcale et la structure sociale à l'intérieur de laquelle les individus et les relations se développent. Comme il le précise, il existe un large spectre de perspectives féministes, allant de la plus radicale à la moins radicale. Cependant, elles convergent toutes dans l'étude des genres et du pouvoir. Plutôt que d'étudier la violence selon le moyen de gérer un

conflit sans égard aux personnes et aux genres, les féministes l'étudient selon une perspective de contrôle coercitif. Selon Makepeace (1986), les femmes qualifient les actes violents qu'elles posent comme étant de nature défensive, alors que les hommes qualifient les leurs comme étant des tentatives d'intimidation.

Selon Green (1990), des normes sociales conflictuelles peuvent entraîner des perceptions différentes en ce qui concerne la violence exercée par les hommes. Selon ce chercheur, alors que les hommes sont socialisés à ne pas agir avec violence à l'endroit des femmes, ils sont également socialisés à se défendre et à riposter lorsqu'ils sont attaqués (Green, 1990 cité dans Bookawala, Frieze, Smith et Ryan, 1992).

Au cœur de la vision féministe est posé le principe voulant que la violence des femmes constitue essentiellement un moyen de défense ou une réaction à une menace. La violence exercée par les femmes est alors perçue comme ne pouvant être ni offensive ni à l'origine de comportements violents contrairement à ceux attribués aux hommes.

Les efforts consciencieux des tenants de l'approche féministe se sont déployés afin de valider l'expérience des femmes à l'extérieur d'une interprétation traditionnellement construite par les hommes (Morse, 1995). Les études féministes utilisent davantage des instruments qualitatifs et des grilles de cueillette de données constituées de questions ouvertes (Morse, 1995).

Les chercheurs de l'approche féministe ont investigué les contextes et les causes de la violence unidirectionnelle et bidirectionnelle des femmes. Ces études mettent l'accent sur l'histoire des structures politiques et sociales inégales. Les hommes disposent généralement de plus de ressources et de pouvoir au sein des différentes institutions, ils sont donc plus susceptibles d'utiliser ces outils comme moyens de contrôle et de domination et ainsi, plus susceptibles d'être violents (Brinkerhoff et Lupri, 1988).

Le manque d'autonomie et de contrôle constituent deux éléments significatifs dans la compréhension de la violence exercée par les femmes sur les enfants. La violence exercée par celles-ci est considérée dans un tel cas comme un geste d'impuissance et une perte de contrôle sur leur vie (Chamberland et Damant, 2003). Ces gestes découlent donc d'un manque de

pouvoir alors que ceux attribués aux hommes envers les femmes sont tributaires d'un déséquilibre de pouvoir favorable à ces derniers. La violence exercée par les femmes envers leur conjoint est selon l'approche féministe comprise en terme de déséquilibre favorable aux hommes qui rendent les femmes sujettes à exercer une violence de nature essentiellement défensive.

Comme l'a écrit Kersti A. Yllö en 1993, malgré toute sa complexité, l'idée fondamentale de l'approche féministe est plutôt simple : « [...] la violence domestique ne peut être adéquatement comprise que si on prend en considération le genre et le pouvoir » (p. 47). Ces deux mots-clés constituent les pôles autour desquels gravite l'essence même de l'approche. Il y est mis en lumière l'interaction entre la violence et les autres moyens coercitifs visant à contrôler le partenaire. Les inégalités dans le mariage et les rapports de couple représentent ainsi la semence de la violence. Ces inégalités encouragent et maintiennent la domination de l'homme sur la femme. Dans un tel contexte, il est difficile de suggérer une définition de la violence des femmes. Il apparaît clair pour les féministes que cette violence ne peut être comprise qu'à partir d'une analyse des pouvoirs et recadrée dans une histoire conjugale, sociale et culturelle.

Comme le mentionne Demaris (1986), la plupart des données provenant de questionnaires rapportent que le pourcentage des femmes qui se disent violentes physiquement se rapproche de celui des hommes. Toutefois, selon les auteurs de l'approche féministe, la majorité de ces femmes qualifient cette violence de défensive. Les situations où la femme est l'initiatrice de la violence doivent être considérées comme étant « atypiques » (Strauss & Gelles, 1986 cité dans Demaris, 1986).

Comme le rappelle Chamberland (2003), une distinction doit être faite entre ceux qui recherchent un contrôle occasionnel et ceux qui sont à l'intérieur d'une « dynamique patriarcale ». La première forme est situationnelle alors que la deuxième est reliée à un besoin plus général de contrôle et est fondée sur la dynamique personnelle et sociale de l'individu. Selon Umberson *et al.* (1998), il est possible de concevoir que le lien entre la violence et le contrôle personnel sous-tende des processus sociaux et psychologiques différents. Ce même auteur suggère que les femmes perçoivent la violence comme une perte de contrôle, génératrice d'effets négatifs alors que les hommes auraient davantage tendance à l'utiliser afin de retrouver le contrôle et leur estime. Or, Umberson *et al.* (1998) mentionnent aussi que le recours à la violence ne modifie

pas le sentiment d'être en contrôle chez l'homme alors qu'il le diminue chez la femme. Dans un tel contexte, il est impératif de concevoir différemment les enjeux liés au contrôle selon le genre et d'analyser les comportements violents des femmes selon la perception qu'elles s'en font.

Le niveau de symétrie dans la répartition du pouvoir au sein des couples est fonction de la nature des rapports sociaux. Pour les couples asymétriques où la dynamique patriarcale demeure, la notion de contrôle et de pouvoir les assujettit à la violence davantage que les couples symétriques (Grandin et Lupri, 1997 dans Chamberland, 2003). Le contrôle représenterait pour ces couples asymétriques un enjeu particulièrement signifiant. L'accessibilité au pouvoir pour les partenaires aurait constitué une prédisposition aux conflits dans 54 % des couples participant à sa recherche.

Dans un autre ordre d'idée, Guéricolas (1998) cite Sheehy, une criminologue ontarienne qui a étudié, entre 1990 et 1994, 13 cas de femmes ayant commis des homicides à la suite de la violence exercée par leur conjoint. Elle constate qu'aucune d'entre elles n'a été acquittée bien que fut invoqué le syndrome de la femme battue. Au mieux, la sentence fut allégée (Guericolas, 1998).

3. Modèle intra-individuel : approche psychologique

Le dernier modèle, appelé intra-individuel, inclut plusieurs approches dont l'approche psychologique. Selon les tenants de cette approche les causes de la violence se situent à l'intérieur de l'individu. La personnalité et les caractéristiques de l'individu sont au cœur de la conception de la violence (Cantin, 1998).

Les troubles de personnalité deviennent ainsi des éléments essentiels considérés particulièrement dans les cas de violence moyenne et sévère. Selon Gagnon (1995 cité dans Cliche, 1998, p. 24) l'approche psychologique « s'intéresse principalement aux caractéristiques personnelles de l'individu et cherche dans cette avenue la source du problème. ».

Données de recherche

La perspective psychologique offre de nombreuses avenues pour comprendre la violence conjugale. À l'instar des autres approches, on y relève la présence de plusieurs écoles de pensée, lesquelles s'inscrivent toutefois dans une vision générale commune et réfèrent principalement aux traits de personnalité, aux troubles de la personnalité ainsi qu'au niveau de violence. On y retrouve, entre autres écoles, la cognitivo-behaviorale, la psychodynamique et l'humaniste. Il nous a toutefois été impossible de trouver une définition précise de la violence selon cette perspective.

Selon O'Leary (1993, cité dans Gelles et Loseke, 1993), si la société ne semble pas socialiser la majorité des hommes et des femmes à rendre légitime l'emploi de la violence dans les rapports humains, il reste qu'un certain nombre d'individus perçoivent que de tels comportements sont acceptables.

Selon cette approche, les explications données à la violence seront de nature psychologique et portent notamment sur les traits de personnalité et les troubles de la personnalité. Ainsi, certains hommes violents seront étiquetés comme des personnes ayant des comportements explosifs (*intermittent explosive disorder*) ou présentant un trouble de personnalité sadique (*sadistic personality disorder*). Ces deux diagnostics ne seront toutefois pas vus comme étant applicables à l'ensemble des hommes violents (O'Leary et Jacobson, 1992 dans O'Leary, 1993; Gelles et Loseke, 1993). Il semble que les hommes au comportement physique violent présentent davantage de troubles d'autonomie et d'expression. De plus, des dysfonctionnements affectifs ainsi que des tendances antisociales sont également observées chez ces hommes. O'Leary suggère que le niveau de gravité des agressions puisse être dépendant de la psychopathologie (O'Leary, 1993).

Les théories cognitivistes suggèrent de porter attention aux deux facteurs suivants : la personnalité antisociale de l'agresseur et les croyances de l'agresseur et de la victime. L'aspect antisocial peut influencer le phénomène d'agression à l'intérieur du couple. Il serait signifiant pour trois types de famille en particulier : les modèles de l'agresseur unique, de la violence bilatérale et de la famille dysfonctionnelle (Appel et Holden, 1998 cité dans Chamberland, 2003). Holtzworth-Monroe et Stuart (1994) ont d'ailleurs proposé que la présence de ces facteurs soit associée à la gravité et au contexte de violence au sein d'une famille.

Les théories cognitivistes qui s'insèrent dans l'approche psychologique aident à comprendre les distorsions cognitives des agresseurs et des victimes. Certaines des études ont analysé les fondements cognitifs des facteurs liés à la violence. Les sentiments de rejet, d'abandon et d'envahissement représentent, selon les chercheurs cognitivistes, une menace à l'équilibre socio-affectif. Ils s'avèrent être une cause associée au sentiment d'impuissance ou à l'impression d'être en danger. Ces facteurs sont générateurs de violence tout comme la jalousie qui elle laisse présupposer un sentiment d'amour, de propriété et de blessure (Holtzworth-Monroe et Hutchinson, 1993).

Ces théories « laissent supposer le caractère à la fois expressif et instrumental de l'agression au sein des relations privées ; l'agression est aussi autoprotectrice et prédatrice. » (Chamberland,

2003, p.187). De plus, les besoins de sécurité et de pouvoir constituent des motivations fondamentales qui expliquent la violence dans les relations intimes.

Langhinrichsen-Rohling, Neidig et Thorn (1995) ont porté leur attention au genre des sujets et l'ont mis en lien avec la violence qui survient au sein des couples militaires de même qu'au passé de violence des individus impliqués. Ces auteurs ont utilisé le « Conflict Tactics Scales » pour la collecte de leurs données de recherche. Les résultats font état que dans 83 % des couples au moins un acte violent était survenu. Seulement 3 % des couples appartiennent toutefois à la catégorie « violenté par la conjointe » et 14 % à celle de « violentée par le conjoint ». Près de 55 % des hommes et 37 % des femmes étaient classés « sévèrement agressifs ». Les hommes rapportaient un moins grand nombre de blessures physiques comme conséquences de la violence des femmes. C'est seulement dans 7 % des cas que l'homme était celui qui rapportait avoir été davantage blessé physiquement. D'après cette recherche, les femmes se sentent davantage responsables du premier épisode de violence.

Une étude de Cascardi *et al.* (1991) indiquait que dans les couples mariés depuis plusieurs années et très conflictuels, la violence physique grave des femmes était attribuée à l'autodéfense dans 60 % des cas. Dans ceux où le degré de violence au sein du couple était moyen, peu de gestes de violence physique étaient rapportés par les partenaires comme lié à l'autodéfense, et même aucun parfois. Selon ces auteurs, des différences dans le processus cognitif sont relevées selon le degré de violence. Ainsi, la perception du contrôle et de l'autodéfense varie selon le niveau de gravité des gestes violents posés; la violence est plus grave si la valeur attribuée au contrôle et à l'autodéfense augmente.

La victimisation à l'intérieur du couple dit « violent bidirectionnellement » a fait l'objet d'une étude de Vivian et Langhinrichsen-Rohling (1994). Dans cette recherche, les hommes et les femmes rapportent une même fréquence ainsi qu'une même intensité d'actes violents. Toutefois, les femmes victimes d'agressions physiques paraissent davantage affectées négativement que les hommes. Les conséquences psychologiques et physiques semblent aussi plus importantes: près de 56 % des femmes disent avoir été blessées par l'agression comparativement à 44 % des hommes.

4. Conception populaire de la violence

Il apparaît important de prendre le temps de mettre en lumière la conception populaire de la violence. En effet, il semble que la définition et la perception des manifestations de la violence telles que conçue par la population diverge de celles des chercheurs dans ce domaine d'étude.

Tel Cantin (1995) l'a constaté, la violence domestique en termes de conception populaire fait référence à des comportements exceptionnels, peu fréquents, où les notions de brutalité et de force physique prennent une importance significative. L'atteinte à l'intégrité physique prend beaucoup d'importance alors que les « voies de fait mineures » sont perçues comme des gestes à désapprouver, mais qu'on ne qualifie pas de violentes. On y retrouve par exemple le fait de pousser ou de bousculer son partenaire. De plus, « [...] des manifestations fréquentes d'agressivité, qui présentent peu de risques de blesser l'autre, seront considérées comme faisant partie de l'expérience commune à tout être humain. » (Cantin, 1995)

Les types et les formes de violence sont évalués différemment selon le genre, la classe sociale et l'expérience de violence. Laporte et Chamberland (2002) ont évalué les conceptions et croyances d'adolescents. Ils en ressort que les garçons et les filles conçoivent différemment la violence physique et sexuelle. « Plus de garçons que de filles considèrent que forcer l'autre à une activité sexuelle (13 % vs 4 %), pousser ou brasser (14 % vs 4 %) et gifler l'autre (9 % vs 5 %) sont des conduites non violentes » (Chamberland, p. 190, 2003). En qui concerne la population adulte, les hommes et les femmes ayant des relations intimes non violentes sont ceux qui perçoivent le plus le contrôle comme un geste violent (Locke et Richman, 1999).

De plus, une étude menée chez des universitaires démontre que les femmes considèrent le contrôle, la coercition et la dominance comme des manifestations de contrôle des hommes. En outre, plus un adolescent est victime ou agresseur, moins il perçoit l'intimidation et l'isolement comme des gestes de violence psychologique. Greenblat (1983) a constaté que les femmes victimes de violence physique ne se perçoivent pas comme telles.

Straus et Sweet (1992) ont conclu que la forme et la fréquence de la violence verbale étaient très similaires chez les hommes et chez les femmes. Ces données sont, selon ces auteurs, en

contradiction avec la croyance populaire qui dit que les femmes utilisent davantage l'agression verbale que les hommes. L'étude de Morse (1995) démontre que les femmes utilisent moins de gestes violents qui présentent un risque pour la santé physique de leurs partenaires, ce qui concorde davantage avec la conception populaire de la violence physique commise par les femmes.

5. Bilan sur les approches présentées

Le bilan que nous pouvons tracer des trois principales approches inventoriées dans la présente recension des écrits centrée sur la violence exercée par les femmes est le suivant.

L'approche psychosociale postule que la violence repose sur un ensemble de facteurs et de variables qui poussent un individu à agresser son partenaire. On y suggère en particulier la jalousie, la transmission intergénérationnelle d'attitudes et de comportements pro-violents et le manque d'équilibre entre les ressources des partenaires. On n'exclut pas la possibilité que les femmes puissent potentiellement se comporter en instigatrices de violence. La majorité des résultats de recherche font état de la violence des femmes et dénombrent les gestes commis.

L'approche féministe soutient pour sa part la thèse de l'homme responsable de l'abus exercé à l'endroit de la femme. C'est en s'appuyant sur l'histoire des genres, sur la détermination des rôles selon le genre et sur le pouvoir qui lui est attribué que cette approche base son analyse. Elle pose le principe d'asymétrie sexuelle qui veut que les femmes soient davantage sujettes à subir des gestes de violence sévère et des blessures. Les tenants de cette approche tentent d'expliquer les causes et les motifs de la violence domestique par les différences sociales liées aux genres et au pouvoir. La violence des femmes est davantage considérée comme étant de nature défensive et réactionnelle.

Enfin, l'approche psychologique inclut plusieurs écoles de pensée. La notion de violence qui est présentée repose principalement sur différents éléments psychologiques dont les traits de personnalité, la socialisation, les dysfonctionnements affectifs et les processus cognitifs.

Il est à noter que les visions de ces trois approches ne sont pas diamétralement opposées, pourraient être vues comme complémentaires. En effet, la première, porte sur des facteurs tant sociaux qu'individuels, la deuxième s'attarde principalement à des facteurs de nature sociologique et culturelle alors que la dernière place l'accent sur des facteurs individuels.

6. État de la question

Tel qu'il a déjà été mentionné, la question de la violence commise par les femmes à l'endroit des hommes demeure le sujet d'un débat ouvert. La littérature comprend un bon nombre d'éléments qui exposent et critiquent les différentes approches de la question. Nous avons regroupé ci-après les différents points de vue concernant la violence des femmes envers leur conjoint. On notera plusieurs divergences et oppositions.

Les principales questions ou les critiques soulevées qui se situent au cœur du débat peuvent être ramenées à neuf grands thèmes ou enjeux spécifiques différenciant les hommes et les femmes concernant à la violence perpétrée ou subie. Ce sont les suivants :

a) Le nombre de gestes de violence posés par les femmes et les hommes

Des chercheurs, tenants de l'approche psychosociale, rapportent que les femmes commettent autant, sinon davantage, d'actes de violence à l'endroit de leur partenaire que les hommes. Il s'agit plus souvent de gestes à faible risque pour la sécurité physique des hommes. Est compris dans ces actes le fait de frapper et de crier (Brinkerhoff et Lupri, 1988; Morse, 1995).

b) La nature défensive des comportements violents attribués aux femmes

Selon plusieurs tenants de l'approche féministe, dont Demaris (1986), les actes violents commis par les femmes existent, mais ils s'insèrent essentiellement dans un objectif d'autodéfense. Ces gestes, plutôt que de viser la prise du pouvoir, sont posés pour se défendre du danger, assurer sa sécurité ou mettre fin à la violence de l'homme en lui imposant une limite.

c) La considération du contexte global dans lequel les actes violents sont commis

On reproche souvent aux chercheurs de l'approche psychosociale le peu d'importance qu'ils accordent au contexte dans lequel la violence prend place. Ce contexte est différent pour les hommes et les femmes tant dans la position d'agresseur que de victime.

d) La qualité de la méthodologie et des outils de recherche utilisés

Il est argué que plusieurs études ne sont pas conçues de façon solide au niveau méthodologique, emploient des instruments peu ou pas valides et comprennent des échantillons restreints. Parmi les objets de litige il y a le questionnaire Conflict Tactics Scales, élaboré par Murray Straus et Richard Gelles. Cet instrument souvent utilisé dans les études à grande échelle se voit reprocher sa faible prise en compte du contexte des actes violents et le peu de place qu'il accorde à la violence psychologique.

e) La différence entre les deux genres relativement à la victimisation

Certains chercheurs, dont Szinovacz (1993), estiment que le degré de victimisation peut varier selon le genre. En effet, selon cet auteur, les femmes exerçant de la violence conjugale perçoivent davantage leur conjoint en victimes qu'eux-mêmes ne se perçoivent dans cette situation.

Parallèlement, les femmes se sentent davantage victimes que les hommes lorsqu'elles se retrouvent dans une situation d'abus. Un tel constat doit être considéré dans l'interprétation des résultats.

f) Les conséquences différentes de la violence sur les hommes et les femmes

Les hommes étant généralement capables d'une plus grande force physique, les conséquences corporelles de la violence varient selon le genre. Les conséquences psychologiques sont, pour leur part, plus difficiles à évaluer.

g) La minimisation des hommes par rapport aux actes violents commis

Szinovacz (1993) émet l'hypothèse que les hommes nient davantage leur violence et que, par le fait même, ils en diminuent l'importance. À l'inverse, les femmes sont plus promptes à admettre et à rapporter leurs actes violents de même que ceux de leurs conjoints.

h) La reconnaissance plus grande des femmes face à la violence qu'elle exerce

Selon Szinovacz (1993), les femmes placées dans une même situation que les hommes vont qualifier un plus grand nombre de leurs actes et de ceux de leurs conjoints comme étant violents.

i) Le degré de responsabilisation différent selon le sexe

Les femmes se responsabilisent davantage, quelle que soit la position qu'elles occupent. Ainsi, victimes ou agresseurs, les femmes se blâment davantage (Scinovac et Egley, 1995).

7. Recherche bibliographique

C'est à partir de termes précis et pertinents reliés à l'objet d'étude que l'identification du matériel approprié a été effectuée afin d'entreprendre la recherche dans les banques de données. Les termes ayant fait l'objet de cette exploration sont «violence et famille», «violence envers le conjoint», «interspousal violence», «female aggression», «abused men», «battered husband». La majorité des articles retenus proviennent des catégories «interspousal violence» et «famille et violence».

Une fois les mots-clés sélectionnés, les banques de données suivantes furent interrogées: Psychlit, Social Work Abstracts, Sociological Abstracts et Nash Clinical Register.

Un grand nombre d'études épidémiologiques furent réalisées et rendent compte de la violence entre conjoints. Toutefois, un nombre plus restreint d'études ont analysé la violence conjugale avec une toile de fond plus large que le simple dénombrement d'actes violents. Ainsi, au total, une vingtaine d'ouvrages abordaient le sujet qui nous concerne et faisaient usage d'une méthodologie scientifique. Parmi les recherches portant sur la violence familiale et la violence entre conjoints, près de vingt ont retenu notre attention de façon particulière. La façon dont le sujet était traité de même que les similitudes avec nos préoccupations ont justifié la sélection aux fins du présent travail.

Chapitre 3 : Cadre conceptuel et théorique

1. Question de recherche

Par rapport à l'objet d'étude, les questionnements reliés à la présente recherche s'articulent autour de la question suivante :

Quels sont les circonstances, les contextes et les mobiles entourant la violence commise par les femmes à l'endroit de leur conjoint?

Essentiellement, la démarche poursuivie vise à clarifier quels sont les principaux facteurs évoqués entourant la violence exercée par les femmes. Ces facteurs sont étudiés à partir de la représentation que les femmes elles-mêmes s'en font.

2. Objectif de recherche

À la suite des lectures réalisées et du questionnement qu'elles soulèvent, nous nous interrogeons sur la définition même de la violence. Ainsi le problème peut être formulé de la façon suivante : « La violence des femmes est dépendante de quels contextes, de quelles circonstances et de quels mobiles? »

Telle qu'elle est formulée, cette question prend en compte les raisons qui sous-tendent leur violence. Elle met de l'avant certaines interrogations auxquelles nous tenterons de répondre en ce qui concerne les événements qui entourent les gestes posés par les femmes.

La violence qu'elles exercent est-elle de nature offensive ou défensive? Est-elle unidirectionnelle ou bidirectionnelle? Les femmes violentes ont-elles été soumises à la violence d'un ex-conjoint?

Comme on le relève dans la recension des écrits, de nombreuses données imputent aux femmes un certain nombre de gestes violents. Toutefois, peu d'informations nous permettent de situer les causes possibles entourant ces gestes.

L'objectif de la recherche est de recueillir auprès des femmes ayant posé des gestes violents à l'endroit de leur conjoint des informations sur le contexte, les circonstances et les mobiles à l'origine de leur violence. La présente recherche veut recadrer les données à l'intérieur du contexte général de vie du couple et ainsi pouvoir situer les gestes de violence des femmes dans une perspective plus holistique. Les gestes de violence exercés par les femmes seront analysés à partir du vécu de celles-ci et en prenant en compte les événements survenus au cours de leur relation. Afin de faciliter l'étude du sujet, la chercheuse a élaboré trois zones de questionnement qui viennent spécifier les éléments explorés. Chacune de ces zones permet de rétrécir davantage le champ d'étude. Elles sont les suivantes.

2.1 Les zones de questionnement

- a) Dans quel contexte la violence survient-elle? On entend par là le cadre général qui a entouré l'agir violent. Lorsque la violence surgit, s'agit-il de moments où les membres du couple vivent différents stress liés à leur vie professionnelle, financière ou autre? Des comportements violents du conjoint sont-ils survenus au cours de la relation?
- b) Quelles sont les circonstances qui entourent les scènes de violence? Des événements particuliers sont-ils survenus les heures précédant les épisodes de violence?
- c) Quels mobiles les femmes identifient-elles pour expliquer ou justifier leurs actes violents? Invoquent-elles des raisons particulières, des motifs spécifiques? Quelles-étaient leurs intentions en posant ces gestes? Quels buts voulaient-elles atteindre?

L'utilisation du terme « contexte » entend la situation globale de la femme, son regard sur sa relation conjugale et les événements survenus au cours de cette relation. Il s'agit du contexte conjugal, familial, social et environnemental c'est donc dire du cadre général de vie de la femme.

L'étude des circonstances réfère à la situation actuelle, ce qui a marqué les heures précédant les gestes violents, tel que le déroulement de la journée et ses particularités. Par les mobiles ou les motifs, on réfère aux raisons évoquées par les femmes pour expliquer leurs gestes violents. Ces mobiles, soulevés par les femmes, peuvent être divisés en deux catégories, soit les mobiles intrinsèques et les mobiles extrinsèques. Les mobiles intrinsèques font référence aux éléments nommés par les femmes, reliés à leurs caractéristiques personnelles, alors que les mobiles extrinsèques, eux, font référence à des causes externes qu'elles ont identifiées.

3. L'approche théorique retenue: explication sur l'origine de la violence

L'approche théorique retenue est l'approche psychosociale. Les recherches menées sur la violence exercée par les femmes à partir de cette approche examinent l'interaction des variables psychologiques et sociales en tant que causes de la violence (Brinkerhoff et Lupri, 1988). Les chercheurs partisans de l'approche psychosociale soutiennent que différents facteurs amènent un individu à en agresser un autre. Ils croient également que la violence peut être associée à un manque d'équilibre entre les ressources des partenaires (Allen et Strauss, 1980), tout comme à la présence d'un grand nombre de facteurs.

À partir des données avancées par l'approche psychosociale, des questions ont surgi et le besoin d'approfondir le sujet de la violence exercée par les femmes s'est fait sentir. En effet, les données suggérées par les recherches font état d'un grand nombre d'actes violents de la part des femmes, mais peu d'informations nous indiquent le contexte de vie de celles-ci. Considérant cette réalité, il s'avérait nécessaire de comprendre dans quelle situation les femmes se trouvaient. Les critiques émises par les tenants de l'approche féministe face à ces études soulèvent le besoin d'étudier le contexte de vie des femmes avant de faire quelques interprétations des données recueillies. Comme la majorité des études quantifient les actes violents des femmes avec comme outil le Conflict Tactics Scales, la pertinence de mener une étude exploratoire qui tienne compte du contexte s'avérait essentielle.

Comme le suggère l'approche féministe, la réalité des femmes s'insère dans une histoire où l'homme est dans une position sociale dominante. De plus, la relation entre le genre et le

pouvoir tient une place marquante dans l'étude de la violence. Ainsi, c'est en questionnant les femmes sur leur vécu et leur propre perception de leurs comportements violents que cette recherche considère les critiques soulevées par le cadre théorique féministe. Toutefois, nous avons pris en considération un ensemble de facteurs autres que le genre et le pouvoir dans notre questionnement, croyant également qu'un grand nombre de variables peuvent amener un individu à en violenter un autre.

4. Définitions et conception

En raison des divergences relevées dans la conception de la violence selon les différentes approches et dans la méthodologie à privilégier, des difficultés peuvent surgir. Ainsi, on peut s'attendre à ce que l'opérationnalisation de la définition de la violence, le choix des variables à l'étude de même que les méthodes de cueillette des données varient selon l'approche privilégiée.

Les différences relevées dans la littérature concernant la définition de la violence entre les genres rendent nécessaire d'utiliser un outils spécifique d'étude et d'analyse de la violence exercée par les femmes. Dans un document produit par Gelles et Loseke (1993), des spécifications concernant les différences entre les approches sont faites; ils y présentent le point de vue d'auteurs connus. O'Leary et Straus (1993 dans Gelles et Loseke, 1993) divisent les actes de violence en trois catégories: violence verbale, voies de fait mineures et violence sévère. La gravité des gestes est, selon eux, proportionnelle aux risques de blessures corporelles. Ainsi, pousser et taper constituent des voies de faits mineures et battre, frapper ou frapper avec un objet représentent des gestes de violence sévère. Les tenants de l'approche féministe se méfient d'une telle façon d'appréhender le phénomène (Gelles 1993). Selon ces derniers, la violence physique et psychologique sont toutes deux le reflet d'un seul et même désir de domination entraînant l'une et l'autre des conséquences sérieuses.

Les travaux portant attention au genre parlent de violence dès qu'il est question « d'imposer sa volonté à une autre personne, que ce soit par la force physique, les menaces verbales, l'humiliation, etc. » (Solange Cantin, 1995, p. 30,)

C'est selon cette dernière définition de la violence que notre étude comprend les actes commis par les femmes dans leur relation conjugale. Toutefois, ces gestes violents seront recadrés dans un contexte conjugal afin d'en tirer une interprétation plus juste et plus précise.

Les variables étudiées, soit le contexte, les circonstances et les mobiles entourant les gestes violents posés par les femmes permettent de faire une analyse situationnelle qui débute par un champ d'étude plus large, soit le contexte, en allant vers un champ plus restreint, soit les mobiles personnels.

Quelques définitions:

Contexte :

Situation globale où se situe un événement. Il constitue un « ensemble de circonstance dans laquelle s'insère un fait. On le comprend donc en terme de « contexte situationnel, politique, familial » (Larousse, 2000) conjugal et environnemental.

Circonstance :

1. « Particularité qui accompagne un fait, une situation ou un événement. » Ce qui « constitue ou caractérise le moment présent » (Larousse, 2000). Qui caractérise le moment où la violence est survenue.

Mobile :

1. Motif qui pousse ou « incite quelqu'un à agir » (Larousse, 2000), qui détermine certaines de ses conduites, une justification personnelle. Motif qui conduit une personne à commettre une infraction.

*Intrinsèque

Qui appartient à l'objet lui-même, indépendamment des facteurs extérieurs ; inhérent.

*Extrinsèque

Qui vient du dehors. Causes externes

Violence défensive :

Elle « renvoie à un comportement agressif provoqué par les actions d'autrui. » (Vallerand, 1994, p. 514)

Chapitre 4 : Méthodologie

Le chapitre qui suit présente la méthode utilisée dans le cadre de notre recherche sur le contexte, les circonstances, et les mobiles évoqués par les femmes qui exercent de la violence à l'égard du conjoint. Il contient donc les sections suivantes : le devis de recherche, les procédures générales, le choix d'instrument, l'échantillon et les limites de l'étude.

1. Devis de recherche

Les zones de questionnement du projet de recherche sont formulées à partir de la recension des écrits effectuée et étaient présentées au troisième chapitre. Une méthodologie de nature qualitative sera adoptée et les données seront recueillies à partir d'entrevues semi-structurées. L'objectif vise à rendre compte le plus justement possible de la réalité vécue par les femmes qui exercent de la violence à l'endroit de leur conjoint.

2. Procédures générales

La présente recherche est de type appliqué et vise une meilleure compréhension de la problématique. Les interrogations soulevées dans la littérature nous ont amenée à vouloir approfondir les connaissances sur les femmes qui se disent violentes envers leur conjoint et plus spécifiquement sur la représentation qu'elles se font de cette violence. Une méthodologie qualitative est privilégiée, car l'intention est davantage de décrire et d'expliquer la situation vécue par les conjointes violentes que de mesurer le phénomène. L'étude qualitative offre la possibilité de faire l'analyse des comportements dans toute leur complexité. Elle permet également de prendre en considération les perceptions et les impressions qu'ont les participants de ces mêmes comportements. Il devient de cette façon possible pour la chercheuse de les recadrer dans un contexte plus précis. Il appert donc que c'est la meilleure technique pour comprendre la signification des gestes.

Certaines faiblesses sont attribuées à la méthode qualitative, entre autres la «trop grande subjectivité, le caractère non systématique de ses procédures et ses faiblesses au plan de la fidélité interne et externe [...] et de la validité interne» (Huberman et Miles, 1991). Cela étant, ce type de recherche demeure nécessaire et est le plus approprié aux fins de notre étude. Il offre à la chercheuse la possibilité de recueillir des éléments subjectifs, d'approfondir certains thèmes au besoin et permet aux participantes d'aborder des points qui leur semblent essentiels. Dans le cas d'une recherche exploratoire, il est impératif d'avoir cette latitude.

Parmi les types d'outils de recherches qualitatives, l'entrevue semi-structurée est la technique qui sera privilégiée. Ce moyen nous est apparu le plus indiqué. Celui-ci nécessite une démarche structurée par un certain nombre d'étapes, soit la mise au point d'un cadre théorique solide et de zones de questionnement prédéterminées, l'élaboration d'un échantillon, la collecte de données par des entrevues semi-dirigées et l'analyse de contenu (Mayer, Ouellet, St-Jacques, Turcotte *et al.* 2000). Un cadre a été élaboré à partir des thèmes délimités par l'étude. Des questions ont été formulées à partir de ces thèmes et elles étaient présentées aux participantes selon un ordre préétabli par la chercheuse. L'objectif visé est que l'ensemble des thèmes prédéterminés soit couvert. L'entrevue des femmes a été enregistrée sur magnétophone et retranscrite de manière rétroactive et anonyme.

Le codage représente la transformation des données du texte à partir duquel des unités de sens et des catégories sont créées. Ces unités de sens doivent être exhaustives et pertinentes afin de recueillir l'information nécessaire sans que l'ensemble du texte ne doive être recopié (Mayer et Ouellet, 2000).

Dans le cas présent, les idées furent regroupées selon le thème auquel elles se rapportaient. Les principaux thèmes et sous-thèmes retenus sont ceux qui figurent dans les tableaux présentés à l'annexe I.

3. Choix de l'instrument

Le type de recherche proposé nécessite l'utilisation d'outils et de techniques spécifiques. L'approche inductive se concrétise par l'emploi de moyens qualitatifs auprès d'individus représentatifs. Elle permet d'en venir à une conclusion sur les situations des femmes en les questionnant elles-mêmes.

Le choix de l'instrument d'étude doit être fait en fonction du type de recherche réalisée, de l'objectif poursuivi, du niveau de connaissance et de l'aptitude de l'informateur à répondre (Mayer et Ouellet, 2000).

L'entrevue semi-structurée à questions ouvertes a été retenue. Les répondantes ont simplement été guidées à parler de leur expériences en rapport avec une série de thèmes proposés. Ce genre d'entrevues permet d'atteindre des objectifs qualitatifs favorisant la découverte de facteurs liés à différents comportements. Les répondantes jouissent dans ce cadre d'une liberté balisée par des questions provenant des thèmes déterminés.

Ces principaux thèmes qui furent préalablement déterminés sont les suivants : le contexte socioéconomique, le contexte général dans lequel la violence a pris place, les circonstances l'entourant, les mobiles, le passé de violence et enfin la violence du conjoint (annexe III).

Ainsi, ce type d'entrevues nous a permis de chercher dans quel contexte une femme a commis un acte de violence. Il permet d'identifier les circonstances entourant cet acte de même que les motivations qui habitent la femme à ce moment-là. On peut aussi, dans un tel cas, vérifier si dans le passé, la femme a subi de la violence. L'évaluation des mobiles permet de considérer le stress vécu et les justifications personnelles avancées. L'état psychologique de même que le degré de vulnérabilité antérieure aux épisodes de violence peuvent aussi être examinés.

Notre recherche propose ainsi une toile de fond sur laquelle les actes de violence commis par les femmes sont étudiés dans leur contexte. Étant donné l'objectif poursuivi, soit l'élargissement des connaissances, le choix d'entrevue semi-directive nous a semblé le moyen le plus approprié pour traiter ce sujet délicat et difficile à interpréter.

4. Échantillon

Un certain nombre de caractéristiques identifiées chez les participantes ont constitué les critères d'inclusion pour la participation au projet de recherche. Ces caractéristiques ont été estimées plus importantes que le nombre de participantes impliquées. Au départ, nous souhaitions rencontrer une douzaine de femmes. Or, compte tenu des difficultés éprouvées à atteindre ce nombre et du délai qui aurait été nécessaire pour y parvenir, neuf femmes ont été rencontrées. Étant donné le caractère exploratoire de la recherche, ce nombre nous a semblé suffisant pour recueillir les données nécessaires. Il est cohérent avec l'objectif de l'étude et permet de recueillir suffisamment d'expériences variées pour atteindre une saturation.

L'objectif de la recherche n'est pas d'arriver à des résultats qui soient généralisables à l'ensemble de la population puisqu'il s'agit d'une recherche exploratoire. En effet, le nombre d'individus questionnés n'est pas suffisamment grand pour pouvoir le faire. Il s'agit ici d'une étude effectuée à partir d'un échantillon non probabiliste constitué de personnes volontaires.

Les personnes visées nous ont été principalement adressées par les organismes « Option » et « Après-Coup », deux organismes communautaires oeuvrant auprès des hommes et des femmes aux prises avec la violence.

« Option » est situé à Montréal et l'organisme travaille non seulement avec les hommes violents mais aussi avec les femmes qui désirent éliminer leurs comportements violents dans leur relation conjugale et auprès de leurs enfants. Quatre des participantes nous ont été envoyées par cet organisme. Pour sa part, « Après-Coup » est situé sur la Rive-Sud de Montréal et s'adresse à la même population lui aussi. Une de nos neuf participantes nous a été envoyée par la « Clinique de violence de McGill ». Afin de parvenir à regrouper un nombre suffisant de femmes possédant les critères de sélection demandés, nous avons ainsi dû faire appel à ces trois ressources. Les rencontres se sont tenues, dans cinq cas sur neuf, dans les locaux de l'établissement qui nous avait envoyé la personne. Lorsque ce fut impossible de procéder ainsi, les rencontres se sont déroulées au domicile des participantes.

Les critères de sélection retenus pour la composition de l'échantillon ont été les suivants: 1) reconnaître avoir posé au moins un acte de nature violente (verbal ou physique) envers le conjoint au cours de l'année précédant l'étude, 2) être une femme âgée d'au moins 18 ans, 3) avoir vécu pendant au moins six mois avec le partenaire sur qui la violence a été exercée et 4) parler français ou anglais.

Le but de l'analyse était de comprendre les actes de violence des femmes en considérant les quatre aspects que sont a) le passé de victime de la femme, b) les actes de violence qu'elle a commis, c) le contexte, les circonstances et les mobiles où dans les relations intimes étudiées les actes de violence se produisent, d) les actes de violence du conjoint. Nous avons ainsi voulu vérifier si les femmes vivaient dans un contexte à risque de violence conjugale dans la relation intime étudiée.

Pour y parvenir, nous avons suivi certaines étapes. D'abord, nous avons enregistré sur bandes audio la totalité des entrevues réalisées. L'ensemble des femmes avait été préalablement avisé de cette procédure et toutes ont accepté de participer. Par la suite, nous en avons fait une première écoute afin d'avoir un meilleur portrait des informations recueillies. Puis, nous avons procédé à la retranscription textuelle de celles-ci. Le contenu des entrevues a donc pu être entièrement utilisé et ce, dans le plus grand respect des informations. Suite à la retranscription, nous avons procédé à la distribution des données par thème et avons fait la construction des tableaux à partir des éléments les plus régulièrement mentionnés. Enfin, nous avons revu le contenu des entrevues afin de s'assurer que les données pertinentes étaient notées et que la signification des idées était respectée.

5. Validité, fidélité et limites

La validité de contenu de la recherche réside dans la comparaison entre des éléments provenant de l'instrument et le construit étudié en termes opérationnels. La validité de l'instrument doit être contrôlée puisque celui-ci rend compte de la représentativité de l'objet mesuré (Lamoureux *et al.* 1992). L'instrument doit permettre d'atteindre le but proposé. Les thèmes et variables doivent être définis en termes clairs et opérationnels minimisant ainsi la place à l'interprétation. Quant à la fidélité de l'instrument, elle témoigne de la cohérence des mesures. C'est donc dire que l'instrument mesure un phénomène précis, la situation conjugale de femmes qui se disent violentes dans le cas présent, et ce, de façon constante (Lamoureux *et al.* 1992).

Dans le cadre d'une étude qualitative comme celle-ci, l'application de la fidélité et de la validité suggère l'utilisation de certaines stratégies pour augmenter la précision des données. Ainsi, la représentativité des candidates, les effets possibles du chercheur sur les femmes et l'opérationnalisation des concepts étudiés tels que le contexte, les circonstances et les mobiles, sont autant de points à considérer.

Afin d'éviter les erreurs de mesure, différentes dispositions ont été prises. Ainsi les participantes ont reçu des consignes; on a tenu compte des conditions d'administration des questionnaires et un effort a été fait pour éviter toute ambiguïté dans la formulation des questions.

Certains biais peuvent survenir dans le déroulement d'une recherche. En premier lieu, il est possible que des biais liés aux croyances et aux valeurs du chercheur soient introduits et aient un impact sur sa compréhension et sa capacité d'analyser les situations qui lui sont présentées. Ces distorsions peuvent mener un chercheur à privilégier une approche définie et, par conséquent, à adopter une compréhension particulière des situations.

En deuxième lieu, certaines femmes peuvent également être portées à mettre plus d'emphasis sur les comportements violents des conjoints ou, à l'inverse, à en diminuer l'importance étant donné les jugements sociaux portés sur ce type de comportements. Elles peuvent être portées à en faire autant pour leur propre comportement violent. Elles peuvent, enfin, chercher à bien répondre afin de plaire à la chercheuse et bien paraître à ses yeux.

En troisième lieu, il convient de rappeler que l'ensemble des femmes rencontrées étaient des femmes qui suivaient une thérapie pour les gestes violents qu'elles avaient posés. Ainsi, il est possible que leur compréhension et leur propre analyse de la situation puissent avoir été en partie influencées par le cheminement qu'elles avaient réalisé depuis le début de leur démarche.

Enfin, comme l'échantillon comprend peu de sujets et que ceux-ci ont été sélectionnés de façon non aléatoire, on ne peut prétendre être en mesure de généraliser à partir des résultats obtenus. Les entrevues avec les femmes ne permettent que d'élargir notre compréhension des situations où des femmes exercent de la violence à l'endroit de leur partenaire.

Certaines mesures préparatoires ont été prises avant de mener les entrevues. Une première, le savoir-faire, concerne les connaissances de la chercheuse sur les sujets. La chercheuse a acquis suffisamment de connaissances pour situer les faits et demander des précisions sur les principales orientations. La deuxième, le savoir-être, concerne les attitudes physiques (démontrer de l'intérêt), les attitudes intellectuelles (se montrer neutre et ouverte), et celles liées à la conduite d'une entrevue (susciter la confiance, l'intérêt, écouter et intervenir à des moments propices, réduire les barrières de statut social et apprécier les connaissances d'une participante).

Chapitre 5 : Présentation et interprétation des données

Dans cette section, les données les plus significatives recueillies lors des entrevues sont présentées. Les thèmes qui ont été davantage explorés, principalement ceux que l'on retrouve comme titres des tableaux, sont ceux qui étaient prédéterminés. Les termes qui sont employés à l'intérieur des tableaux correspondent à ceux utilisés par les participantes. Ce sont essentiellement les paroles formulées par les femmes qui ont été retenues. Ainsi, le sentiment d'être dépendante affectivement provient exclusivement du regard que la participante a porté sur son vécu. La chercheuse n'a fait que poser les questions de départ, puis s'est assurée que les principaux thèmes à l'étude étaient couverts. Elle s'est efforcée de recueillir les informations dans les entrevues sans, elle-même, interpréter les situations.

Dans un premier temps, nous présenterons quelques informations relatives aux participantes et au contenu des tableaux. Dans un deuxième temps, nous présenterons les données amassées et en ferons parallèlement l'analyse (l'ensemble des tableaux présentés dans ce chapitre se retrouvent également à l'annexe I du travail où ils sont présentés de façon à relever les thèmes identifiés par chaque participante). Dans un troisième temps, nous relèverons les points saillants tirés des entrevues.

Présentation des participantes et distributions des tableaux

Les neuf participantes rencontrées sont âgées de 24 à 38 ans. Toutes ont des enfants à l'exception de deux d'entre elles. Concernant leurs occupations, deux sont bénéficiaires de l'aide sociale, une est en chômage, une est en congé de maternité et les cinq autres sont sur le marché du travail. Les relations de couple étudiées sont d'une durée de 2 à 10 ans. Cinq des femmes vivent toujours avec leur conjoint, deux entretiennent une relation avec un autre homme et deux sont séparées et n'ont pas de rapports soutenus avec un homme. Pour cette recherche, les neuf femmes ont été rencontrées entre avril et juillet 2002. Comme mentionné plus haut, nous avons obtenu le nom de chacune des femmes par le biais de la ressource communautaire qu'elles

fréquentaient pour leur problème de violence, soit « Option », « Après Coup » ou la « Clinique de violence de McGill ».

Chacune des participantes a librement accepté de prendre part à la recherche et signé un formulaire de consentement. Les neuf femmes étaient en thérapie, sur une base volontaire, pour leurs comportements violents au moment où elles nous ont accordé l'entrevue.

Les données recueillies aux tableaux 1 réfèrent aux premiers gestes de violence apparus, les tableaux 2, 3, et 4 sont en rapport avec le déroulement des épisodes violents, ceux que les femmes reconnaissent avoir commis contre leur conjoint.

Les tableaux 5, 6 et 7 font référence aux formes de violence utilisées par les femmes. Le tableau 8 consigne les informations relatives à la violence subie par les femmes et exercée par leur conjoint, violence vécue à l'intérieur de la relation étudiée. Enfin, le tableau 9 réfère à la violence exercée envers les enfants.

Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives sauf lorsque c'est indiqué spécifiquement. Le total, soit la colonne de droite de chaque tableau, indique le nombre de femmes ayant fait mention du thème, de manière spécifique, auquel il se rapporte.

Présentation et analyse des données

La question de la violence des femmes à l'endroit de leur partenaire a fait l'objet d'un certain nombre d'études. Toutefois, dans la majorité des cas, la méthodologie choisie était quantitative et très fréquemment l'outil de recherche privilégié était le Conflict Tactics Scales. Les données empiriques se rapportent principalement aux gestes et aux différentes formes de violence utilisées. Ces données ainsi recueillies permettent d'obtenir des informations pertinentes relatives à l'étendue du problème.

Dans un tel contexte, une approche qualitative comme celle utilisée ici permet de clarifier et d'approfondir davantage certaines données figurant à ce corpus d'informations. C'est en poursuivant un objectif d'exploration et de clarification que la présente recherche a suggéré

l'analyse d'entrevues semi-dirigées de neuf femmes. Le nombre de femmes rencontrées ne permet pas de généraliser les résultats, mais offre la possibilité de recadrer des données déjà présentes dans une histoire personnelle, familiale et sociale. Tel que le suggèrent Murphy et O'Leary (1994), l'approche qualitative permet de solidifier les connaissances théoriques à travers le vécu personnel des répondants face de la violence domestique et, plus encore, elle permet de prendre en considération les aspects psychologiques, sociaux et historiques des conditions dans lesquelles elle prend place.

Cependant, l'analyse et l'interprétation des résultats requièrent une attention particulière puisque les femmes tendent à assumer la responsabilité des actes de violence et à se sentir victimes. Une attention doit aussi être portée sur les pouvoirs détenus par chacun des membres du couple lors de situations équivoques afin de déterminer lequel en détient davantage et dans quelles sphères. Un effort a ainsi été fait pour situer les données dans une perspective globale en les recadrant selon le déroulement des conflits. C'est en partant du contexte général en allant vers les justifications personnelles des femmes que ce recadrement de la violence s'est réalisé.

La section qui suit présente différents liens qui peuvent être établis à partir des données recueillies lors des entrevues individuelles réalisées auprès des neuf participantes. On y présente une analyse basée sur les variables étudiées. Elle se divise en neuf sous-catégories reliées à des thèmes spécifiques. La première fait état du moment d'apparition de la violence dans chaque situation. La deuxième relève les contextes de vie des femmes, la troisième les circonstances, la quatrième les mobiles entourant la violence exercée par les femmes lors de la relation conjugale à l'étude. La cinquième présente la violence exercée par les conjoints sur les participantes. La sixième expose les types et les formes de violence dont les femmes ont fait usage. La septième catégorie suggère quelques facteurs comparatifs de la violence des hommes à celle des femmes et la huitième consigne quelques données concernant la violence envers les enfants. Enfin, la dernière propose quelques liens entre « l'état de la question » en matière de violence exposée au deuxième chapitre et les données recueillies.

Chaque sous-catégorie est accompagnée d'une analyse. Celle-ci présente différents liens établis à partir des variables étudiées. Des parallèles sont également faits avec la problématique de la violence vécue par les femmes. D'autres sont faits avec la violence maternelle exercée par les

femmes. Ces parallèles nous ont semblé pertinent et ont permis de soulever d'autres avenues pour d'éventuelles recherches.

Moment d'apparition et attribution de la violence dans le couple

Avant d'entamer la présentation et l'analyse des données recueillies, il nous est apparu pertinent de préciser le moment d'apparition et l'attribution des premiers comportements violents. Le tableau qui suit dresse donc un portrait de cette dernière variable au sein des neuf couples. Dans certains cas, il était impossible pour la chercheuse d'identifier l'instigateur de la violence. Dans d'autres cas, les femmes ont mentionné que les deux partenaires faisaient usage d'un type de violence.

Tableau 1: Attribution des premiers gestes de violence

Attribution de la violence Type de violence	Violence attribuée à la femme	Violence attribuée au conjoint	Violence attribuée aux deux partenaires	Impossible de discerner l'instigateur de la violence
Violence psychologique	4	3		2
Violence verbale	7		1	1
Violence physique	8	0		1

Il ressort que la violence psychologique était présente dans l'ensemble des situations rencontrées. Dans la majorité des cas, soit sept d'entre eux, la violence psychologique était utilisée par l'un des deux partenaires et que dans deux autres, cette forme de violence était présente mais qu'il était impossible de discerner qui l'avait amorcée. Quant aux violences verbales et physiques, les femmes mentionnent les avoir majoritairement amorcées. Afin de recadrer ces informations, une courte présentation de l'histoire de la violence, par cas, est présentée.

La première participante a soulevé que son conjoint utilisait la violence psychologique dès le début de la relation. Il est toutefois impossible de dire si celle-ci l'utilisait également au début. Par ailleurs, elle souligne avoir amorcé la violence verbale. Des actes de violence physique sévère ont été posés par les deux partenaires, mais l'ordre dans lequel ils sont survenus n'est pas mentionné. Il est donc impossible de savoir lequel des deux conjoints a été l'instigateur.

La deuxième participante a déclaré que l'infidélité sexuelle de son conjoint est l'élément déclencheur de sa violence psychologique. Celle-ci fut toutefois utilisée par les deux partenaires dès le début de la relation. Quant à la violence verbale, il paraît difficile d'en connaître l'instigateur. Madame mentionne avoir engagé la violence physique, mais soutient que son conjoint l'a suivie.

Pour la troisième, la violence psychologique et verbale furent utilisées par les deux partenaires dès le début de la relation.

«Je suis en thérapie présentement parce que je sais pas mes limites. Je ne connais pas qu'est ce que je peux endurer, puis c'est grave. Mais, des fois, je me disais c'est peut être pas gentil, mais est-ce que ça vaut la peine de laisser quelqu'un parce qu'il me parle comme ça? Puis, je le savais pas.» (Participante no 3)

Madame en est venue à la violence physique et Monsieur s'est mis à l'utiliser par la suite.

La jalousie de monsieur et la grossesse de madame ont constitué les éléments déclencheurs de la violence psychologique et verbale de la quatrième participante. La violence physique a suivi rapidement, d'abord exercée par madame, puis par les deux partenaires.

Pour la cinquième participante, la violence psychologique semble être d'abord venue du partenaire. Par la suite, madame a utilisé cette même forme de violence accompagnée de violence verbale et physique. Le partenaire a poursuivi avec ces formes de violence.

«Même si ça a pas donné grand chose, j'ai vu qu'il était plus fort que moi. [...] Bien, aussi je lui donnais le bénéfice du doute, à cause de la langue au début. C'est pas sa langue maternelle[...]Après ça, j'ai bien vu que c'était son mode de communication» (Participante no 5)

« C'était une escalade. Moi, je pense que j'avais raison. Lui, il veut me convaincre qu'il a raison, ça bouillonne. C'est ça, au début, il gagnait dans le fond.. Moi, peut-être que ça me fâchait dans le fond. Je trouvais que j'avais pas de pouvoir dans le fond, mais sur lui, non, mais sur les choses oui. Je pouvais pousser la table au mur. [...] Je sais pas sur quel sujet, ça m'avait fâché. Je l'avais agressé, moi, physiquement. » (Participante no 5)

La sixième participante rapporte que les deux partenaires sont des personnes plutôt contrôlantes. Elle ne mentionne rien à l'égard de la violence psychologique. Toutefois, elle rapporte avoir amorcé la violence verbale et son conjoint l'a exercée par la suite. Très peu d'événements de violence physique sont survenus; mais c'est elle qui l'a exercée la première.

« C'est lui qui est rendu violent finalement. Moi, j'ai arrêté de lui dire « Va chier, tu es con ». Mais là, c'est lui qui me le dit. Quand ça fait pas son affaire il va me dire ta gueule. (Participante no 6)

Selon la septième participante, c'est d'abord elle qui a utilisé la violence verbale à l'endroit de son conjoint ; celui-ci a adopté cette façon de faire à son tour et l'utilise. Madame a occasionnellement fait usage de la violence physique en lançant divers objets. Ceux-ci n'étaient pas dirigés vers son partenaire.

La huitième participante a amorcé la violence verbale. Son conjoint l'a également utilisée. Elle s'est par la suite mise à utiliser la violence physique, ce que monsieur a également fait.

La dernière participante dit avoir amorcé la violence verbale et a utilisé la violence physique à quelques reprises. Monsieur a utilisé la violence verbale plus tard dans la relation. Il apparaît que le conjoint n'a pas adopté de comportements physiquement violents.

Le matériel recueilli permet de dire que les participantes ont davantage engagé la violence verbale et physique que leur conjoint. L'amorce de la violence psychologique est répartie plus également entre les partenaires. Il semble toutefois que des gestes violents exercés par les hommes apparaissent ou qu'ils prennent des formes additionnelles après un certain temps.

Il appert que la violence des conjoints ne soit pas de nature défensive dans une situation donnée. Les participantes estiment que leur conjoint ont pu avoir des comportements violents sans qu'elles n'aient préalablement commis de gestes de violence. Il semble plutôt que leurs gestes seraient des moyens de contrôle auxquels ils adhèrent ou qu'ils développent. Dans le cas contraire, il s'agirait d'outils de défense non pas circonstanciels mais plutôt contextuels. Cependant, il faut se rappeler la tendance des femmes à se responsabiliser et à victimiser leur conjoint davantage qu'eux ne le font.

Analyse des contextes, circonstances et mobiles entourant les gestes violents des femmes

1. Contexte dans lequel la violence s'est exercée

L'étude de la violence exercée par les femmes sur leur conjoint a fourni jusqu'ici peu d'informations sur les événements entourant les gestes posés. Dans ce travail, on a cherché à pallier cette lacune en présentant une analyse qui tient compte du contexte dans lequel la violence commise par les femmes a été perpétrée.

Tableau 1.1 Contexte dans lequel la violence s'est exercée

Thèmes mentionnés spécifiquement :		Fréquence:
J'ai subi de la violence dans le passé	Violence exercée par un ex-conjoint	4
J'ai subi de la violence dans le passé	Violence exercée par un parent	8
J'ai subi de la violence dans le passé	Violence exercée par un tiers	1
Je vivais de la dépendance par rapport à mon conjoint	Dépendance financière	7
Je vivais de la dépendance par rapport à mon conjoint	Dépendance affective	4
J'ai exercé de la violence avant la présente relation		4
J'ai connu un épisode dépressif pendant la relation		3
Ma relation avec mon conjoint était conflictuelle		2
Certains de ces événements marquants sont survenus pendant la relation: grossesse, avortement, déménagement, changement d'emploi, infidélité du conjoint, séparation, changement de statut	1 ou 2 événements sont survenus	4
Certains de ces événements marquants sont survenus pendant la relation: grossesse, avortement, déménagement, changement d'emploi, infidélité du conjoint, séparation, changement de statut	3 événements ou plus sont survenus	5
Je vivais de l'isolement	Parce que mon conjoint était peu présent	1
Je vivais de l'isolement	Parce que j'avais un réseau pauvre	4
J'avais un sentiment d'infériorité face à mon conjoint		3
J'ai eu un problème de santé important au cours de la relation		2

Le premier tableau présente quatorze thèmes qui sont en lien avec la violence des femmes rencontrées. Il constitue un état général qui qualifie la période où s'est passé un événement violent. Lorsque nous nous penchons sur les différents contextes qui prévalaient au moment où les femmes de notre échantillon ont exercé la violence, nous pouvons faire un certain nombre de constats.

1.1 Expériences antérieures reliées à la violence

Lors des rencontres avec les participantes, il a été question de leurs expériences antérieures de violence, tant comme victimes qu'agresseurs. Ainsi, il fut possible de noter que l'ensemble des femmes avait connu la violence dans leur vie familiale ou conjugale.

« Avec lui il y avait tellement de choses de pas réglées [d'une ancienne relation] que les affaires remontaient. Des fois, je m'attendais à des réactions physiques de lui, fait que je le provoquais là dessus. [Je disais] t'es pas un homme. Puis lui, il réagissait tellement pas, fait que je le provoquais jusqu'au bout » (Participante no 8)

Il est essentiel de souligner que la totalité des participantes ont subi des gestes de violence psychologique, verbale ou physique dans leur enfance. Chez huit d'entre elles, ces gestes ou ces paroles ont été posés par un des deux parents. Une dernière participante a subi des gestes de violence physique sévère de la part de son frère.

« Moi, j'avais grandi là-dedans. Je pense que je ne l'apprendrai pas que la plupart des gens ont un bagage familial du père, de la mère comme ça. Moi, je me défendais, je me défendais en criant encore. » (Participante no 8)

Selon Auerbach-Walker *et al.* (1985), les femmes socialisées à se soumettre ou à s'adapter et qui sont plus sujettes à devenir victimes de la violence ne semblent pas avoir développé les habiletés adéquates d'autoprotection lorsqu'elles étaient enfants. Cela est particulièrement vrai si elles viennent d'un milieu familial où une femme est victime. Les hommes, eux, socialisés pendant l'enfance à exprimer leur agressivité et leur colère et qui furent témoin ou victime de violence apprennent que les femmes sont des réceptacles de la violence (Auerbach-Walker,

Walker et associés et Brown, 1985). Or, les femmes que nous avons rencontrées semblent malgré leur vécu de victime, avoir développé des comportements violents plutôt que des attitudes de soumission.

De plus, dans des relations antérieures à celle sur laquelle portait l'entrevue de rencontre, quatre femmes ont mentionné avoir eu recours à la violence. Toutefois, nous n'avons recueilli aucune information concernant le type de violence ou la forme qu'elle a pu prendre.

« Avec tous mes chums, j'ai été violente, j'ai été agressive. »

Il appert qu'une seule d'entre ces quatre participantes s'est retrouvée dans une situation où elle a à la fois subi et perpétré de la violence avec un ex-conjoint. Chez trois autres femmes qui avaient des ex-conjoints, la violence fut unidirectionnelle, les femmes ne jugeant pas avoir été agresseurs.

Les tenants de l'approche psychosociale dégagent deux constats entourant la violence des femmes : les femmes violentes sont verbalement violentes avec des tiers et ont vécu de la violence antérieurement. Ce dernier point constitue un élément commun observé chez l'ensemble des femmes rencontrées. Selon les témoignages reçus, elles ont été victimes de violence durant l'enfance ou lorsqu'elles étaient jeunes adultes. Elles semblent alors avoir développé des comportements d'agresseur. Leur attitude n'en est pas une de soumission face à leur partenaire, et ce, même dans les cas où celui-ci utilise la violence psychologique au début de la relation.

1.2 La dépendance financière et affective

La dépendance financière et affective fut mentionnée comme faisant partie du contexte et aussi comme un mobile. Toutefois, pour certaines participantes, la dépendance représentait autant un contexte favorable qu'un mobile en soi, ce qui explique sa présence à deux endroits : dans le tableau 1, celui relié au contexte de la violence, et dans le tableau 3, celui des mobiles intrinsèques.

La dépendance constitue un élément contextuel identifié par plusieurs femmes. Effectivement, on relève que 7 des 9 participantes ont souligné être dépendantes financièrement de leur conjoint. Cette situation fait partie, selon elles, du contexte entourant la violence qu'elles exercent. La dépendance financière, sur une brève comme sur une longue période, a été mentionnée à chaque fois comme étant une importante source de frustration.

« Ça va faire drôle mais je pense que je voulais pas le perdre. Je croyais que c'était l'homme avec qui j'allais faire ma vie, j'y tenais beaucoup. Je suis une personne qui est dépendante, très dépendante affectivement. » (Participante no 1)

Par ailleurs, quatre participantes ont confié vivre une situation de dépendance affective vis-à-vis de leur conjoint et ont identifié ce phénomène comme faisant partie du contexte favorable à l'éclosion de la violence.

D'autre part, six répondantes ont situé la dépendance affective comme le « mobile » ou la source de certains des épisodes de violence qu'elles ont vécus (point 3.1; tableau 3). On peut supposer que celles-ci ont vécu un événement au cours de la journée qui a pu les mettre en contact avec ce sentiment de dépendance.

Certaines de nos répondantes ont fait d'ailleurs elles-mêmes le parallèle entre leurs gestes de violence et les sentiments de dépendance. Ainsi, selon les témoignages recueillis, la dépendance constitue un élément significatif dans l'éclosion des gestes de violence que les femmes ont posés.

Dans le document produit par le Regroupement provincial des maisons d'hébergement (1998), on mentionne que les femmes victimes en viennent à se percevoir « comme des êtres fragiles, comme des femmes dépendantes, émotives. Elles ne reconnaissent plus leurs moyens de défenses, leur capacité à réagir aux événements, à prendre des décisions. » (Regroupement provincial des maisons d'hébergement 1998, p. 24).

« J'étais à la maison. J'avais cessé mes études aussi. J'étais plus souvent à la maison, la dynamique avait changé. Je me trouvais plus comme dépendante. Dans une position comme j'ai jamais été. » (Participante no 4)

La littérature sur le sujet fait régulièrement mention de la dépendance des femmes victimes comme un des éléments caractéristiques de leur relation. Paradoxalement, nous observons que la

dépendance affective et financière semble aussi présente chez les femmes ayant des comportements violents. Ce constat pose différentes interrogations.

Ainsi, on peut s'interroger sur la perception que les femmes ont d'elles-mêmes. Il est difficile d'établir si la cause de cette perception est le passé de victime ou si cette perception constitue une caractéristique qu'on retrouve autant chez les femmes agresseurs que chez les femmes victimes.

De plus, il est possible de se questionner sur la réaction au sentiment de dépendance chez les femmes rencontrées. Leurs apprentissages ou les habiletés de protection diffèrent-ils de celui des femmes victimes? L'ensemble des participantes ont subi de la violence dans leur enfance et adoptent des comportement violents plutôt que de soumission.

Les réponses nous amènent aussi à nous questionner sur le besoin de pouvoir et le sentiment de dépendance vécu par les femmes. Compte tenu de l'importance qu'accordent de nombreux chercheurs à la distribution du pouvoir au sein du couple, il importe de se questionner à ce sujet. Les sentiments de dépendance financière ou affective, peuvent représenter pour certaines femmes une restriction à leur autonomie ou une perte de pouvoir sur elles-mêmes.

Dans le document produit par Chamberland (2003), il est suggéré que la violence maternelle soit, en partie, liée à l'absence d'autonomie et de contrôle des femmes sur leur vie. Partant de cette observation, il apparaît pertinent de mettre en lien les sentiments de dépendance affective et financière face à leur conjoint, tel que nommé par les participantes, et l'absence d'autonomie et de contrôle sur leur propre vie, identifié par Chamberland.

Dans ce même document, Chamberland (2003) soutiennent que la violence des mères s'accompagne d'un sentiment de perte de contrôle et constitue un geste d'impuissance plutôt qu'un abus de pouvoir exercé sur l'enfant. Or, il apparaît aussi pertinent de mettre en lien ce sentiment de perte de contrôle et ce geste d'impuissance avec la violence exercée envers le conjoint. De tels liens soulèvent des questions quant à l'objectif de la violence exercée par les femmes ou au motif qui la sous-tend.

La dépendance affective constitue une notion importante dans l'étude de la violence des femmes selon nous. Ainsi s'exprime une participante parlant de l'épisode lié à l'infidélité sexuelle de son conjoint.

« J'ai des dépendances affectives aussi. Je suis retournée avec lui, mais je lui en voulais pour ce qu'il avait fait, donc j'étais plus insupportable dans le fond. » (Participante no2)

Il ressort des données recueillies dans cette recherche qu'il est essentiel de considérer la dépendance affective et la dépendance financière comme un des thèmes particulièrement significatifs pour l'étude de la violence vécue et exercée par les femmes.

1.3 Changements et événements stressants

Il est important de relever le nombre de changements et d'événements stressants survenus au cours de la relation avec le partenaire qu'elles disent avoir violenté. Ces événements sont présentés comme autant de situations stressantes intimement liées aux gestes violents posés. Ils peuvent être de différente nature : décès, grossesse, avortement, déménagements fréquents, réunification familiale ou changements soudains de statut (de femme à mère, à conjointe, à travailleuse, etc.).

Ainsi, quatre participantes disent avoir vécu un à deux événements stressants et cinq disent en avoir vécu trois ou plus. On notera que le nombre d'événements stressants n'est pas en rapport avec la durée des relations. Les durées de relation varient de deux à quatre ans parmi les quatre femmes ayant vécu un ou deux événements stressants.

« Je trouvais difficile à ce moment-là que son ex-conjointe soit encore dans le décor puis qu'elle ait de la difficulté à se détacher. C'était aussi difficile pour moi de vivre avec son enfant. Puis j'étais dépressive. [...] C'est un cinq ans qui a été intense, beaucoup, beaucoup de changement. Pendant cette période là, je suis tombée enceinte 4 fois; je me suis fait avorter, j'ai eu la petite, j'ai fait une fausse couche puis, je me suis fait avorter. Puis, je suis déménagée 4 fois. »
(Participante no 1)

Il ressort que les femmes ont vécu un grand nombre d'événements stressants au cours de leur relation conjugale et que leur histoire personnelle a été marquée par beaucoup d'instabilité dans les différentes sphères de leur vie.

« Je suis tombée enceinte. [Comme] j'avais un moyen de contraception, ça a été une surprise. Ça explique un petit peu, ça ne justifie pas, mais ça te met dans le contexte que, pour moi, il y a eu beaucoup de changements en même temps, ça fait comme: c'est nouveau! Je n'ai plus mon autonomie financière, je suis pognée à la maison entre guillemets. J'adore ça, mais en même temps... ça fait bien des choses. Puis, c'est la première fois de ma vie que je vis avec quelqu'un. [...] J'ai cohabité avec des amis, mais avec un gars c'est la première fois. Puis un enfant, pis là deux enfants. [...] Puis, on a acheté une maison il y a un an. » (Participante no 7)

Le niveau de stress vécu par les répondantes est remarquable. Certains des événements identifiés par les femmes se situent au haut de *L'échelle de réadaptation sociale et du degré de stress* de Blake, Fly et Pesjack (1984). Il semble donc pertinent de se questionner sur la place occupée par le stress dans la genèse des comportements violents qu'elles s'attribuent. Il nous apparaît aussi pertinent de noter quelle perception les femmes ont de ces événements. Lorsqu'on écoute le discours des femmes, il ressort qu'elles perçoivent la période de vie étudiée comme particulièrement stressante. Les moyens dont elles disposaient pour faire face à ces stressseurs étaient par contre limités à cause de la dépendance financière et de l'isolement social dans lesquels elles se trouvaient.

1.4 Événements stressants associés au début de la violence exercée

Lors des entrevues, chaque participante fut questionnée sur les événements entourant le début de la violence qu'elle a exercée. Il ressort que la majorité d'entre elles avaient vécu plusieurs événements stressants préalablement à leur relation et pendant celle-ci. Plusieurs de ces événements sont associés au déclenchement des gestes de violence.

« C'est quand on a eu la petite. Bien là, ça a commencé, l'atmosphère à être beaucoup plus tendue. Elle est prématurée d'un mois. J'ai arrêté 8 mois à temps complet, mais le premier mois, on l'a passé à l'hôpital. J'étais tout le temps, tout le temps, tout le temps là. Il m'a sorti une fois parce que les infirmières lui disaient : « Sors la ». Il y avait beaucoup de frictions, il y en

avait beaucoup... Cela fait en sorte que moi, j'ai sorti ma violence. »
(Participante no6)

Presque toutes les participantes (huit) ont identifié des événements spécifiques ayant marqué le début de la violence. Une des participantes fait ici la description du contexte et des circonstances entourant les premières violences qu'elle a exercées.

« C'est l'accouchement. Moi, j'ai accouché au mois d'août. Puis l'école, c'est pas facile. Je me retrouvais à faire faire les devoirs. J'avais trois enfants à temps plein à la maison. J'en ai un en première, une en deuxième, un en troisième [année] donc pas un devoir pareil. Puis, X, mon conjoint, qui est pas là. Là dessus, il y a des journées où il faut que je coure pour chercher ma fille avant que les autres reviennent de l'école. J'avais les conflits que le père de ma fille me donnait. Puis un nouveau bébé qui faut que je charrie partout entre les boires, les allaitements. C'était pas de tout repos. Fait que la maison c'est le dernier de mes soucis. » (Participante no8)

Pour trois des femmes, ce fut au moment de la grossesse que les violences ont commencé. Une de celles-ci vivait en plus de sa grossesse, le décès de son père de même que des conflits avec son conjoint par rapport à l'argent. Elle était devenue dépendante financièrement et devait aussi s'ajuster à la culture et à la religion de son conjoint musulman. Pour une autre, un conflit ayant trait aux finances est survenu pendant la grossesse. À ce moment, elle était dépendante financièrement de son conjoint, ce qui l'insécurisait beaucoup. Pour la troisième, l'arrivée des trois enfants de son conjoint à la maison et la grossesse sont survenues durant la même période.

Pour une participante, l'infidélité sexuelle de son conjoint a constitué l'élément déclencheur de sa violence.

« C'était vraiment rendu les coups de poing. Je pouvais en donner 10 à répétition. Bien c'est sûr que je le sais que je ne lui faisais pas mal. Puis, c'est ça je pense qui m'enrageait. Pas être capable d'y faire mal. J'aurais voulu qui... Moi j'avais beaucoup de peine à ce moment là. Quand je le surprénais avec une autre fille, je venais comme hors de moi. À l'intérieur de moi ça faisait tellement mal que j'aurais voulu qu'il ait la même douleur. Je ne savais pas comment m'enrager pour qu'il ait cette douleur que moi j'avais. Puis de hurler. Lui, il me traitait d'hystérique. » (Participante no 2)

Pour une autre, le fait que son conjoint lui ait appris qu'il avait payé pour les services d'une prostituée avant le début de leur relation a été l'événement marquant.

Chez une autre femme, la jalousie du partenaire a constitué l'élément déclencheur. Selon un certain nombre de chercheurs dont Bookwala, Frieze, Smith et Ryan (1992), la jalousie reste une variable importante dans l'étiologie de la violence. Les commentaires formulés par le conjoint ont amené la femme à réagir violemment.

La sixième femme rencontrée a mentionné que, pour elle, la violence avait commencé après la venue de l'enfant qui était prématuré et devait être hospitalisé. Enfin, pour une autre, c'est après sa grossesse, alors qu'elle était en dépression post-partum, qu'elle a commencé à faire usage de la violence.

1.5 Autres points soulevés relatifs au contexte

L'isolement fait partie du contexte de vie de quatre des participantes. Elles avaient alors un réseau social limité et pauvre. Une seule a fait mention d'un lien entre cet isolement et des attitudes et comportements de son conjoint. Toutefois, deux de ces quatre femmes ont relevé la présence de violence psychologique de la part de leur conjoint dès le début de leur relation intime. Cependant, elles n'ont identifié aucun lien entre les deux.

Quatre autres femmes ont mentionné que les difficultés financières du couple ont constitué un contexte favorisant l'émergence de la violence. Les difficultés financières ont représenté une source additionnelle de stress.

Il est possible de remarquer que chez cinq des femmes, la violence a débuté pendant la grossesse ou peu de temps après l'accouchement. On peut donc se questionner sur les émotions vécues à cette période tout comme sur la place que tient le sentiment de vulnérabilité et de dépendance à ce même moment.

Enfin, trois participantes ont éprouvé un sentiment d'infériorité par rapport au conjoint à l'endroit de qui les gestes de violence ont été exercés. On peut se questionner sur l'origine de ce sentiment. En effet, la dépendance financière et affective tout comme la présence de violence psychologique peuvent constituer des états susceptibles de favoriser l'éclosion d'un sentiment d'infériorité.

2. Les circonstances entourant la violence des femmes

Le tableau 2 présente les principaux thèmes mentionnés par les répondantes quant aux circonstances se rattachant à la violence exercée. La situation présentait les particularités suivantes le jour où la violence a été agie par les répondantes.

Tableau 2 : Circonstances dans lesquelles la violence est survenue

Thèmes mentionnés spécifiquement :	Fréquence :
Avant le conflit mon état émotif était précaire (colère, frustration, tristesse)	7
Je me sentais insatisfaite et mon conjoint collaborait peu	5
Des événements stressants sont survenus au cours de la journée où j'ai exercé de la violence: hospitalisation, changement soudain de plan, etc	4
J'avais l'impression de ne pas être écoutée ce jour-là par mon conjoint	4
Mon conjoint éprouvait de la jalousie	3
Mes attentes ont été déçues par rapport à mon conjoint durant cette journée	3

Différentes circonstances semblent être particulièrement propices à l'explosion de violence chez les participantes. Ces circonstances réfèrent à un état ou à une situation particulière à la journée ou aux heures précédant les épisodes de violence. Les différentes circonstances mentionnées ont été regroupées le plus rigoureusement et exhaustivement possible.

2.1 État émotif : Colère, jalousie et frustration

La circonstance la plus fréquemment mentionnée est celle de la perception chez la femme d'un état émotif précaire précédant immédiatement le conflit. Dans la présente étude, la colère, la tristesse et la frustration ont été regroupées à l'intérieur de cette catégorie figurant au tableau 2, sur les circonstances. Elles constituent des états dans lesquels les femmes se trouvaient au cours des heures précédant les conflits violents. Ainsi, sept participantes ont dit avoir été affectées par

un état de précarité émotive (colère, tristesse, frustration) peu de temps avant que les conflits violents ne surviennent. Ils ne sont pas forcément perçus comme la cause de la violence mais semblent être des facteurs propices à son apparition. Les participantes les ont, en effet, identifiés comme représentant des circonstances favorables.

Boivin (1994, cité dans Vallerand, 1994 p. 514) soutient que « les agressions défensives [...] présentent généralement une composante affective forte, étant souvent associées à la colère ou à la peur. » Il n'est pas possible actuellement d'établir un lien de causalité entre l'état émotif des femmes et l'aspect défensif de leur violence. Toutefois, la présence des émotions fortes permet de relever l'importance des circonstances entourant les actes violents posés et de s'interroger sur l'aspect défensif de ces gestes. Summer (cité dans Cliche, 1998) suggère que les causes les plus fréquemment associées à la violence des femmes sont la colère, la jalousie et la frustration.

Pour trois participantes, la jalousie du conjoint constitue par ailleurs une circonstance dite propice à l'éclosion de la violence. Nous avons remarqué que ces mêmes femmes ont aussi reconnu que leur conjoint était violent psychologiquement à leur endroit.

« Il avait peur de me perdre, il était tellement jaloux. Il n'était pas normal, il avait besoin d'aide. [...] Donc il me mettait hors de moi. Je lui piquais des affaires, je cassais des assiettes. C'était encore pire l'agressivité que j'éprouvais pendant que j'étais enceinte. J'ai dû le laisser un moment donné, ça n'avait pas de bon sens comment je me sentais. Il me rendait folle avec sa jalousie malade. » (Participante no 4)

2.2 Insatisfaction et manque de collaboration

Un sentiment d'insatisfaction ou de manque de collaboration de la part du partenaire a aussi été mentionné par cinq participantes comme un élément présent durant la journée où leur violence s'est manifestée.

« Fallait que la petite soit dans un incubateur, j'allaitais aux 3 heures, fait que je restais là. J'apprends à dire mes besoins. C'est ça, je n'étais pas satisfaite. J'arrivais à 10 heures, j'avais besoin de me retrouver avec lui. Mais lui, il me disait bonne nuit et s'en allait se coucher. Je disais : oui, bien, va chier, mange de la merde, tu es con. C'est parce que moi, je me sentais pas aimée. » (Participante no 6)

Un certain nombre de femmes ont aussi dit avoir eu l'impression que leur conjoint n'était pas suffisamment présent dans la réalisation des activités familiales ou domestiques ou qu'elles avaient l'impression de ne pas être écoutées.

Trois autres ont plutôt parlé de leurs attentes déçues lors des journées où elles ont exercé de la violence.

L'ensemble de ces facteurs identifiés par les femmes réfère à des déceptions qu'elles vivaient face à leur relation conjugale. Au total, six femmes ont relevé la présence de ces sentiments aux cours des journées où elles ont pu agir violemment.

3. Mobiles intrinsèques et extrinsèques

Les tableaux 3 et 4 font état des mobiles qui, selon les femmes, ont agi comme des facteurs ayant précipité leurs gestes violents. On y retrouve cinq genres de mobiles intrinsèques et huit genres de mobiles extrinsèques.

Tableau 3 : Mobiles intrinsèques des femmes ayant exercé de la violence

Thèmes mentionnés spécifiquement comme mobiles de la violence:	Fréquence :
Je vivais de la dépendance affective par rapport à mon conjoint	6
Je possède des traits de personnalité qui font que je deviens contrôlante, exigeante,...	4
J'éprouvais des difficultés à établir mes limites	4
J'ai le sentiment de m'être oubliée	3
J'éprouvais de la jalousie	3

Tableau 4 : Mobiles extrinsèques des femmes ayant exercé de la violence

Thèmes mentionnés spécifiquement comme mobiles de	Fréquence:
l'agression:	
L'éducation des enfants a fait l'objet de disputes	6
Les insatisfactions au niveau conjugal ou familial étaient importantes	4
Les difficultés de communication entre nous causaient des conflits	4
Les finances ont fait l'objet de disputes	4
L'attitude de mon partenaire a déclenché mon comportement	3
La jalousie de mon conjoint a déclenché mon comportement	3
L'accumulation d'insatisfactions a causé la violence	2
Les valeurs familiales et religieuses ont fait l'objet de discussion	2

Les participantes ont été questionnées sur les motifs qu'elles attribuaient à leurs gestes violents. Elles ont pu nommer plusieurs motifs étant donné le type d'entrevue réalisée.

Les mobiles ont été classés selon leur appartenance à un certain nombre de thèmes, lesquels ont été regroupés en deux grandes catégories permettant une lecture plus rapide et précise. La première catégorie réfère à un ensemble des raisons relié au vécu personnel ou aux femmes elles-mêmes en tant qu'individus. La deuxième fait plutôt référence à des motifs situés à l'extérieur d'elles-mêmes ou jugés hors de leur contrôle.

Pour éviter toute confusion, il est essentiel de mentionner à nouveau que certains thèmes furent identifiés par des femmes comme relevant de mobiles alors que pour d'autres, ces mêmes thèmes relèvent du contexte. La jalousie et la dépendance financière ou affective en sont un exemple. Il appert que la signification que les femmes accordent à ces deux notions varie selon les événements. Afin de rendre notre interprétation de leur réalité le plus juste possible, nous avons respecté la signification que les femmes ont donnée à ces notions. Ainsi, certains thèmes se retrouvent à la fois dans les catégories contexte et dans la catégorie mobiles (voir annexe I, tableaux 1 et 3).

3.1 Mobiles intrinsèques

Ainsi, dans la première catégorie, soit celle des « mobiles intrinsèques », six participantes ont identifié la dépendance affective comme un motif directement relié à leur comportement violent. Comme il fut mentionné plus haut, la présence de dépendance affective et financière en tant que mobile laisse croire qu'un événement survenu au cours de la journée leur a fait ressentir cette limite.

Toujours dans la première catégorie, trois femmes ont expliqué leur comportement par de la jalousie. Le contexte dans lequel ce sentiment a pris forme a été mentionné lors de la brève description des cas (annexe II). L'absence de limite personnelle ainsi que les traits de personnalité ont l'un et l'autre été identifiés par quatre participantes comme des éléments déclencheurs. Concernant les traits de personnalité, une des participante s'exprime ainsi : « *J'ai un caractère de naissance ben colérique, il faut que je montre que je suis tough* ». (Participante no 2)

Une autre mentionne : « *Je suis une personne qui a vécu beaucoup de jalousie dans mes relations. Je suis très jalouse, possessive, je suis insécure et je n'ai pas confiance en moi.* » (Participante no 1)

3.2 Mobiles extrinsèques

Parmi les mobiles extrinsèques, l'éducation des enfants a constitué un des éléments les plus significatifs puisque six des sept femmes ayant un ou des enfants l'ont identifié comme un sujet conflictuel. « *Les arguments sont beaucoup sur l'argent, l'éducation des enfants, puis sur les rôles de chacun.* » (Participante no 5)

Les trois facteurs suivants, soit les finances, l'insatisfaction conjugale ainsi que les troubles de communication, ont été nommés par quatre participantes comme étant des éléments déclencheurs.

« Je lui avais demandé, avant, d'aller faire une commission au vidéo, puis là, je lui demande de s'occuper du petit. Il me dit : c'est ça va falloir que je m'en occupe. Ha! Ça m'a mise hors de moi, c'est débile. Je suis venue enragée. [Je lui ai dit] Sors dehors, christ ton camp. Puis, je lui sautais dessus, je prenais ses bottes puis, je lui pitchais. J'ai appelé la police [leur disant] sortez-le. Il a sacré son camp, il avait intérêt à sacrer son camp. » (Participante no 4)

L'attitude du partenaire tout comme sa jalousie constituent deux motifs extrinsèques mentionnés par les femmes.

La violence exercée par les femmes : les types et les formes utilisées

Dans le cadre de cette recherche, nous avons amassé des informations relatives aux trois types de violence suivants; la violence psychologique, verbale et physique. Les données recueillies sont présentées dans les tableaux 5, 6, et 7 et une analyse suit chacun de ces tableaux. Ils font référence aux comportements violents exercés par les participantes. Même si l'étude porte principalement sur le contexte, les circonstances et les mobiles entourant la violence exercée, il est pertinent de recueillir des informations relatives aux actes violents commis durant de la relation conjugale étudiée. Dans certains cas, la fréquence des actes violents n'a pu être compilée.

En ce qui concerne les types de violence employés, les femmes reconnaissent dans l'ensemble avoir utilisé la violence verbale de même que la violence physique. Toutefois, deux participantes n'ont fait aucune mention de violence psychologique.

1 La violence psychologique

Tableau 5 : Violence psychologique perpétrée par la conjointe

Thèmes mentionnés	Fréquence :
J'ai retiré un privilège ou fait du chantage à mon conjoint	2
J'ai tenté d'isoler mon conjoint	1
J'ai fouillé dans les effets personnels du conjoint	3
J'ai agi de façon contrôlante à l'endroit de mon conjoint	4
J'ai adopté une attitude méprisante à l'endroit de mon conjoint	1

Le tableau 5 présente les aspects de la violence psychologique mentionnés par les participantes. Deux de celles-ci n'ont mentionné aucun acte violent de nature psychologique au cours de l'entrevue. Chez les sept qui ont fait mention de violence psychologique, le contrôle est la forme qui a été la plus fréquemment rapportée soit par quatre d'entre elles. Trois participantes disent avoir fouillé les effets personnels de leur conjoint. Il s'agit des trois femmes qui ont mentionné que leur conjoint était jaloux. Une seule a mentionné que la jalousie était mutuelle.

Une participante a reconnu avoir tenté d'isoler son conjoint. Toutefois, si on réfère au contexte et aux circonstances entourant la violence de cette participante, on observe que le conjoint a utilisé le premier un tel type de comportement contrôlant. Ce fut lui qui a cherché à restreindre la liberté de sa partenaire et celle-ci a répliqué en employant le même moyen.

« Parce que lui m'empêchait de sortir. Moi, c'était du donnant-donnant. Tu m'empêches de sortir, je t'empêche de sortir. » (Participante no 2)

Il a semblé que chez les femmes de notre échantillon, la tendance à isoler le partenaire n'ait pas été aussi marquante que chez les hommes. En effet, la littérature relatant la violence exercée par les hommes tend à présenter l'isolement comme un moyen fréquemment utilisé. Dans notre échantillon une seule femme a agi ainsi et, qui plus est, elle l'a fait en réaction à un comportement de cette nature adopté par son conjoint.

2 La violence verbale

Tableau 6 : Violence verbale perpétrée par la conjointe

Thèmes mentionnés	Fréquence
J'ai crié à l'endroit de mon partenaire	9
J'ai insulté mon partenaire	9
J'ai sacré à l'endroit de mon partenaire	4

Le tableau 6, concerne la violence verbale. On remarque que les insultes et les cris sont cités par l'ensemble des participantes. Ces deux formes de violence sont les seules à avoir été identifiées par l'ensemble des participantes. Le fait de sacrer ou de lancer des injures à l'endroit du partenaire fut mentionné à quatre reprises.

« Des menaces de dire si on règle pas ça, on ira pas chez mes parents. Ou bien, telle affaire c'est pas à mon goût, donc je rue dans le brancard, je lui fais des reproches, je lève le ton. [...] J'y ai même sacré après. » (Participante no 7)

En ce qui à trait à la fréquence des comportements violents, cinq des femmes ont dit avoir crié tous les jours ou presque durant la période où la violence était la plus intense.

3 La violence physique

Tableau 7 : Violence physique perpétrée par la conjointe

Thèmes mentionnés	Fréquence :
J'ai poussé, serré, giflé ou mordu mon conjoint	8
J'ai lancé un objet sans toutefois viser mon conjoint	6
J'ai lancé un objet en direction de mon conjoint	4
J'ai donné des coups de poings ou des coups de pieds à mon partenaire	4
J'ai utilisé une arme pour menacer mon conjoint	0

La violence physique est présentée au septième tableau. Pousser, serrer, gifler ou mordre sont des gestes qui ont été évoqués par huit participantes. Il s'agit de la forme de violence la plus fréquemment mentionnée par les femmes, après les insultes et les cris.

« Mon chum, c'est quelqu'un qui ne réagit pas. [Je lui disais] christ réagit. Il me pousse. Je me disais, je suis en train de devenir folle. C'est sûr que c'est moi qui a été l'agresseur en premier mais il a réagit. Fait que je réagis deux fois plus. Un moment donné il mettait sa ceinture, je l'ai frappé avec. Je l'ai mordu, il n'y a rien que je n'ai pas fait cette journée là. Il m'a dit bon, c'est beau, on se sépare. On ne se sépare pas parce qu'on s'aimait pas. » (Participante no 8)

Parmi les femmes qui mentionnent avoir poussé, serré, giflé ou mordu leur partenaire, six ont fait référence à la fréquence de ces gestes au cours de la période la plus conflictuelle. Deux ont dit avoir posé de tels gestes une à quatre fois par semaine alors que deux autres disent ne l'avoir fait qu'une seule fois ou de façon très limitée dans toute la durée de la relation.

Six participantes ont rapporté avoir lancé des objets sans viser directement leur partenaire. Quatre ont spécifié la fréquence de ces gestes. Pour deux d'entre elles, c'est d'une fois par semaine à une fois par mois et pour les deux autres, c'est moins d'une fois par mois. Quatre autres femmes ont par ailleurs rapporté avoir lancé des objets en direction de leur partenaire. Une l'a fait entre une à quatre fois par mois; deux l'ont fait moins d'une fois par mois et une, enfin, l'a fait une seule fois ou quelques fois seulement au cours de sa relation.

Lors des entrevues, les femmes ont fait état des différentes formes de violence qu'elles ont utilisées au cours de leur relation. Toutefois, parmi les gestes violents rapportés aucun n'est apparu constituer une menace à la vie du partenaire. Bien qu'il soit possible que des répondantes aient pu éviter de mentionner des gestes violents, il nous est apparu que la violence sévère était peu sinon pas utilisé par ces femmes. En nous référant à la littérature (Langhinrichsen-Rohling, Neidig et Thorn, 1995; Santé Canada, 1999), il apparaît que bien souvent, les hommes craignent moins leur partenaire lorsque surviennent des conflits violents dans les couples. Par contre, Brinkerhoff et Lupri (1993), se basant sur des explications avancées par Strauss, Gelles et Steinmetz (1980) pour expliquer la sous-représentation des actes violents, affirment que la violence la plus dangereuse pour la sécurité est celle qui est la moins susceptible d'être rapportée.

Browning et Dutton (1986) soutiennent que l'utilisation de la violence entre les hommes et les femmes comporte de nombreuses similitudes, exception faite de l'emploi d'une arme à feu. Dans ce cas spécifique, les hommes en font un usage plus fréquent.

Des constats similaires sont mentionnés dans l'étude de Morse (1995). Selon cette étude, les femmes posent moins souvent des gestes risquant de mener à des blessures graves. Comparativement aux hommes agressés, les femmes sont plus souvent victimes de violence sévère et, par le fait même, sont plus susceptibles d'être blessées. Cette observation ne provient pas, selon l'auteure, du fait que les femmes frappent moins souvent, mais plutôt que les hommes frappent plus fort.

Il convient de mentionner à ce propos qu'une des participantes a raconté avoir été hospitalisée à la suite d'une querelle violente avec son conjoint. Elle était alors restée dans le coma pendant quelques jours.

Straus, en 1989, publie un article qui souligne l'importance de conduire des études sur la violence des femmes. Il insiste sur les risques encourus par les femmes qui font preuve de violence envers leur conjoint. Il explique ces risques par le fait que la riposte des hommes peut être très violente et engendrer des conséquences physiques sérieuses pour elles. Par ailleurs, de tels comportements violents maintiennent, selon Straus la norme implicite que le mariage accorde la permission de frapper son partenaire. L'auteur (1989) présente des données sur le nombre de voies de fait. Sa recherche révèle que sur 1000 couples, on y dénombre 124 femmes et 122 hommes ayant commis des gestes violents, tous types confondus. De façon plus précise, le nombre de voies de fait mineures commises par les femmes se chiffre à 78 pour 1000 couples et à 72 pour les hommes. Enfin, le nombre de gestes de violence sévère représente 46 pour 1000 couples chez les femmes et 50 pour 1000 chez les hommes. Tel qu'il le précise dans son ouvrage, les raisons des gestes violents ne sont pas étudiées, pas plus que les blessures liées à cette violence. Il n'est pas fait mention de l'impact des gestes posés. D'autres études faites par Stets et Strauss (1990, cité dans Strauss, 1990) et par Brush (1990, cité dans Strauss 1990) révèlent les conséquences physiques des gestes violents commis dans les couples. Les résultats de ces deux études suggèrent que des blessures surviennent comme conséquence à la violence

des hommes dans 3,7 couples sur 1000 et comme conséquences à la violence des femmes dans 0,6 couple sur 1000.

Ces données peuvent soulever des interrogations quant aux types et aux formes de violence employée par les femmes. Il est possible de faire un lien avec les données recueillies dans la présente étude qui fait état des gestes violents. En effet, tel qu'il est précisé, les femmes questionnées n'ont pas mentionné avoir eu recours à des armes. Les participantes dans la majorité des cas ont affirmé que leur conjoint avait utilisé la violence psychologique dès le début de la relation. Il est parfois difficile d'établir si les conjoints ont fait usage de cette forme de violence avant ou après que les femmes en aient fait usage. On se demande s'il n'y a pas un lien entre la violence psychologique des hommes et l'apparition de comportements violents de nature psychologique, verbale ou physique chez les femmes. La question ici est moins de savoir qui a commencé à frapper que d'établir s'il y avait présence de violence psychologique ou verbale avant que les femmes n'adoptent des comportements violents. La notion de domination revêt alors ici toute sa signification.

« Bien, je l'ai déjà pris à la gorge pour le défier [en disant...] bien, envoie, frappe mais je vais lever des charges contre toi. Je voulais le faire choquer. Puis lui, il riait! Fait que je devenais deux fois plus choquées. J'aurais voulu que ce soit quelqu'un qui se fâche, qui comprenne que moi j'étais fâchée. C'est ridicule! Je le poussais. Il y a une fois, il m'a repoussé, il m'a fait revenir assez vite. C'est comme s'il n'avait pas le droit et que moi j'avais tout les droits. Je sautais littéralement dessus, d'un bond. Je l'ai déjà poussé assez fort que j'ai défoncé la porte du garde-robe, il a rentré la porte du garde-robe[en tombant]. »
(Participante no 2)

La violence du conjoint telle que rapporté par la participante

À propos de la violence du conjoint, plusieurs informations furent rapportées par les participantes. Il apparaît d'abord essentiel de mentionner que toutes les femmes rencontrées ont subi au moins une forme de violence de la part de leur conjoint.

« Peur de lui, non. Plus peur de moi. Bien, verbalement oui, je me défends. Avant, je me sentais toujours attaqué, puis, je me défendais. Mais défendre physiquement, non! J'ai pas peur de... »

(Participante no 6)

Tableau 8 : Comparaison entre la violence subie par les femmes au début de leur relation et la violence subie à la fin de leur relation ou au moment de l'entrevue si leur relation n'était pas terminée.

Thèmes mentionnés	Fréquence:
Violence subie par la femme de la part du conjoint au début de la relation	
J'ai subi de la violence psychologique	5
J'ai subi de la violence verbale	3
J'ai subi de la violence physique	0
Violence subie par la femme de la part du conjoint à la fin de la relation :	
J'ai subi de la violence psychologique	8
J'ai subi de la violence verbale	9
J'ai subi de la violence physique	7

1.1 La violence du conjoint au début de la relation

« [...C'est relié à sa culture religieuse] j'ai perdu du contrôle avec le mariage. Le contrôle économique, le contrôle... Il me demandait où est-ce que j'allais, ce que je faisais. Moi, c'est plus en réaction à sa violence que je suis violente. C'est plus quand il empêche de faire des choses. » (Participante no 5)

Pour ce qui est du début de la relation, cinq participantes soulignent que la violence psychologique était présente dès les débuts. Dans trois cas, la violence verbale était également présente. Chez une de ces participantes la violence psychologique ne fut pas mentionnée alors que la violence verbale, elle, le fut.

« [...] Le pousser, lui donner des coups. J'avais une rage là, j'avais l'impression qu'il ne me respectait pas, je ne me sentais pas respectée. Je me sentais rabaissable. » (Participante no 1)

Au total donc, six femmes ont reconnu avoir subi des comportements violents de la part de leur conjoint au début de la relation.

1.2 La violence du conjoint survenue à la fin de la relation ou au moment de l'entrevue

On observe qu'un plus grand nombre de gestes violents de la part du conjoint étaient mentionnés au moment où nous avons rencontré les femmes ou à la fin de la relation. Un texte du Regroupement provincial des maisons d'hébergement (1993) suggère que les femmes violentes tendent à se conformer aux exigences du conjoint afin d'éviter l'exécution des menaces ou des gestes de violence de celui-ci (Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, 1993). Les données recueillies dans la présente recherche tendent à démontrer que les hommes eux peuvent développer des comportements violents plutôt qu'une tendance à se conformer. En effet, ceux-ci peuvent adopter des comportements violents à la suite des violences qu'ils subissent de la part de leur conjointe.

« En quelque sorte si je n'avais jamais été comme ça [violente], peut-être qu'il ne l'aurait jamais été. Peut-être pas aussi. Mais moi, il m'a dit qu'il n'a jamais été comme ça [violent] dans une autre relation, il en a eu assez. » (Participante no 6)

De tels gestes violents peuvent même continuer après la cessation du comportement violent de la femme.

« C'est lui qui est rendu violent finalement. Moi j'ai arrêté de dire « Va chier, tu es con! ». Mais là, maintenant, c'est lui qui me le dit. Quand ça fait pas son affaire il va me dire « Ta gueule ». Mais moi, ça m'amène des frustrations.

Mais des fois je ne lui dis pas de la bonne façon. [...] Là, il s'est senti attaqué, là, il m'accuse, c'est ça. Ça fait des escalades. [...] Au début, il m'a jamais traité de noms puis tout ça. C'était vraiment moi qui le traitais de con, puis va chier.» (Participante no 6)

Il semble ainsi que c'est davantage à la fin de la relation ou dans la période précédant l'entrevue, que les femmes ont subi le plus de violence

Par ailleurs, une étude de Hamby et Gray-Little (1997) a établi que l'autodéfense était un moyen plus souvent employé par les femmes victimes de violence physique que par celles qui étaient victimes de violence verbale. Dans la présente recherche, les participantes n'ont pas mentionné avoir subi de la violence physique au début de leur relation. Toutefois, cinq d'entre elles leur ont reconnu des comportements que nous pouvons relier à la violence psychologique. S'il s'agit ici d'autodéfense, c'est dans un contexte où règne la violence psychologique plutôt que physique.

Au moment de l'entrevue ou lorsque la relation s'est terminée, le nombre de femmes faisant état de violence psychologique était passé de cinq à huit. Quant à la violence verbale, le nombre d'hommes en faisant usage était passé de trois à neuf.

Dans l'ensemble des situations où les femmes reconnaissent poser des gestes violents, on observe que leur conjoint faisait usage ou avait fait usage de violence verbale dans la relation.

« Ça fait qu'il me dit « Ta gueule ». Moi, je dis « Ben non, là tu me dis pas ta gueule. Je te dis ça puis tu me dis ça pas d'allure ». Fait que lui c'est ça. C'est des petits mots comme ça. C'est pas des cris. » (Participante no 7)

Peu d'informations ont par ailleurs été amassées sur ces comportements violents relativement à leur forme et leur fréquence.

Enfin, si aucune participante n'a fait état de violence physique au début de sa relation, on note que sept ont mentionné avoir vécu au moins un tel épisode par la suite. Trois de ces sept femmes nous ont mentionné la fréquence de ces gestes « une seule fois ou à quelques reprises ». Malgré

ce qui vient d'être mentionné, il reste que le contenu des entrevues révèle que, dans certains cas, la violence physique a été utilisée à plusieurs reprises ou avec une intensité qui pouvait faire craindre le pire.

« Après avoir eu le petit, bien, en dernier, quand j'ai décidé de le laisser, il était rendu assez heavy. Là je sentais qu'il y avait un danger. Il perdait la raison. » (Participante no 4)

Une des femmes a mentionné ne pas avoir subi au départ de la violence psychologique de la part de son conjoint. Au moment de la rencontre, elle ne pouvait identifier quelque forme de violence psychologique ou physique, mais reconnaissait qu'il utilisait la violence verbale.

Tel que relaté précédemment, tous les conjoints des répondantes ont adopté des comportements violents au cours de la relation. Il s'agit là d'une question qui nous apparaît devoir être explorée davantage dans des recherches subséquentes. En effet, cette donnée soulève des interrogations sur la genèse du processus de victimisation chez les hommes et les femmes. Ce peut-il qu'il soit différent?

Comme il fut souligné dans la recension des écrits, plusieurs études font état des différences dans la socialisation des hommes et des femmes. Il apparaît entre autres que les hommes sont socialisés à être davantage compétitifs et agressifs.

Lors des entrevues, les femmes ont parlé de leur passé en tant que victimes de violence de la part d'un membre de leur famille, un type d'information que nous n'avons pu vérifier chez les hommes. Dans la littérature, on soulève que la transmission intergénérationnelle peut être à l'origine de la violence chez plusieurs personnes (Ouellet, Lindsay, Clément et Beaudoin, 1996).

Selon certaines recherches menées auprès des femmes victimes, celles-ci peuvent être battues deux fois par semaine. Il arrive aussi que la violence perdure tout au long de leur relation et que sa fréquence et son intensité augmentent avec le temps (Johnson, 1995 cité dans Santé Canada, 1999). Selon cet auteur, la dynamique de la violence correspond à une forme de « terrorisme patriarcal », une réalité qui prend sa source dans les traditions patriarcales (Johnson, 1995 cité dans Santé Canada, 1999). L'histoire de la société peut constituer une explication de ce que les

femmes rencontrées ont décrit comme des gestes violents posés par leur conjoint. Il semble qu'à la différence des femmes, les hommes ne demeurent pas en position de victime, mais qu'ils deviennent à certains moments des agresseurs.

« La façon dont il me mettait hors de moi! Un moment donné, il est devenu violent lui aussi. Tellement que je lui ai sauté dessus, qu'à la fin, il était devenu violent. Mais c'est pas vrai que c'est moi qui l'a rendu de même. [...] Ce que j'ai vu à l'intérieur de lui... J'étais un prétexte pour qu'il puisse la sortir sa violence. J'étais seulement un élément déclencheur. » (Participante no 4)

1.3 Quelques parallèles avec la violence psychologique du conjoint

La mise en parallèle des données du tableau 11 (annexe I) et des tableaux 1 et 4 (annexe I) nous amène à faire des observations sur la présence de la violence psychologique exercée par le conjoint. Nos remarques concernent le sentiment d'infériorité (tableau 1), le réseau social (tableau 1) et l'attitude du partenaire (tableau 4).

Nous observons que deux des quatre femmes ayant mentionné avoir un pauvre réseau social ont soulevé que la violence psychologique était exercée par leur conjoint au début de la relation.

Trois femmes ont aussi rapporté se sentir inférieures à leur conjoint, un des thèmes reliés au contexte de la violence. Les trois femmes où un sentiment d'infériorité fut rapporté figurent parmi les cinq participantes à avoir mentionné la présence de violence psychologique chez leur partenaire depuis le début de la relation. D'avoir vécu une situation d'infériorisation a semblé amener certaines à vouloir s'en prendre physiquement à leur conjoint.

« [Je voulais] le pousser, lui donner des coups, j'avais une rage. J'avais l'impression qu'il me respectait pas. Je ne me sentais pas respectée. Je me sentais rabaissée. » (Participante no 1)

En ce qui concerne les mobiles extrinsèques, trois femmes ont rapporté que l'attitude de leur partenaire pouvait justifier, en partie, les gestes de violence qu'elles avaient posés. Ces mêmes

femmes ont également rapporté que leur conjoint faisait usage de violence psychologique depuis le début de la relation.

Facteurs comparatifs hommes et femmes

Demaris (1992) suggère certains facteurs liés de façon particulière à la violence des hommes. Il nous apparaît pertinent de mettre en parallèle les contextes, les circonstances et les mobiles relevés chez des populations d'hommes violents avec ceux observés ici chez un groupe de femmes. Demaris propose entre autres comme facteurs déterminants la transmission intergénérationnelle de comportements pro-violents, le déséquilibre des ressources entre les partenaires, la quantité d'événements stressants dans la vie et l'impression d'avoir le droit d'être violent : « La perception d'avoir un permis pour frapper dans les relations maritales et quasi maritales » (Demaris, 1992, p.111).

Or, parmi les femmes questionnées, nous avons noté que sept d'entre elles avaient été, à un moment ou un autre, dépendantes financièrement de leur conjoint. Le déséquilibre des ressources financières entre les partenaires joue en faveur des hommes et place les femmes dans une situation de dépendance, une notion qui, comme on l'a vu, soulève des interrogations. En effet, il appert que les femmes rencontrées sont dépendantes financièrement au même titre que les femmes victimes de violence.

« J'étais pognée parce que j'étais un peu dépendante des hommes, parce que je travaillais pas. J'avais pas de revenu, j'avais l'aide sociale dans ce temps-là. C'était soit lui soit ma famille. » (Participante no4)

Les événements stressants constituent un point commun observé tant chez les hommes que les femmes agresseurs. En effet, comme mentionné plus haut, la majorité des femmes de notre échantillon ont rapporté avoir vécu une série de stress importants. De plus, les femmes elles-mêmes ont identifié cette série d'événements marquants comme déclencheur de leur violence.

Les moments où sont survenus les premiers épisodes de violence posés par les femmes varient d'une personne à l'autre. Ils sont survenus pour la plupart avant la fin de la deuxième année de

leur relation. Nous n'avons pas observé de lien évident entre la durée de la relation et le début de la violence. Certaines femmes ont exercé des gestes violents dès le deuxième mois de la relation alors que pour d'autres les événements sont survenus beaucoup plus tard. La notion d'engagement reliée au mariage suggérée par Demaris (1992) ne semble pas prendre la même signification pour les femmes. Il est donc possible de reconsidérer la perception de l'engagement que se font les hommes et les femmes et l'importance qu'elle tient dans le « droit de frapper » et le « terrorisme patrilial » suggéré par cet auteur.

La violence envers les enfants

Sept participantes ont fait état de violence à l'endroit de leurs enfants. Comme ce sujet ne fait pas partie de l'objet de l'étude, peu d'informations y ont été consignées.

Tableau 9: Violence perpétrée envers les enfants

Violence psychologique à l'endroit de son ou ses enfants:	Fréquence:
J'ai retiré des privilèges à l'enfant	1
J'ai agi de façon contrôlante à l'endroit de l'enfant	1
Violence verbale à l'endroit de son ou ses enfants	
J'ai insulté l'enfant	1
J'ai crié après l'enfant	2
Violence physique à l'endroit de l'enfant	
J'ai poussé, serré, mordu ou frappé l'enfant	3
J'ai donné un coup de poing ou coup de pied à l'enfant	2

La violence exercée par les femmes sur leurs enfants n'a été que succinctement mentionnée alors que celle des conjoints envers ces mêmes enfants n'a pas été abordée. D'abord, deux participantes n'ayant pas d'enfant nos données portent donc sur sept femmes. Nous présenterons donc ces données et les comparerons avec les gestes commis à l'endroit des enfants avec ceux exercés sur le partenaire.

Lors des entrevues, les femmes ont mentionné davantage l'expérience de la violence physique que de la violence verbale ou psychologique, et ce, tant à l'endroit de leurs enfants que de leurs conjoints.

Sur les sept femmes ayant des enfants, deux ont mentionné avoir utilisé la violence psychologique envers leurs enfants. Elles l'ont fait en exerçant du contrôle et un retrait de privilèges. Ceci nous est apparu surprenant puisque ces formes de violence n'ont pas été couramment mentionnées par les femmes à l'endroit de leur conjoint.

Concernant la violence verbale, si toutes les femmes ont mentionné avoir insulté et crié à l'endroit de leur conjoint, une seule dit avoir insulté son enfant alors que deux ont rapporté avoir crié à leur endroit.

Concernant la violence physique, trois participantes rapportent avoir poussé, serré, frappé ou mordu au moins un de leurs enfants. Deux d'entre elles ont dit l'avoir fait une seule fois ou à quelques reprises. Ces gestes sont ceux que l'on retrouve le plus à l'endroit des enfants comme des conjoints.

Lien avec l'état de la question

Dans la recension des écrits présentée plus haut, un inventaire des questions et des critiques provenant des différentes approches a été dressé. Celui-ci fait état des connaissances relativement à la violence exercée par les femmes à l'endroit de leur conjoint. Les éléments les plus significatifs furent regroupés autour de neuf grands points.

Dans les paragraphes qui suivent, les liens seront présentés entre ces neuf points et les informations recueillies lors des entrevues auprès des femmes.

a) Le nombre de gestes de violence posés par les femmes et les hommes

Il demeure difficile de juger du nombre de gestes commis par les femmes par rapport à ceux commis par les hommes. Plusieurs chercheurs tenants de l'approche psychosociale estiment que le nombre de geste commis est équivalent, sinon plus élevé, chez les femmes. Comme des données comparées sur la fréquence n'ont pas été recueillies, la présente recherche ne nous permet pas d'éclaircir les connaissances sur ce point.

b) La nature défensive des comportements violents attribués aux femmes

Quant à la nature essentiellement défensive des gestes violents attribués aux femmes, les données recueillies font état de résultats mitigés. En effet, les répondantes ont exercé un certain nombre de gestes violents et admettent l'avoir fait sans s'être senties attaquées ou en danger. Les femmes interrogées se reconnaissent la responsabilité d'un grand nombre d'épisodes violents. Bien que la majorité reconnaissent que leur conjoint avait utilisé la violence psychologique dès le début de la relation, elles soutiennent néanmoins avoir amorcé la violence verbale et physique. Ainsi, leurs gestes de violence ne constituent pas une riposte immédiate à une agression verbale ou physique. La nature potentiellement défensive des gestes posés serait donc liée à d'autres perceptions que le sentiment d'être dans une situation à risque imminent. Il s'agirait davantage de gestes d'autodéfense dus au contexte plutôt qu'aux circonstances. Une seule participante a cependant mentionné s'être sentie en danger en raison des comportements violents de son conjoint. Ce fut d'ailleurs à la fin de la relation que ce sentiment d'insécurité est survenu. Cette même participante soutient avoir amorcé la violence à l'intérieur du couple.

La violence psychologique exercée par les partenaires masculins et ses conséquences sur les femmes demeurent difficiles à évaluer. Nous pouvons supposer que la violence psychologique constitue un élément déclencheur des comportements violents des répondantes. Ainsi, il est possible d'émettre l'hypothèse que les femmes ont agi de façon violente à la suite d'une violence psychologique exercée contre elles. Dans certains cas, cette hypothèse apparaît clairement.

Rappelons ici la situation des femmes qui ont été isolées par leur partenaire, celles qui ont subi l'attitude hautaine et dédagée du conjoint de même qu'à celles qui ont subi la jalousie de ce dernier.

c) La prise en compte du contexte global dans lequel les actes violents sont commis

La prise en compte du contexte global dans lequel les gestes de violence furent commis a constitué l'objet principal de cette recherche. Les principales critiques faites à l'endroit des recherches antérieures portant sur la violence des femmes ont orienté la présente recherche. À partir des informations recueillies, il apparaît que les femmes n'ont pas posé leurs gestes de violence dans un contexte de protection immédiate. Comme il fut mentionné, les femmes ont exercé de la violence psychologique, verbale et physique à l'endroit de leur conjoint. Elles ont reconnu l'importance de la transmission intergénérationnelle de la violence dans leurs comportements. Toutes ont été, à moment donné, victimes de violence dans leur enfance.

En outre, de nombreux événements stressants sont survenus préalablement ou au moment où des gestes violents ont été commis. Par ailleurs, six femmes ont mentionné avoir vécu de la dépendance affective. Plusieurs ont aussi souligné qu'elles avaient été financièrement dépendantes de leur conjoint pendant certaines périodes de temps. Il ressort également qu'au moment où les conflits débutaient, elles étaient dans un état émotif précaire, ce qu'elles estiment être un déclencheur des gestes violents.

d) La qualité de la méthodologie et des outils de recherche utilisés

Dans la présente étude, la chercheuse a sciemment choisi d'orienter l'objet de son étude sur la prise en compte du contexte entourant la violence. Les moyens à notre portée et le type de recherche poursuivi, nous ont amené à procéder avec un échantillon restreint. Les données recueillies ne permettent pas d'avancer des nombres sur la quantité de gestes de violence, ce qu'une recherche utilisant un instrument comme le Conflict Tactics Scales, élaboré par Murray Strauss et Richard Gelles, aurait permis. L'outil que nous avons utilisé remet en contexte la nature des gestes commis. L'importance accordée à la violence psychologique exercée par les femmes autant que par les hommes permet une plus grande compréhension de la situation vécue.

e) La différence entre les deux sexes relativement à la victimisation

Selon Szinovacz (1993), les femmes tendent à percevoir les hommes davantage en victimes que les hommes eux-mêmes ne se perçoivent. Dans la présente recherche, les hommes ne furent pas rencontrés.

Ici, la perception des hommes vis-à-vis la situation vécue ne nous permet pas d'approfondir ce point. Les femmes n'ont pas été questionnées sur ce sujet, et les perceptions masculines demeurent donc méconnues.

La majorité des hommes ont utilisé la violence physique avant la fin de la relation et l'ensemble d'entre eux ont exercé de la violence verbale. Il semble donc que la façon dont ils vivent la violence diffère de celle des femmes. Chez eux, l'attitude qui accompagne la violence est loin de la soumission alors que c'est le cas chez plusieurs femmes victimes de violence. Comme il a été mentionné précédemment, certaines participantes ont mentionné que leur conjoint avait une attitude hautaine ou qu'il riait d'elle lorsque la colère montait. Il est donc possible de questionner la perception du conjoint face à la violence psychologique exercée par les femmes.

f) Les conséquences différentes de la violence sur les hommes et les femmes

Les conséquences psychologiques et corporelles chez les partenaires de la violence exercée par les femmes ne furent pas étudiées. Toutes choses considérées, peu de données probantes ressortent sur les conséquences différentielles de la violence entre les hommes et les femmes dans la présente recherche. L'impact psychologique de la violence exercée par les femmes demeure difficile à évaluer. Toutefois, les hommes ne paraissent pas adopter d'attitudes de soumission. Nous n'avons par ailleurs reçu aucun commentaire permettant de croire que certains conjoints ont pu être hospitalisés à la suite de violences subies au cours de la relation. Ils ne semblent pas avoir souffert de blessures corporelles graves. À l'opposé, une des participantes a mentionné avoir, elle, été hospitalisé après avoir perdu connaissance en raison des violences exercées par son conjoint.

g) La minimisation des hommes par rapport aux actes violents qu'ils ont commis

La tendance des hommes à sous-évaluer leurs comportements violents, comparativement aux femmes qui tendent à les admettre plus promptement, n'a pu être évaluée dans le cas présent.

h) La reconnaissance plus grande des femmes eues égard à la violence perpétrée

Les femmes ont par ailleurs identifié un grand nombre de leurs gestes violents et ont également reconnu ceux de leurs conjoints. Il semble selon Szinovacz (1993) que les femmes davantage que les hommes perçoivent un plus grand nombre d'actes violents.

Il faut également prendre en considération que l'ensemble des participantes est présentement en thérapie pour ces comportements. Il est donc possible qu'elles aient développé une certaine sensibilité quant à la violence et aux formes que celle-ci peut prendre.

Si nous questionnons la perception des conjoints face à la violence exercée par les femmes, tel que mentionné au point « e) », il est possible d'avancer que les hommes n'adoptent pas de comportements qu'on identifie à la victimisation. D'autre part, dans la majorité des cas étudiés, les femmes ont mentionné être les seules à suivre une thérapie pour les gestes violents posés. Il demeure cependant délicat de s'avancer sur la perception qu'ont les hommes de leurs propres agirs violents et sur leur niveau de reconnaissance de ces gestes.

i) Le degré de responsabilisation différent selon le genre face à la violence

Enfin, la tendance des femmes à se responsabiliser, qu'elles soient victimes ou agresseurs, est demeurée un point ambigu. Les femmes ont su identifier les comportements violents de leur conjoint ainsi que les leurs. Pour la plupart, elles demeurent convaincues d'avoir amorcé la violence verbale et physique.

Toutefois, certaines participantes ont reconnu que leur conjoint avait tendance à nier leur part de responsabilité dans les conflits alors qu'elles avaient la tendance inverse.

En ce qui concerne la violence psychologique, il paraît plus difficile pour celles-ci de la démystifier. Il est possible de croire que la violence psychologique subie par certaines a eu un impact sur leurs comportements. Malgré cela, elles ont utilisé la violence verbale et physique en premier et semblent prendre la responsabilité de la violence vécue dans leur couple.

Points saillants

Lors des entrevues, des informations relatives au déroulement de la violence, c'est-à-dire aux différents thèmes étudiés, ont été rapportées. Les contextes, les circonstances et les mobiles entourant la violence exercée sur le conjoint constituent les principaux points abordés. La violence exercée par le conjoint fut également abordée. La violence envers les enfants, elle, le fut moins, n'étant pas directement reliée au sujet de l'étude.

En ce qui concerne les contextes, nous constatons que plusieurs femmes qui se disent violentes se disent également dépendantes sur le plan affectif et financier. De plus, la plupart mentionnent avoir subi de la violence de la part de leurs parents. L'ensemble des participantes ont identifié plusieurs événements marquants, antérieurs ou au cours de leur relation, et ceux-ci constituent un contexte entourant les gestes violents.

Quant aux circonstances entourant la violence, il importe de souligner que plusieurs participantes ont admis avoir été dans un état émotif précaire avant l'apparition des conflits. Chez une participante, cet état émotif précaire constitue l'unique circonstance identifiée, alors que chez quatre autres, des événements stressants ont été mentionnés comme précédant les conflits.

La grossesse et les mois suivants l'accouchement constitue, chez cinq femmes, la période où les premiers comportements violents ont débutés. Il est donc possible de se questionner sur les émotions vécues à cette période. L'isolement et le sentiment de dépendance peuvent-ils être en cause ?

Les motifs invoqués par les participantes peuvent être divisés en deux catégories, soit les mobiles intrinsèques et les mobiles extrinsèques. Les premiers, les motifs intrinsèques, sont les plus courants et concernent surtout le sentiment de dépendance affective, l'absence de limites personnelles et la personnalité de la femme. Ces deux derniers sont soulevés par quatre participantes. Il appert donc que certaines femmes perçoivent la dépendance à titre de contexte et d'autres à titre de mobile.

Les mobiles extrinsèques font état de composantes externes. L'éducation des enfants est le motif le plus souvent invoqué. Ce thème semble à l'origine du plus grand nombre de conflits. Trois autres mobiles soulevés par autant de participantes se classent au deuxième rang. Il s'agit des finances, des insatisfactions conjugales et des problèmes de communication. Certaines ont relevé un seul mobile alors que d'autres ont fait part de l'existence de quatre et six mobiles ou déclencheurs.

La violence exercée par la conjointe a été analysée selon trois aspects : la violence psychologique, la violence verbale et la violence physique.

À ce propos, il convient de souligner que deux participantes n'ont identifié aucune forme de violence psychologique. Les femmes ont identifié les insultes et les menaces comme des formes de violence verbale et non psychologique. Dans notre distribution des données, nous avons traité ces agressions comme relevant de la violence verbale. Nous les avons traitées ainsi afin de respecter la perception des femmes.

La violence verbale, les insultes et les cris ont été les formes les plus couramment rapportées. Quant à la violence physique, la majorité des femmes (8 sur 9) reconnaissent avoir soit poussé, mordu, serré ou giflé. Des neuf femmes, six ont dit avoir lancé un objet et quatre d'entre elles l'ont lancé en direction du conjoint. Enfin, quatre ont mentionné avoir donné des coups de poing ou des coups de pied.

En ce qui concerne la violence exercée par le conjoint, notons que dans cinq des neuf cas les participantes ont fait mention de violence psychologique exercée par leur conjoint à leur égard. En outre, dans l'ensemble des cas, la violence verbale était présente à la fin de la relation conjugale ou au moment de l'entrevue.

CONCLUSION

À partir des différentes explications tirées de perspectives théoriques divergentes, nous avons cherché à atteindre une compréhension plus approfondie de la violence féminine.

La perspective féministe soutient la thèse de l'homme abuseur, violent envers la femme. Elle entretient le principe d'asymétrie sexuelle qui veut que les femmes soient plus sujettes à subir de la violence sévère et les blessures qui s'ensuivent. Les tenants de cette approche tentent d'expliquer les causes et les motifs de la violence domestique par les problèmes liés au genre et au pouvoir.

L'approche psychosociale estime pour sa part que la violence repose sur différents facteurs ou variables qui amènent un individu à en agresser un autre de sexe opposé. On n'exclut pas les femmes comme instigatrices potentielles de la violence.

Ces deux approches ne sont certes pas les seules à s'être intéressées au phénomène de la violence féminine, mais elles sont celles qui ont examiné le sujet avec le plus d'intensité. La portée de ces études a suscité un réel intérêt dans notre travail de recherche.

Les femmes rencontrées ont su identifier un certain nombre d'éléments contextuels liés à leur comportement violent. Rappelons d'abord que l'histoire de chacune est teintée de violence familiale, sinon conjugale. Leur vécu d'agresseur ne constitue pas leur premier contact avec la violence. De plus, il semble que la majorité de ces femmes se soient senties dépendantes affectivement et financièrement du conjoint pendant une certaine période au cours de leur relation conjugale.

Les circonstances entourant les gestes violents posés, dans sept des neuf cas, font référence à un état émotif précaire les jours où les épisodes sont survenus.

Pour cinq de ces femmes, le sentiment d'insatisfaction et le manque de collaboration du conjoint ont également représenté un facteur prédisposant.

Un des mobiles identifiés par les femmes et référant à elles en tant que personnes est celui de la dépendance affective. Le principal motif extérieur à elles-mêmes est l'éducation des enfants. Ce thème semble le plus susceptible de susciter des conflits violents puisqu'il affecte six des sept femmes ayant des enfants.

Il semble enfin que les femmes aient vécu l'expérience de la violence psychologique de la part de leurs conjoints dès le début de leur relation. Ces derniers ont utilisé de la violence verbale et physique à la fin de leur relation ou jusqu'au moment de notre rencontre.

La question, dans le cas présent, n'est pas de savoir le nombre d'actes violents perpétrés par les femmes, mais plutôt dans quel état elles étaient lorsque la violence est survenue et s'il y avait déjà présence de violence avant que les femmes n'y aient recours. Pour ce faire, il faudrait vérifier quelle est la place de leur vécu comme victimes d'un ex-conjoint ou d'un parent dans la genèse de la violence. De plus, le processus de victimisation des hommes et le fait que les hommes agissent de façon violence après des abus de la conjointe demeurent des zones à explorer.

Les résultats de cette recherche sont susceptibles de soulever différentes questions pour les femmes. D'abord, les résultats vont dans le sens de suggérer la mise en place et la promotion de ressources pour les femmes ayant des comportements violents. Il existe déjà un certain nombre de ressources qui offrent des thérapies. Elles sont toutefois, encore trop méconnues comme une participante l'a mentionné. Les résultats de cette recherche permettent de faire reconnaître l'existence de la souffrance des femmes qui posent des gestes de violence et de mieux la documenter.

Sur un autre plan, des ressources devront être développées pour servir la population des hommes violentés dans les cas de violence unidirectionnelle. Une sensibilisation de la population à la problématique des hommes violentés est nécessaire afin que ceux-ci se sentent en droit d'exprimer leur souffrance ou détresse. Il est nécessaire de se demander s'il n'y a pas besoin de

ressources pour leur protection et pourquoi il n'y en a pas actuellement. Les hommes étant réfractaires à demander de l'aide, les intervenants devront encore une fois être sensibilisés et en moyen d'évaluer les situations adéquatement pour les recevoir et les orienter.

Enfin, une plus grande sensibilisation des différents intervenants du réseau public et parapublic face à cette réalité complexe pourrait s'avérer un atout dans la prévention et l'intervention directe. De développer le savoir et le savoir-faire des intervenants sur cette réalité constitue un moyen pour assurer aux femmes de se faire accueillir dans leur réalité et de recevoir l'aide nécessaire plus rapidement et efficacement. Par ailleurs, ils devront demeurer vigilants afin de s'assurer de ne pas blâmer une femme qui agit par autodéfense ou de ne pas cautionner la violence bidirectionnelle. Ainsi, il importe de jauger constamment la répartition des pouvoirs dans le couple.

ANNEXE I

Tableau 1 : Contexte dans lequel la violence s'est exercée

Thèmes :		1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
1) Violence subie par les femmes	Par un ex-conjoint	1		1					1	1	4
Violence subie par les femmes	Par un parent	1	1		1	1	1	1	1	1	8
Violence subie par les femmes	Autre			1							1
2) Dépendance	Financière		1		1	1	1	1	1	1	7
Dépendance	Affective		1		1			1		1	4
3) Santé physique						1			1		2
4) Dépression pendant la relation		1							1	1	3
5) Relation conflictuelle		1		1							2
6) Nombre d'événements stressants survenus	1 ou 2		1	1				1		1	4
Nombre d'événements stressants survenus	3 et plus	1			1	1	1		1		5
7) Isolement	Conjoint peu présent								1		1
Isolement	Réseau pauvre				1	1		1	1		4
8) Un passé d'agresseur			1		1		1			1	4
9) Sentiment d'infériorité		1		1		1					3
10) Difficultés financières			1			1		1	1		4
TOTAL PAR CAS		6	6	5	6	7	4	6	9	7	

Tableau 2 : Circonstances dans lesquelles la violence s'est exercée:

Thèmes :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
1) Impression de ne par être écoutée					1	1	1		1	4
2) État émotif précaire avant un conflit		1	1		1	1	1	1	1	7
3) Jalousie du partenaire		1		1	1					3
4) Sentiment d'insatisfaction/ d'un manque de collaboration				1	1	1	1	1		5
5) Présence d'événements stressants survenus pendant la journée					1	1	1	1		4
8) Attentes déçues par rapport au conjoint durant la journée				1		1	1			3
TOTAL PAR CAS		2	1	3	5	5	5	3	2	

Des circonstances semblent être propices à l'explosion de violence chez les participantes. Elles constituent un état ou une situation particulière à une journée. Ces circonstances sont regroupées le plus rigoureusement et exhaustivement possible.

Tableau 3 : Mobiles intrinsèques

Thèmes/cas :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
1) Jalousie: elle	1		1						1	3
lui		1	1	1						3
2) Personnalité : contrôlante, exigeante,...	1	1	1	1						4
3) Absence de limites		1	1		1			1		4
4) Dépendance affective	1	1	1	1			1		1	6
5) Sentiment de s'être oubliée					1	1		1		3
Total par cas:	3	4	5	3	2	1	1	2	1	

Tableau 4 : Mobiles Extrinsèques

Thèmes:	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
1) Attitude du partenaire	1	1	1							3
2) Éducation	1			1	1	1	1	1		6
3) Valeurs familiales et religieuses					1	1				2
4) Finances	1				1	1	1			4
5) Insatisfactions conjugales ou familiales	1				1	1	1			4
6) Problème de communication	1				1			1	1	4
7) Accumulation de frustration					1		1			2
Total par cas:	5	1	1	1	6	4	4	2	1	

Tableau 5 : Violence perpétrée psychologiquement par la conjointe

Thèmes/Cas :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
1) Retrait de privilèges :							1	1		2
2) Isoler		1								1
3) Fouiller		1	1	1						3
4) Contrôle	1		1	1					1	4
5) Mépriser								1		1
TOTAL PAR CAS:								2	1	

Tableau 6 : Violence perpétrée verbalement par la conjointe

Thèmes/Cas	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
1) Sacrer		1		1		1	1			4
2) Insulter	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
3) Crier :	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
Total par cas:	2	3	2	3	2	3	3	2	3	

Tableau 7 : Violence perpétrée physiquement par la conjointe

Thèmes/Cas :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
1) Lancer un objet	1	1	1	1		1	1			6
2) Lancer un objet à l'endroit du conjoint	1		1	1				1		4
3) Pousser/ serrer/ frapper	1	1	1	1	1	1		1	1	8
4) Utiliser une arme										0
5) Coups de poings/pieds	1	1	1		1					4
Total par cas:	4	3	4	3	2	2	1	1	1	

Tableau 8 : Violence psychologique perpétrée envers les enfants

Thèmes/Cas :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
1) Retrait de privilèges										0
2) Isoler										0
3) Fouiller										0
4) Contrôler				1						1
5) Mépriser										0
Total par cas:	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1

Tableau 9 : Violence verbale perpétrée envers les enfants

Thèmes/Cas	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
1) Sacrer										0
2) Insulter	1									1
3) Crier	1								1	2
Total par cas:	2								1	

Tableau 10 : Violence physique perpétrée envers les enfants

Thèmes/Cas :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
1) Lancer un objet										0
2) Lancer un objet vers le conjoint										0
3) Pousser/ serrer/ frapper	1			1			1			3
4) Utiliser une arme										0
5) Coups de poings/pieds						1	1			2
Total par cas:	2			1		1	2			5

Tableau 11 : Violence exercée par le conjoint et subie par les femmes:

Thèmes/ Cas :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL :
Début de relation :										
1) Psychologique	1	1	1	1	1					5
2) Verbale			1	1				1		3
3) Physique										0
Fin de relation :										
1) Psychologique	1	1	1	1	1	1		1	1	8
2) Verbale	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
3) Physique	1	1	1	1	1	1		1		7
Total par cas:	4	4	5	5	4	3	1	4	2	

ANNEXE II

- *Description des cas*

Afin de bien rendre l'information recueillie, il est pertinent d'exposer les cas étudiés ; la section qui suit en présente donc une brève description.

- *Entrevue no.1*

La première participante est une dame de 33 ans. Elle a une fille de 3 ans du conjoint avec qui elle a eu les épisodes de violence. Elle est séparée depuis un an et vit de l'aide sociale. Elle a un bon réseau de support, surtout constitué de ressources formelles. Depuis un an, elle prend des antidépresseurs, mais les symptômes dépressifs étaient présents depuis longtemps.

Convaincue de n'avoir jamais exercé cette violence dans une relation antérieure, elle qualifie celle-ci de difficile.

Elle était en dépression au moment de son union avec le conjoint. Celui-ci avait déjà un enfant et son ex-conjointe, toujours très présente, constituait une source de stress pour la participante. Au cours de la relation, un grand nombre d'événements stressants sont survenus: deux avortements, une fausse couche, l'arrivée d'un enfant et quatre déménagements.

La relation, conflictuelle dès le début, a duré cinq ans et la violence a commencé avant la fin de la première année. Avec le temps, elle s'est aggravée: violence psychologique, verbale et physique sont présentes et prennent la forme du dénigrement, d'insultes et de coups.

La participante se sent rabaissée et peu respectée à de nombreuses reprises. Aux moments les plus tendus, des épisodes de violence surviennent près d'une fois par mois. La participante se croit responsable des problèmes et se dit dépendante affective, plutôt émotive et « super sensible ». Elle éprouve de la difficulté à communiquer et se sent souvent rejetée et facilement jugée.

De plus, elle dit avoir été jalouse et possessive à cause de son insécurité et de son manque de confiance en elle.

Elle est toutefois consciente que son partenaire aurait aussi pu changer des comportements.. Sexuellement, elle a senti beaucoup de pression de sa part.

Elle lui attribue une attitude hautaine: il est insistant, fait des « petits sourires en coin » et offre peu de coopération. Il l'a, selon elle, amenée à consulter un psychiatre. Lorsqu'il y a conflit, elle se responsabilise davantage alors que le conjoint tend plutôt à nier ses responsabilités.

La participante croit avoir initié la violence verbale, mais convient que son partenaire y a réagi. Parallèlement, elle croit aussi avoir « réagi à quelque chose ». Au cours de la relation, elle croit qu'il leur arrivait à tous deux d'utiliser la violence verbale. Des actes de violence sévères ont été posés par les deux partenaires. Pour ce qui est de la violence psychologique, elle croit que monsieur l'utilisait déjà au début de la relation.

Les motifs de la violence entourent principalement l'éducation des enfants et les relations amicales de son partenaire : elle est méfiante lorsqu'il rencontre ceux avec qui il consommait différentes drogues. Elle ne croit pas avoir eu peur de la violence physique de son conjoint mais peur de le perdre, de ne pas parvenir à le rendre heureux, de ne pas combler ses attentes.

Au cours de son enfance, elle dit n'avoir reçu qu'une gifle. Sa mère était plutôt soumise, son père colérique avec des problèmes de santé mentale importants. Elle avait également des frères. Elle qualifie son éducation de traditionnelle.

Avec les enfants, il lui est arrivé d'être violente psychologiquement et verbalement. Elle était agressive, impatiente, exigeante, désagréable. Lors de la séparation, sa violence envers sa fille a diminué significativement

- *Entrevue no.2*

La deuxième participante est une dame de 26 ans en bonne santé. Elle habite chez ses parents, n'a aucun enfant et travaille à temps plein. La participante dit être colérique et éprouver des problèmes à mettre ses limites et à différencier les émotions ressenties.

La relation étudiée a duré trois ans. Son conjoint lui a été infidèle à quelques reprises, ce qui constitue un élément déclencheur majeur de la violence. Fort de caractère, il tente de contrôler ses activités et ses relations, ce qu'elle n'accepte pas. Très indépendante, elle a plutôt tendance à se venger en sortant et en tentant d'exercer sur lui le même type de contrôle. Mais son partenaire ne s'y soumet pas davantage. En ce qui concerne un des aspects de la violence psychologique, soit l'isolement, elle est convaincue qu'il s'agit de comportement initié par lui et repris par elle. Elle le perçoit comme manipulateur. Il ne lui parle que très peu de son histoire personnelle.

La violence perpétrée a atteint différents degrés, passant de la violence psychologique à la violence physique : lancer des objets, administrer des coups. En réaction, le partenaire rit, ce qui augmente sa colère, ou la traite de folle. Suite aux altercations, il a parfois fait venir la police ou des membres de sa famille. La participante croit être celle qui a initié la violence physique, mais il lui est plus difficile d'identifier qui a initié la violence psychologique et verbale. Toutefois, au début, il tend à être contrôlant et jaloux et il craint qu'elle ne le triche au travail.

Des conflits avec de la violence verbale peuvent survenir à tous les jours, ceux avec de la violence physique, une fois sur trois.

La participante mentionne que dès le début de leur relation, son partenaire l'a trompée, prétextant qu'ils ne se voyaient pas suffisamment.

Sa réaction est de suivre son partenaire et d'essayer de le prendre sur le fait. Lorsque ces événements surviennent, elle attribue à sa dépendance affective le fait de ne pouvoir le quitter et de devenir violente. Malgré quelques séparations, elle accepte toujours de revenir avec lui.

De plus, lorsqu'elle a obtenu son deuxième emploi, il le lui a reproché car il croyait qu'ils ne se verraient plus. Il se met à sortir, ne répond pas aux appels qu'elle envoie sur son téléavertisseur. C'est à ce moment qu'elle commence à le suivre de peur qu'il ne la trompe à nouveau.

De façon générale, les conflits se déroulent ainsi; elle revient du travail fatiguée, remarque tout ce qu'il n'a pas fait dans la maison, critique et devient plus violente verbalement et physiquement selon les situations. Il réagit soit en riant, soit en lui disant : « *tu vas encore sauter ta coche, je vais t'aider* ». Pour elle, il s'agit de provocation.

C'est la participante qui a décidé de mettre fin à la relation. Suite à la rupture, le conjoint a fait du harcèlement téléphonique.

Sa relation actuelle avec ses parents est bonne. À l'adolescence, son père et elle avaient d'importants conflits: surtout des altercations verbales, mais il leur est déjà arrivé de se pousser. Toutefois, il n'y a jamais eu de violence physique sévère.

- *Entrevue no.3*

La participante no. 3 est une dame de 24 ans qui n'a aucun enfant. Présentement en chômage et à la charge de son père, elle a fait quelques cours de niveau universitaire. Elle a vécu en logement deux ans avec le partenaire en question. Ils sont maintenant séparés et elle fréquente un autre homme depuis près de huit mois.

Ses parents se sont séparés lorsqu'elle était d'âge préscolaire. Elle a un frère et le dit particulièrement violent. Il l'a été avec elle et l'a même menacée de mort. La relation entretenue avec son père est satisfaisante. Elle n'a toutefois aucun contact avec sa mère. Durant l'enfance son père est effacé, il la laisse faire. La conjointe de son père et elle n'ont jamais entretenu de bonnes relations. Pendant près de deux ans, elles ne se sont pas parlé, même en vivant sous le même toit. De plus, elle mentionne avoir été victime d'abus sexuel à l'enfance de la part d'un voisin adolescent.

La participante a fréquenté un homme violent. Leur différence d'âge était marquante. La relation intime actuelle est également teintée de violence verbale.

La relation conjugale étudiée a débuté dès leur rencontre. Après deux semaines, la participante et son partenaire se voient tous les jours. Madame le voit comme « le gars de ses rêves ». Les quatre premiers mois sont décrits comme extraordinaires, mais elle souligne que son partenaire est particulièrement jaloux et qu'il lui arrive d'être méchant, de lui mentir. Après ces quatre mois, la relation a changé : la participante a changé d'attitude suite à un commentaire blessant du partenaire qui lui a dit avoir payé une prostituée avant le début de leur relation. Un des membres de sa famille étant une prostituée, elle accepte mal cette idée. Elle dit avoir eu peur de ne pas être aimée ; devenue « jalouse » et « possessive », elle le frappe dans le ventre lorsqu'il regarde une fille. Elle ne veut plus qu'il voit les amis avec qui il a payé la prostituée. C'est à partir de ce moment que la violence physique a commencé. Après un an, il lui annonce qu'il n'avait jamais payé pour une prostituée. Elle le croit mais le trouve méchant de l'avoir fait souffrir. Paradoxalement, elle ajoute qu'« il était fin au fond ».

Au début de la relation, les mensonges du partenaire portent sur sa vie personnelle ; elle dit en avoir su très peu sur lui. La participante éprouve de la difficulté à démystifier le début de la violence psychologique et verbale parce qu'elle se percevait alors comme une victime. Elle demeure convaincue que les mensonges du partenaire étaient présents dès le début et qu'ils ont précédé sa violence psychologique, verbale et physique. Les premiers épisodes de violence verbale proviennent du partenaire à un moment où elle croit qu'ils jouent amoureusement.

Il pouvait mentir, jurer et être condescendant à son égard dès les premiers temps. Madame dit ne pas connaître ses limites, avoir tout accepté et parallèlement, avoir été exigeante.

Sa violence psychologique et verbale à elle, a commencé par du contrôle des amitiés et par des questions incessantes sur ses relations. Au début parce qu'il lui ment, puis parce qu'il refuse de lui laisser la clé de son appartement, elle sent ne pas avoir sa place. Après l'épisode de la prostituée, elle en est venue à la violence physique. Cette violence prend la forme de coups. Jamais au cours de leur relation elle n'a utilisé de couteau ou d'armes. Après un mois, le partenaire s'y est également mis.

Au cours de la période la plus difficile, il peut y avoir des conflits tous les jours. Des épisodes de violence physique peuvent survenir jusqu'à une fois par semaine.

Les conflits ont une certaine dynamique; généralement la participante pose des questions, le partenaire tente de les éviter. Elle réagit par la violence physique, lui aussi. Les gestes de violence physique à plus hauts risques sont commis par le conjoint. Madame a dû être hospitalisée après avoir reçu un coup. Elle a perdu connaissance pendant près d'une semaine.

C'est elle qui a mis fin à leur relation.

- *Entrevue no.4*

La participante vit seule en appartement. Elle a un fils de 10 ans. Celui-ci est placé depuis deux ans par la DPJ, dans un foyer de groupe. Il était violent verbalement et physiquement à son endroit. Elle mentionne avoir des comportements compulsifs vis-à-vis la nourriture et accorde beaucoup d'importance à son apparence physique. Elle est en thérapie de groupe depuis 5 ans pour les comportements violents qu'elle avait. Elle n'entretient pas de bonnes relations avec ses parents mais garde contact avec eux.

Il y a une dizaine d'années, elle fréquentait un homme avec qui des comportements violents surviennent. C'est le père de son fils. Tout comme elle, son conjoint a grandi dans une famille où la violence est présente. Avant de le fréquenter, elle était également engagée dans une relation teintée de violence.

Après un mois de fréquentation, madame devient enceinte et le couple est heureux de cette nouvelle. Dès le premier mois de la grossesse, elle développe des comportements violents à l'endroit de son conjoint. Lui devient jaloux, voire maladif, selon elle. Cette jalousie est souvent la source des conflits violents. Dès lors, elle peut être violente verbalement, sauter sur son conjoint, casser des assiettes. Une fois, elle le frappe avec une ceinture, mais elle précise ne jamais avoir utilisé d'armes.

Lors des trois premiers mois de fréquentation, le couple vit dans la famille de monsieur. Ils restent ensemble en appartement 7 mois, après quoi elle loue un appartement où elle entrepose ses effets personnels et déménage chez ses parents. Elle y est restée un an.

La jalousie de son conjoint n'affecte pas ses relations avec ses amis quoiqu'elle en ait peu. Toutefois, il peut commenter son rouge à lèvres ou questionner les sourires qu'elle fait. Financièrement, elle se sent dépendante de lui, il travaille et elle, non. C'est donc avec lui ou avec sa famille qu'elle doit vivre.

Elle est d'abord violente verbalement et rapidement le devient physiquement.

À son tour, monsieur se met à utiliser la violence. À tous les jours, des conflits éclatent, sans qu'il y ait de violence à chaque fois. Selon la participante, son conjoint se laissait faire au départ lorsqu'elle était violente physiquement. Durant la grossesse, il la frappe une fois sur le bras. Après la grossesse, les comportements violents de monsieur augmentent et à la fin de leur relation, il arrive que madame se sente en danger.

La participante mentionne que son père avait recours aux tapes et aux coups de ceinture. Selon ses dires, il fallait qu'il les corrige et c'était la façon utilisée. Sa mère, elle, criait et insultait. Elle perçoit sa mère comme la personne dominante dans le couple.

La violence envers son fils a débuté lorsque celui-ci avait deux ans. Elle gifle, donne des coups de cuillère lorsqu'il ne veut pas manger.

Relation antérieure :

La relation précédente a duré 4 ans. Au cours de cette relation, elle était jalouse. Elle est convaincue que ce conjoint a initié la violence verbale. Elle mentionne s'être mise à utiliser la violence verbale et physique comme outils de défense au cours de cette relation. Il apparaît que le conjoint en question a également utilisé la violence physique. « *Oui, si je lui donnais un coup dans la face, il me le remettait.* » Les escalades de violence ont donc commencé par la violence verbale de monsieur, puis la violence verbale de madame qu'elle a par la suite accompagnée de violence physique. Monsieur s'est dès lors mis à utiliser la violence physique.

- *Entrevue no. 5*

La participante est une femme de 31 ans. Elle a trois enfants dont un qui souffre d'un handicap physique. Elle est mariée depuis une dizaine d'années, soit depuis 1989. A deux reprises, elle a dû subir des opérations pour un cancer et est présentement en période de rémission. Elle travaille depuis un an et demi comme technologue en radiologie dans un hôpital. Son conjoint, le père des enfants, est d'origine ethnique et de religion différente. Madame entretient une bonne relation avec sa mère, sa sœur et son frère. Son conjoint, pour sa part, n'a présentement pas de famille au pays.

Des gestes de violence sont survenus envers ses enfants et son conjoint. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle est maintenant en thérapie.

Les motifs soulevés entourant la violence sont principalement en liens avec les différences culturelles. Elle ne comprenait pas les interdits liés à la religion musulmane. Elle mentionne avoir voulu intégrer son conjoint à sa culture, mais c'est elle qui s'est intégrée à la sienne. Pour y parvenir, elle a fait des recherches.

C'est dans le cadre de leurs études que le couple s'est connu et qu'ils ont développé une relation intime. Elle devient son épouse, ce qui prend une signification importante dans le cadre ethnique de son conjoint. Elle a l'impression qu'il cherche à prendre le contrôle et elle n'accepte pas l'idée d'être dominée. C'est suite au mariage et à l'arrivée des enfants que les différences liées à la religion s'imposent. Parce qu'elle est une femme, elle devait suivre certaines règles, ce qui la fâche beaucoup. Pendant un certain temps, elle va dans un groupe de femme afin d'apprendre sur la religion et porte le foulard. Toutefois, monsieur éprouve des insatisfactions parce que les règles suggérées dans le groupe ne correspondent pas à ses coutumes. Pour elle, le choix qui s'impose c'est le divorce ou l'adoption des coutumes, elle opte partiellement pour cette dernière solution et fait quelques concessions sur l'alimentation (le choix des viandes) et la tenue vestimentaire (mais ne porte pas le foulard).

Suite aux tentatives de monsieur de prendre le contrôle des finances et de l'éducation des enfants, madame devient violente. Il arrive aux deux conjoints d'utiliser la violence psychologique, verbale et physique.

À un certain moment, elle craint qu'il ne quitte le pays avec les enfants : il parle de déménager au Liban. Pour cette raison, elle le provoque sciemment et use de violence afin de l'amener à être violent physiquement avec elle: elle souhaite le pousser à réagir afin de pouvoir porter plainte contre lui, ce qui rendrait difficiles les voyages à l'étranger et le passage des enfants aux frontières.

Lors de sa première grossesse, son père décède. Elle reçoit alors un petit héritage qui fut la cause de conflits dans le couple. C'est d'ailleurs à ce moment que la violence survient. Elle est à la maison, a suspendu ses études. Elle se sent dépendante financièrement, une situation nouvelle pour elle. Elle doit justifier ses dépenses, mais aussi argumenter pour son retour éventuel aux études. Elle souhaite retourner à l'école après l'accouchement alors que son conjoint désire qu'elle demeure au foyer. *« Je trouvais que je n'avais pas de pouvoir dans le fond, bien sur lui non, mais sur les objets oui. Je pouvais pousser la table au mur »*. C'est elle qui doit voir aux soins et à l'éducation des enfants. Elle a, à ce moment, tendance à accumuler les frustrations et justifier les difficultés vécues aux différences culturelles. Après un certain temps, il accepte qu'elle retourne aux études et lui suggère fortement l'enseignement afin qu'elle puisse travailler au Liban. Elle fait quelques sessions à l'université dans ce domaine mais ne s'y plaît pas. Le couple et le premier enfant déménagent un mois au Liban et deux mois en Arabie, mais madame n'apprécie pas et revient avec son fils. Monsieur y demeure quelques mois de plus.

Présentement, elle travaille et leur principale source de conflits concerne la gestion des finances. Pour monsieur, elle devrait lui rendre sa paye afin qu'il en fasse la gestion alors que pour elle, cet argent lui appartient et elle souhaite en faire la gestion.

Cette source de conflits fut le dernier motif lié à la violence, monsieur a poussé la participante dans les escaliers.

Un autre motif lié aux conflits provient du fait que son conjoint n'apprécie pas le mode de fonctionnement de sa famille. Pour sa part, elle doit faire attention aux termes qu'elle utilise lorsqu'elle parle de celle de son partenaire puisque les différences culturelles sont importantes.

Un grand nombre d'événements stressants sont survenus au cours de la relation conjugale: trois grossesses, l'achat et la vente d'une maison, quelques déménagements, dont un au Liban, l'intervention de la Direction de la Protection de la Jeunesse, le décès de son père et le cancer.

La participante mentionne qu'elle n'a jamais eu de comportements violents avant cette relation. Elle ne juge pas ses parents comme violents. Il arrivait que son père lui donne « des tapes sur les fesses » en guise de punitions. Elle le décrit comme un homme contrôlant.

À quelques reprises, elle a commis des gestes de violence physique à l'endroit des enfants, mais a utilisé davantage la violence verbale. Présentement, la DPJ suit la famille, madame a réduit ses heures de travail et consacre beaucoup de temps aux enfants, les a inscrits à des activités sportives. La violence à leur égard a diminué significativement.

- *Entrevue no. 6*

La participante est une dame de 26 ans. Elle travaille comme infirmière dans un centre hospitalier. En couple depuis 3 ans, madame et son conjoint ont une petite fille de 3 ans. C'est au cours de la relation actuelle que des gestes de violence furent commis à l'endroit de son conjoint. Certains gestes de violence envers sa fille sont également survenus. Elle se perçoit comme une femme dépendante au niveau affectif.

Les partenaires se rencontrent dans le cadre de leurs études. Ils pratiquent de nombreuses activités physiques ensemble. Au début de leur relation, il n'y a aucun comportement violent. Lors des quatre premiers mois de grossesse, madame fait le chemin entre Montréal, où se trouve son emploi, et l'Estrie, où monsieur a une maison. Elle y reste quelques temps mais se sent isolée et déprimée. Le couple vend donc la maison s'installe à Montréal.

Au début de la relation, les deux ont tendance à vouloir contrôler. La violence exercée est principalement verbale et c'est elle qui l'a initiée. Elle a également cassé des objets et lui a serré le bras une fois. Après un certain temps, son conjoint s'est mis à utiliser la violence verbale et depuis qu'elle va en thérapie, il l'utiliserait davantage. Actuellement, des conflits peuvent survenir aux deux jours, mais sont moins intenses.

Au cours de sa grossesse, elle dit que son conjoint la soutient bien. Madame cesse de travailler les huit premiers mois suivant l'accouchement. Puisque l'enfant est prématurée d'un mois, madame passe tout ce temps à l'hôpital. Son conjoint ne l'invite à sortir qu'une fois au cours de cette période. L'atmosphère devient plus tendue entre eux et les gestes violents surviennent. Leur fille doit rester dans un incubateur et madame l'allaiter aux trois heures. Les soirs où elle revient à la maison, elle a des attentes vis-à-vis son partenaire, mais elle ne les soulève pas. Elle se met à être violente verbalement, a l'impression d'avoir abandonné ses activités alors que lui conserve le même mode de vie.

Au moment où elle a commencé la thérapie, il a voulu mettre fin à leur relation, mais ne l'a pas fait.

Il a changé d'attitude à son égard, peut quitter la maison deux à trois fois par jour et aller chez ses parents sans préavis. Il devient violent verbalement.

À deux ou trois reprises, il lui serre le bras. Ils suivent une thérapie de couple qu'ils n'ont toutefois pas terminée et elle retourne pour une courte période vivre chez ses parents.

Les principales sources de conflits sont maintenant liées à l'éducation et aux finances. Au cours de la grossesse, monsieur paie la majorité des dépenses. Après l'accouchement, il lui reproche son manque d'autonomie financière et elle reprend le travail plus rapidement que prévu.

La participante souligne qu'elle a reproduit les comportements violents de son père, soit principalement la violence verbale (insulte) et physique (claquer des portes). Il arrivait aussi à madame d'insulter sa mère : cela lui permettait d'obtenir ce qu'elle souhaitait.

- *Entrevue no. 7*

La participante est une dame de 38 ans. Elle est à la maison avec ses deux enfants âgés l'un de 2 ans l'autre de 8 mois. Elle a déjà travaillé dans un centre pour personnes âgées et comme massothérapeute. Elle prévoit retourner sur le marché du travail dans quelques mois. Madame est en relation intime avec son conjoint depuis 3 ans.

C'est la première fois que madame vit avec un homme, qu'elle perd son autonomie financière pendant ses congés de maternité, qu'elle reste à la maison à temps plein. Elle doit subir des césariennes pour ses accouchements. Le couple achète une maison cette dernière année. C'est dans ce contexte que madame se sent devenir de plus en plus agressive et, lors de leur deuxième année de vie commune, surviennent des conflits ponctués de violence verbale (cris, insultes, menaces concernant sa présence à des activités, injures). À trois reprises, elle pose des gestes violents physiquement: coup de pied, lancer d'objets. Cette année, elle se perçoit comme la personne plus dominante du couple alors que depuis la troisième, elle qualifie la relation d'égalitaire. Des conflits surviennent à chaque semaine au cours de cette période. Depuis son entrée en thérapie, madame a diminué significativement sa violence verbale mais note que son conjoint a commencé à l'utiliser. Son conjoint avait tendance à se retirer alors que maintenant il utilise l'insulte.

Madame n'a jamais voulu isoler son conjoint ou contrôler ses finances. Elle ne s'est jamais sentie en danger non plus. Les principales sources de conflits concernent la gestion des finances, l'éducation des enfants et le rôle de chacun vis-à-vis ceux-ci.

Peu de temps après le début de leur fréquentation, madame apprend qu'elle est enceinte et le couple décide de garder le bébé. Elle cesse de travailler, mais elle ne bénéficie pas d'un revenu compensatoire. Son conjoint prend alors la charge financière, ce qui l'insécurise. Le couple est fatigué, dort peu la nuit vu l'âge des enfants et leurs besoins. C'est à ce moment que survient le premier épisode de violence verbale chez madame : elle crie et sort de la maison.

Il y a escalade dans l'intensité et dans la fréquence des conflits, particulièrement dans la deuxième année.

C'est d'ailleurs après cette année de tension qu'elle entreprend des démarches pour obtenir de l'aide.

Madame grandit dans une famille monoparentale où se côtoient violence psychologique, verbale (dénigrement et cris) et violence physique mineure (gifles). Elle explique également son insécurité financière par le fait que sa mère vivait seule sans aide financière.

Elle mentionne n'avoir jamais été violente dans le passé, se décrit plutôt comme colérique, mais les valeurs concernant le respect et l'égalité lui sont chères.

- *ENTREVUE NO.8*

La dame est âgée de 33 ans qui travaille dans un centre hospitalier. Son conjoint et elle se fréquentent depuis quatre ans. Présentement en arrêt de travail, ses occupations sont orientées vers les enfants, malgré qu'ils soient placés par la DPJ.

Au cours d'une relation antérieure, madame a subi de la violence psychologique et de la violence physique à deux reprises. Après s'être dirigée vers une maison d'hébergement, elle élargit son réseau social et fait la connaissance d'une femme qui lui présente son conjoint actuel.

Au début de la relation, madame rapporte qu'il n'y avait aucun comportement violent. C'est après un an que les premiers épisodes surviennent. À l'été de 1999, elle est enceinte et le couple reçoit sans préavis la garde de trois des quatre enfants de monsieur, la DPJ ayant des inquiétudes quant à l'attitude de leur mère.

Durant cette période, la participante reprend la garde de son fils qui vit chez sa grand-mère maternelle durant l'année scolaire. À de nombreuses reprises, elle doit se rendre en cour pour la garde de sa fille. Le couple devient ainsi une famille reconstituée et doit pour cette raison déménager dans un logement plus grand. Ainsi, plusieurs événements stressants surviennent et les responsabilités s'additionnent.

Son conjoint travaille à temps plein; elle, se charge des devoirs et de l'entretien de la maison. De plus, elle doit reprendre l'éducation des enfants de son conjoint qui ont peu d'acquis vis-à-vis l'importance de l'hygiène et des soins personnels. Ils ne reçoivent aucun support de ressources formelles et elle soulève les difficultés qu'elle a à transiger avec les comportements agressifs de la fille de monsieur.

C'est dans ces conditions que la violence éclate. Elle ressent des douleurs physiques mais poursuit ses activités. Elle devient fatiguée, son conjoint lui reproche souvent le manque d'entretien du logement. C'est par des paroles violentes qu'elle se met à réagir, ce qui mène rapidement le couple vers l'escalade. La participante crie, insulte, pousse. Monsieur réagit par des comportements de violence physique. Selon elle, les deux sont violents verbalement, mais elle a initié la violence physique.

Au niveau des finances, elle voit aux besoins des enfants grâce aux chèques d'allocations familiales alors que monsieur paye les factures et le logement. De façon individuelle et en couple, ils consultent des thérapeutes. Après un certain temps, ils se séparent mais demeurent en communication.

Madame explique sa violence par le fait qu'elle n'a pas mis ses limites personnelles au moment opportun. De plus, elle n'a pas l'habitude de demander de l'aide auprès des ressources disponibles.

Enfin, durant son enfance, elle est victime de violence de la part de sa mère.

- *ENTREVUE NO 9*

La participante est âgée de 36 ans. Elle est séparée et elle a une fille de 1 1/2 an avec laquelle elle vit depuis près de six mois. Madame travaille et dit avoir un bon réseau social. La relation dont il est question a duré trois ans et vient de se terminer. . Madame n'identifie aucun événement externe particulier sinon une dépression post-partum qui, dit-elle, a eu un impact majeur sur la relation. Survenue au milieu de la relation, la dépression a eu comme premier effet de diviser le

couple. Pendant cette période, elle se centre sur le bébé et ne consacre plus de temps à son conjoint. Au cours de la grossesse, la participante se questionne sur ses sentiments vis-à-vis celui-ci. C'est durant cette période que les épisodes de violence surviennent. À la fin de la relation, le couple vit près de deux conflits par semaine. En général, ils commencent par des reproches émis par la participante. Elle mentionne qu'il n'a pas tenté de contrôler ses relations amicales mais qu'elle-même l'a fait. Financièrement, elle est devenue dépendante de lui à partir de sa grossesse, ce qui représente une source de frustration.

Selon elle, la première forme de violence à survenir est verbale. Elle se plaint régulièrement de sa façon d'être et d'agir. Madame mentionne avoir manqué de respect à son égard. Elle se sent perdue, ne se reconnaît plus, il y a des insultes et du dénigrement. Après un certain temps, elle exerce à trois reprises de la violence physique.

Lors des conflits, son partenaire dit qu'il n'acceptera ni ceux-ci, ni d'autres épisodes de violence physique. Il s'affirme beaucoup, tous deux ont « la tête dure ».

Selon ses souvenirs, il y a un jeu de pouvoir entre les deux. Elle a toutefois initié la violence verbale. À la fin de la relation, son conjoint est aussi violent verbalement, il l'insulte. Souvent, il quitte la maison pour mettre fin aux conflits.

La participante justifie ses épisodes par la peur d'être abandonnée.

Elle se dit dépendante et jalouse.

Elle souhaite plus de présence et d'engagement de la part de ses conjoints. Les épisodes de violence surviennent surtout en période d'insécurité.

Elle raconte avoir exercé de la violence à l'endroit d'autres conjoints par crainte d'être abandonnée. L'homme fréquenté avant cette dernière relation, était violent et pouvait briser des objets.

Durant son enfance, Madame était victime de violence physique de son père. Elle dit avoir beaucoup de sentiments de colère envers lui. Sa mère était une femme soumise.

La participante entretient une relation satisfaisante avec sa mère, éprouve toujours de la difficulté avec son père.

*La violence : Quand : durant la relation (circonstance)
 Avant : les événements déclencheurs (contexte),
 Pendant : le déroulement des épisodes,
 Après : la terminaison,
 Raisons personnelles (mobiles).

*La fréquence :

*Pour qu'elle raison vous deveniez violente?

*Son attitude, ses réactions : avant, pendant, après (unidirectionnelle ou bi directionnelle).

De qu'elle façon les conflits se déroulaient-ils généralement?

Des événements marquants sont-ils survenus les semaines avant le premier épisode de violence?

A t-il été violent lui aussi? Quand, fréquence, type de violence.

3) Victimisation

Dans le passé, croyez-vous avoir été victime de violence de sa part ou de la part de quelqu'un d'autre?

Croyez-vous avoir exercé de la violence envers quelqu'un d'autre (conjoint, parents, enfants)?

BIBLIOGRAPHIE

APPEL, A.E. et P. G.H. Holden. (1998). The Co-Occurrence of Spouse and Physical child abuse: A review and Appraisal. *Journal of Family Psychology*, vol. 12, no 4, p. 578-599.

ARIAS, I., et JOHNSON, P. (1989). Evaluations of Physical Aggression Among Intimate Dyads. *Journal of Interpersonal Violence*, vol 4 (3), pp. 298-307.

ASSOCIATION CANADIENNE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX. (1981). *Violence entre conjoints. Symposium sur la violence entre les conjoints*. 17-18 Juin 1981. Édition Annie J. Ollivier. 73 p.

AUERBACH WALKER, L.E., Walker and Associates, A. Browne. (1985) Gender and Victimization by Intimates. *Journal of Personality*. Duke University Presse, vol.53, no.2 pp.179-193.

BEN-DAVID, Sarah. (1993). The Two Facets of Female Violence: The Public and the Domestic Domains. *Journal of Family Violence*, Plenum Publishing Corporation, vol. 8, no. 4, pp. 345-359.

BETTENCOURT, B. A. et MILLER, N. (1996). Gender Differences in Aggression as a Function of Provocation: A Meta-Analysis. *Psychological Bulletin*, vol. 119. no. 3, pp. 422-447.

BLAKE, P, R. Fry et M. Pesjack. (1984). *Self-Assessment and Behavior Change Manual*. Random House, New York. pp.43-47.

BOOKWALA, FRIEZE, SMITH, C. et RYAN, K. (1992). Predictors of Dating Violence: A Multivariate Analysis. *Violence and Victims*, vol 7 (4), pp.297-311.

BOHANNON, J.R., DOSSER, Jr., LINDLEY. (1995). Using Couple Data to Determine Domestic Violence Rates: An Attempt to Replicate Work. *Violence and Victims*, vol 10 (2), pp. 133-141.

BRINKERHOFF, M., et E. LUPRI. (1988). Interspousal Violence. *The Canadian Journal of Sociology*, vol 13 (4), pp. 407-434.

BROWNING, J., et D.DUTTON (1986). Assesment of Wife Assault with the Conflict Tactic Scale: Using Couple Data to Quantify Diffential Reporting Effect. *Journal of Mariage and the Family*, vol 98, pp. 375-379.

BOGRAD, M. (1990). Why We need Gender To Understand Human Violence. *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 5, no. 1, pp. 132-135.

BOWMAN L. R., et H. M. MORGAN. (1998). A comparison of Rates of Verbal and Physical Abuse on Campus by Gender and Sexual Orientation. *College Student Journal*, vol.32, no. 1, Mars. Pp. 43-52.

CANTIN, S. (1995). Les controverses suscitées par la définition et la mesure de la violence envers les femmes. *Service Social*, vol 44 (2), pp.23-31.

CASCARDI, M., Vivian, D., et Meyer, S. (1991). Context and Attributions for Marital Violence in Discordant Couples. Paper Presented at the 25th Annual Meeting of the Association for the Advancement of Behavioral Therapy., New York.

CHAMBERLAND, C., (2003). *Violence parentale et violence conjugale. Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*. Presses de l'Université du Québec. Québec. 590 p.

CLICHE, P. (1998). *La violence féminine*. Essai présenté à la Faculté des sciences de l'éducation. Université Laval. 63 p.

COOK, P.W. (1997). *Abused men: The hidden side of domestic violence*. Westport, CT: Preager

DELISLE, L. (1999). *Rompre le secret dans Intervenir auprès des conjoints violents*. Montréal. Édition Saint-Martin. Pp. 69-73.

DEKESEREDY, W. S. (1993). *Quatre aspects de la violence familiale: Étude documentaire de la recherche sociologique*. Santé Canada, octobre 1993.

DEMARIS, A. (1992). *Male Versus Female Initiaton of Agression: The Case of Courtship Violence, in Intimate Violence: Interdisciplinary Perspective*. Sage Publications, pp. 111-120.

DOBASH, P. R., DOBASH E. R., WILSON, M. et DALY, M. (1992). The Myth of Sexual Symmetry in Marital Violence. *Social Problems*, vol. 39, no. 1. 71-90.

DUTTON D. et K. J. HEMPHILL. (1992). Patterns of Social Desirable Responding Among Perpetrators and Victims of Wife Assault. *Violence and Victims*, vol 7 (1), pp. 29-39.

GEORGE, J. M. (1994). Riding the Donkey Backwards: Men as the Unacceptable Victims of Marital Violence. *Journal of Men's Studies*. *Men's Studies Press*. Nov., vol 3, no. 2. pp.137-159.

GELLES R.J., et LOSEKE, D.R. (1993). *Current Controversies on Family Violence*. Sage Publications. 384 p.

GRANDIN, G. et E. Lupri. (1997). Intimate Violence in Canada and the United States : A Cross-national Comparison. *Journal of Family Violence*, vol. 12, no.4, p. 417-443.

GREEN, R.G. (1990), *Human Aggression*. Pacific Groove, CA:Brooks/Cole.

GRENNBLAT, C.S. (1993). The Salience of Sexuality in the Early Years of Marriage. *Journal of Marriage and the Family*. vol. 45, no.2, p. 289-299.

GUÉRIOCLAS, P. (1998) Syndrome de la femme battue: Tuer pour survivre. *La Gazette des femmes*. Conseil du statut de la femme. Nov-Dec, vol 20. no.4. pp. 27-31.

HOLTZWORTH-MUNROE, A., G. L. Stuart. (1994a). The Relationship Standards and Assumptions of Violence Versus Nonviolent Husband. *Cognitive Therapy and Research*, vol. 18, no.2, p. 87-103.

HUBERMAN, M. A. et M. B. Miles. (1991). *Analyse des données qualitative, Recueil de nouvelles méthodes*. Collection Pédagogique en développement, Méthodologie de la recherche. Bruxelles, De Boeck University. 480 p.

LANGHINIRICHSEN-ROHLING, J., NEIDIG, P., et THORN, G. (1995). Violent Marriages: Gender Differences in Levels of Current Violent and Past Abuse. *Journal of Family Violence*, vol 10 (2), pp. 159-175.

LANGHINIRICHSEN-ROHLING, J. (1994). Are Bi-Directionally Violent Couples Mutually Victimized? A Gender-Sensitive Comparison. *Violence and Victims*, vol. 9 no. 2. pp. 107-122.

LAPORTE, L. et C. Chamberland. (2002). *Les cognitions des jeunes à l'égard de la violence dans les relations amoureuses*. Montréal, Atelier jeunes – Cité des Prairies.

LAURIN, M., TREMBLAY, P.H. Direction de la santé publique de Montréal Centre, P.H. Tremblay, Direction de la santé publique et CECOM de l'hôpital Rivière des Prairies avec la collaboration du CLSC Mercier-Est/ Anjou et Multi-Femmes. (1997). *Quand ça gronde dans ma famille*. Guide d'intervention.

LAKE E. S. (1993). An Exploration of the Violent Victim Experiences of Female Offenders. *Violence and Victim*, Springer Publishing Company. Vol. 8 no. 1.

LOCKE, L.M. et C.L. Richmond. (1999). Attitude Toward Domestic Violence : Race and Gender Issues, *Sex Roles*, vol. 40, no 3-4, p. 227-247.

MAYER, R., OUELLET, F., ST-JAQUES M-C., TURCOTTE, D. et collaborateurs. (2000) *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Gaëtan Morin éditeur. Montréal, 409 p.

MORSE, B., J. (1995). Beyond the Conflict Tactics Scale: Assessing Gender Differences in Partner Violence. *Violence and Victims*, vol. 10(4). pp.251-269.

MURPHY, C., O'LEARY, D. K. (1994). *Research Paradigms, Values, and Spouse Abuse*. *Journal of Interpersonal Violence*. Sage Publications. Vol. 9. no. 2. June. Pp. 207-223.

OUELLET, F., LINDSAY, J., C. M., BEAUDOIN, G. (1996). *La violence psychologique entre conjoints*. Cri-Viff, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence faite aux femmes. Collection études et analyse. No. 3. 165 p.

O'LEARY, D. K. (1993). Through a Psychological Lens: Personality Traits, Personality Disorders, and Levels of Violence. In R.J. Gelles et D.L. Loseke (Eds.), *Current Controversies on Family Violence*. pp.30

Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. (1993) Payette et Simmons inc. 49p.

ROBERTS, R. A. (1996). Battered Women Who Kill: A Comparative Study of Incarcerated Participants with a Community Sample of Battered Women. *Journal of Family Violence*. Plenum Publishing Corporation. Vol. 11, no. 3. pp.291-304.

RUEL S., (1998). La violence des femmes derrière le masque. *La Gazette des femmes*. Conseil du statut de la femme. Nov.-Dec. Vol. 20. no. 4. pp. 18-25.

Santé Canada. (1999). *La violence à l'égard du mari: vue d'ensemble sur la recherche et les perspectives*. Unité de prévention de la violence familiale. 27 p.

Santé Canada. (1993). Quatre aspects de la violence familiale: Étude documentaire de la recherche sociologique. Unité de prévention de la violence familiale. 16 p.

SAUNDERS, G. D. (1986). When Battered Women Use Violence: Husband-Abuse or Self-Defense? *Violence and Victims*, Vol. 1, no 1. 47-58.

SIMONELLI, J. C., INGRAM, K. M. (1986). Psychological Distress Among Men Experiencing Physical and Emotional abuse in Heterosexual Dating Violence. *Journal of Interpersonal Violence*, vol 13(6), pp. 667-681.

SMITH, D., M. (1989). Woman Abuse: The Case for Surveys by Telephone, *Journal of Interpersonal Violence*, Vol. 4, no. 3 Sept. pp. 308-324.

STEINMETZ, K. S. (1977). The Battered Husband Syndrome. *Victimology*. Visage Press. Vol. 2, no.3-4. pp. 499-509.

STRAUS, M. (1979). Measuring Intrafamily Conflict and Violence: The Conflict Tactics Scales. *Journal of Marriage and the Family*. Vol.41. no.1. pp. 74-87.

STRAUS, M. (1993). Physical Assault by Wives: A Major Social Problem. In R.J. Gelles et D.K. Loseke (Eds.) In R.J. Gelles et D.L. Loseke (Eds.), *Current Controversies on Family Violence*. pp.30.

STRAUS, M., SWEET. S. (1992). Verbal/Symbolic Aggression in Couples: Incidence Rates and Relationship to Personal Characteristics. *Journal of Marriage and the Family*, vol 54, pp. 346-357.

SUGARMAN, B., D., HOTALING, T., G. (1997). Intimate Violence and Social Desirability. *Journal of Interpersonal Violence*. Sage Publications. Vol. 12, no. 2, pp. 275-290.

SZINOVACZ, E. M. et EGLEY, C. L. (1995). Comparing One-Partner and Couple Data on sensitive Marital Behaviors: The Case of Marital Violence. *Journal of Marriage and the Family*. Vol. 57. No.4. pp. 995-1010.

TUTTY, L. a préparé pour Santé Canada, (1999). *La violence à l'égard du mari*. Ministre des Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada. 31 p.

UMBERSON, D., K., Anderson, J. Glick, E. Et A. Shapiro. (1998). Domestic Violence, Personal Control, and Gender. *Journal of marriage and family* , vol. 60, no.2, p. 442-452.

VALLERAND, R.J. (1994). *Les fondements de la psychologie sociale*. Gaëtan Morin éditeur. Boucherville. Pp. 509-566.

VIVIAN D., LANGHINIRICHSEN-ROHLING, J. (1994). Are Bi-directionally Violent couples Mutually Victimized?. *Violence and Victims*. vol 9 (2), pp. 107-122.

VUCHINICH, S. (1987). Stating and Stopping Spontaneous Family Conflicts. *Journal of the marriage and the family*. Vol. 49 pp. 591-601.

WALKER, E. L., and BROWN, A. (1985). Gender and Victimization by Intimates. *Journal of Personality*. Duke University Press. Vol 53:2 June. 178-193.

WHITE, W. J. et ROBIN, M. KOWALSKI. (1994). Deconstructing the Myth of Non-Aggressive Woman. *Psychology of Woman Quarterly*, Cambridge University Press. Vol. 18 pp. 487-508.